

Licence d'histoire - Semestre 1  
Histoire contemporaine

**La révolution industrielle des sociétés européennes  
(années 1870-années 1980)**



**Les usines Allart à Roubaix (vers 1907) © AD du Nord [47 Fi 03 / 012]**

**Cours magistral : Olivier FEIERTAG**

Enseignant-référent et coordinateur : Anne-Sophie BRUNO



## Chap 1. Révolution industrielle ?

Doc 1. Max Berthelin (1811-1877), Vue intérieure de la galerie des machines, Exposition universelle de Paris, 1855.



© Paris Musées / Musée Carnavalet

Doc 2. L'industrie textile à Mulhouse : salle de peigneuses Heilmann pour la laine

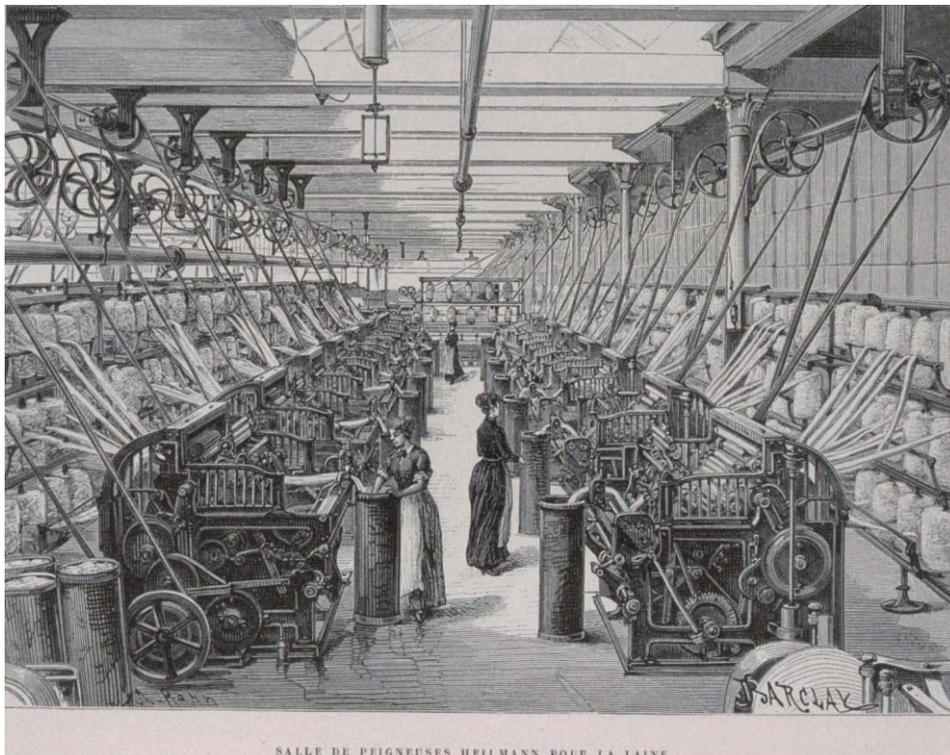


Illustration de Barclay (gravé par Armand Kohl), 1889  
[\[https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b10201530p\]](https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b10201530p)

Doc 3. « Au Creusot » (Guy de Maupassant, 1883)

Le ciel est bleu, tout bleu, plein de soleil. Le train vient de passer Montchanin. Là-bas, devant nous, un nuage s'élève, tout noir, opaque, qui semble monter de la terre, qui obscurcit l'azur clair du jour, un nuage lourd, immobile. C'est la fumée du Creusot. On approche, on distingue. Cent cheminées géantes vomissent dans l'air des serpents de fumée, d'autres moins hautes et haletantes crachent des haleines de vapeur ; tout cela se mêle, s'étend, plane, couvre la ville, emplît les rues, cache le ciel, éteint le soleil. Il fait presque sombre maintenant. Une poussière de charbon voltige, pique les yeux, tache la peau, macule le linge. Les maisons sont noires, comme frottées de suie, les pavés sont noirs, les vitres poudrées de charbon. Une odeur de cheminée, de goudron, de houille flotte, contracte la gorge, oppresse la poitrine, et parfois une âcre saveur de fer, de forge, de métal brûlant, d'enfer ardent coupe la respiration, vous fait lever les yeux pour chercher l'air pur, l'air libre, l'air sain du grand ciel ; mais on voit planer là-haut le nuage épais et sombre, et miroiter près de soi les facettes menues du charbon qui voltige. C'est le Creusot.

Un bruit sourd et continu fait trembler la terre, un bruit fait de mille bruits, que coupe d'instant en instant un coup formidable, un choc ébranlant la ville entière.

Entrons dans l'usine de MM. Schneider.

Quelle féerie ! C'est le royaume du Fer, où règne Sa Majesté le Feu !

Du feu ! on en voit partout. Les immenses bâtiments s'alignent à perte de vue, hauts comme des montagnes et pleins jusqu'au faite de machines qui tournent, tombent, remontent, se croisent, s'agitent, ronflent, sifflent, grincent, crient. Et toutes travaillent du feu. Ici des brasiers, là des jets de flamme, plus loin des blocs de fer ardent vont, viennent, sortent des fours, entrent dans les engrenages, en ressortent, y rentrent cent fois, changent de forme, toujours rouges. Les machines voraces mangent ce feu, ce fer éclatant, le broient, le coupent, le scient, l'aplatissent, le filent, le tordent, en font des locomotives, des navires, des canons, mille choses diverses, fines comme des ciselures d'artistes, monstrueuses comme des œuvres de géants, et compliquées, délicates, brutales, puissantes.

Essayons de voir, et de comprendre. Nous entrons, à droite, sous une vaste galerie où fonctionnent quatre énormes machines. Elles vont avec lenteur, remuant leurs roues, leurs pistons, leurs tiges. Que font-elles ? Pas autre chose que de souffler de l'air aux hauts fourneaux où bout le métal en fusion. Elles sont les poumons monstrueux des cornues colossales que nous allons voir. Elles respirent, rien de plus ; elles font vivre et digérer les monstres.

Et voici les cornues : elles sont deux, aux deux extrémités d'une autre galerie, grosses comme des tours, ventruées, rugissantes et crachant un tel jet de flamme qu'à cent mètres les yeux sont aveuglés, la peau brûlée, et qu'on halète comme dans une étuve.

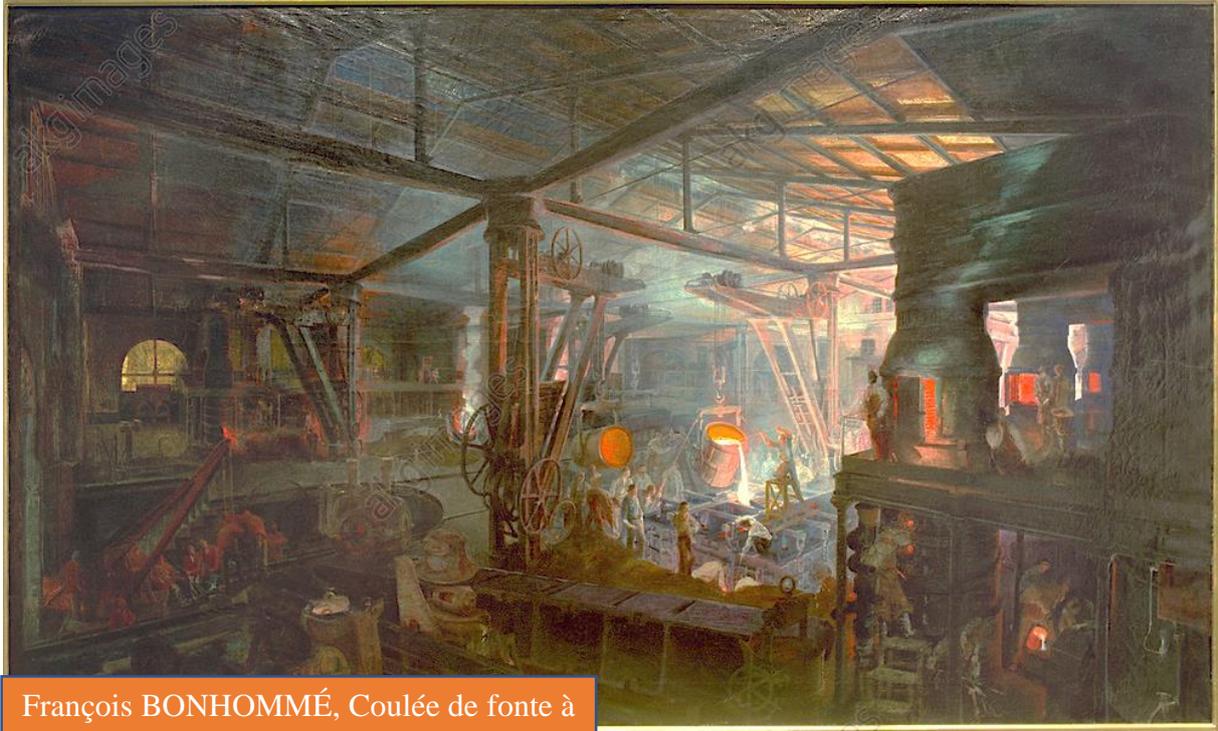
On dirait un volcan furieux. Le feu qui sort de la bouche est blanc, insoutenable à la vue et projeté avec tant de force et de bruit que rien n'en peut donner l'idée.

Là-dedans l'acier bout, l'acier Bessemer dont on fait les rails. Un homme fort, beau, jeune, grave, coiffé d'un grand feutre noir, regarde attentivement l'effroyable souffle. Il est assis devant une roue pareille au gouvernail d'un navire et parfois il la fait tourner à la façon des pilotes. Aussitôt la colère de la cornue augmente, elle crache un ouragan de flammes, c'est que le chef fondeur vient d'augmenter encore le monstrueux courant d'air qui la traverse.

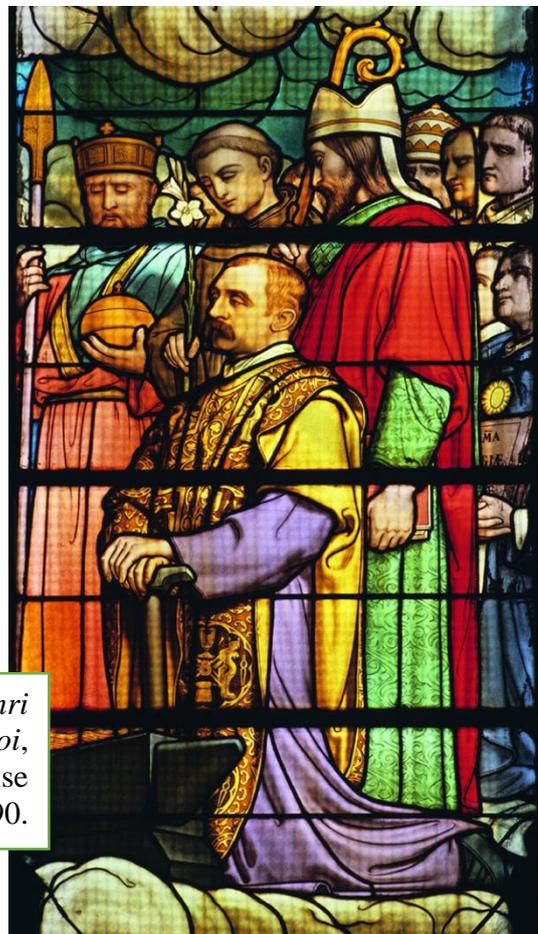
Et, toujours pareil à un capitaine, l'homme, à tout moment, porte à ses yeux une jumelle pour considérer la couleur du feu. Il fait un geste ; un wagonnet s'avance et verse d'autres métaux dans le brasier rugissant. Le fondeur encore consulte les nuances des flammes furieuses, cherchant des indications, et, soudain, tournant une autre roue toute petite, il fait basculer la formidable cuve. Elle se retourne lentement, crachant jusqu'au toit de la galerie un terrifiant jet d'étincelles ; et elle verse, délicatement, comme un éléphant qui ferait des grâces, quelques gouttes d'un liquide flamboyant dans un vase de fonte qu'on lui tend, puis elle se redresse en rugissant.

Un homme emporte ce feu sorti d'elle. Ce n'est plus maintenant qu'un lingot rouge qu'on dépose sous un marteau mû par la vapeur. Le marteau frappe, écrase, rend mince comme une feuille le métal ardent qu'on refroidit aussitôt dans l'eau. Une pince alors le saisit, le brise ; et le contremaître examine le grain avant de donner l'ordre : « Coulez ! » [...]

**Guy de Maupassant, « Au Creusot », *Gil Blas*, 28 août 1883.**



François BONHOMMÉ, *Coulée de fonte à Indret.*



Joseph Besnard, *Henri Schneider en saint Éloi*, vitrail provenant de l'église Saint-Henri au Creusot, 1890.

Doc 4. Extrait de l'ouvrage de G. Bruno, *Le tour de France par deux enfants*, 1877, chapitre XLVIII.

Après une longue journée de marche, la nuit était venue, et déjà depuis quelque temps on avait allumé les lanternes de la voiture ; malgré cela il faisait si noir qu'à peine y voyait-on à quelques pas devant soi.

Tout à coup le petit Julien tendit les bras en avant :

- Oh ! Voyez, monsieur Gertal ; regarde, André ; là-bas, on dirait un grand incendie ; qu'est-ce qu'il y a donc ?

- En effet, dit André, c'est comme une immense fournaise.

M. Gertal arrêta Pierrot : Prêtez l'oreille, dit-il aux enfants ; nous sommes assez près pour entendre.

Tous écoutèrent immobiles. Dans le grand silence de la nuit on entendait comme des sifflements, des plaintes haletantes, des grondements formidables. Julien était de plus en plus inquiet :

- Qu'y a-t-il donc ici ? Monsieur Gertal ? Bien sûr, il arrive là de grands malheurs.

- Non, petit Julien. Seulement nous sommes en face du Creusot, la plus grande usine de France et peut-être d'Europe. Il y a ici quantité de machines et de fourneaux, et plus de seize mille ouvriers qui travaillent nuit et jour pour donner à la France une partie du fer qu'elle emploie. C'est de ces machines et de ces énormes fourneaux chauffés à blanc continuellement que partent les lueurs et les grondements qui nous arrivent.

- Quel grand travail, dit Julien !

- Oh ! monsieur Gertal, s'écria André, si vous voulez me permettre demain d'aller un peu voir cette usine, je serai bien content. Vous ne savez pas comme cela m'intéresserait de voir préparer ce fer que nous autres serruriers nous façonnons.

Nous irons tous les trois, enfants, quand la besogne sera faite : en nous levant de grand matin nous aurons du temps de reste.

Le lendemain avant le jour nos trois amis étaient debout ; on se diligenta si bel et si bien que les affaires furent faites de bonne heure, et on se dirigea vers l'usine. Julien, que son frère tenait par la main, était tout fier d'être de la partie.

- Il y a trois grandes usines distinctes dans l'établissement du Creusot, dit le patron qui le connaissait de longue date : fonderie, ateliers de construction et mines ; mais voyez, ajouta-t-il en montrant des voies ferrées sur lesquelles passaient des locomotives et des wagons pleins de houille,

Chacune des parties de l'usine est reliée à l'autre par des chemins de fer ; c'est un va-et-vient perpétuel.

Mais, dit Julien, c'est comme une ville cette usine-là. Quel grand bruit cela fait ! et puis tous ces mille feux qui passent devant les yeux, cela éblouit. Un peu plus, on aurait grand'peur.

- A présent que nous entrons, dit André, ne me lâche pas la main, Julien, de crainte de te faire blesser.

- Oh ! je n'ai garde, dit le petit garçon ; il y a trop de machines qui se remuent autour de nous et au-dessous de nous. Il me semble que nous allons être broyés là-dedans.

- Non, petit Julien ; vois, il y a là des enfants qui ne sont pas beaucoup plus âgés que toi et qui travaillent de tout leur cœur ; mais ils sont obligés de faire attention.

- C'est vrai, dit le petit garçon en se redressant et en dominant son émotion. Comme ils sont courageux Monsieur Gertal, je ne vais plus penser à avoir peur, mais je vais vous écouter et bien regarder pour comprendre.

- Eh bien, examine d'abord, en face de toi, ces hautes tours de quinze à vingt mètres : ce sont les hauts fourneaux que nous voyions briller la nuit comme des brasiers. Il y en a une quinzaine au Creusot. Une fois allumés, on y entretient jour et nuit sans discontinuer un feu d'enfer.

- Mais pourquoi a-t-on besoin d'un si ardent brasier ?

- C'est pour fondre le minerai de fer. Quand le fer vient d'être retiré de la terre par les mineurs, il renferme de la rouille et une foule de choses, de la pierre, de la terre ; pour séparer tout cela et avoir le fer plus pur, il faut bien faire fondre le minerai. Mais songe quelle chaleur il faut pour le fondre et le rendre fluide comme de l'huile ! A cette chaleur énorme le fer et les pierres deviennent liquides, mais le fer, qui est plus lourd, se sépare des pierres et tombe dans un réservoir situé au bas du haut fourneau. Les hauts fourneaux du Creusot produisent ainsi chaque jour plus de 500 000 kilogrammes de fer ou de fonte.

- Regarde ! Regarde ! s'écria André ; on ouvre en ce moment le réservoir du haut fourneau. Voilà le fer fondu qui coule dans des rigoles pratiquées sur le sol.

- Oh ! fit Julien en frappant dans ses mains d'admiration, on dirait un ruisseau de feu qui coule. Oh ! oh ! comme il y en a ! Quel brasier ! Quand je pense que c'est là du fer

- Ce n'est pas du fer pur, Julien, dit M. Gertal ; c'est du fer encore mêlé de charbon et qu'on appelle la fonte. Tu en as vu bien souvent : rappelle-toi les poêles de fonte et les marmites. - Qui se brisent quand on les laisse tomber, interrompit le petit Julien ; je ne le sais que trop ! - C'est là justement le défaut de la fonte : elle se brise trop aisément et n'a pas la solidité du fer pur. Pour changer cette fonte que tu vois en un fer pur, il faudra la remettre dans d'autres fourneaux, puis la marteler. Mais on peut employer de la fonte, telle que tu la vois ici, à la fabrication une foule d'objets pour lesquels elle suffit. Nos trois amis continuèrent leur promenade à travers la fonderie. Partout la fonte en fusion coulait dans les rigoles ou tombait dans de grands vases, et des ouvriers la versaient ensuite dans les moules : en se refroidissant, elle prenait la forme qu'on voulait lui donner : ici, on fondait des marmites, des chenets, des plaques pour l'âtre des cheminées ; là, des corps de pompe ailleurs es balustrades et des grilles.

- C'est d'une façon semblable, dit M. Gertal, mais avec un mélange ou alliage de plusieurs métaux qu'on fond les canons, les cloches d'airain, les statues de bronze. - Cet énorme vase en tôle qui est suspendu à une grue, et que manient à grand'peine deux ouvriers, peut contenir des milliers de kilogrammes de métal fondu. On verse le métal dans une ouverture qui communique avec un moule creux placé sous la terre. Ainsi se fondent les cloches, les canons et tous les gros objets en fer ou en fonte. - Que je suis content, dit Julien, de savoir comment se fabriquent toutes ces choses et d'en avoir vu faire sous mes yeux ! Mais, ajouta-t-il en soupirant, que de peine tout cela coûte ! quel mal pour avoir seulement un `pauvre morceau de fer ! Quand je pense que les petits clous qui sont sous la semelle de mes souliers ont été tirés d'abord de la terre, puis fondus dans les hauts fourneaux, puis martelés et façonnés ! Que c'est étonnant tout de même, monsieur Gertal !

- Oui, Julien, répondit le patron. On ne se figure pas combien les moindres objets dont nous nous servons ont coûté de travail et même de science. Car les ingénieurs qui dirigent les ouvriers dans ces usines ont dû faire de longues et pénibles études, pour savoir se reconnaître au milieu de toutes ces inventions et de ces machines si compliquées. Que serait la force de l'homme sans la science ?

#### Doc 5. Progrès techniques et abaissement des coûts du transport

Avec, la locomotive, le prix de la tonne-kilomètre s'abaisse couramment à 4 centimes et descend même parfois, dans certaines circonstances particulièrement favorables, à 1 ou 2 centimes la tonne kilométrique. C'est donc la possibilité, pour les produits fabriqués par les industries diverses, d'atteindre le consommateur sans que leur prix soit relevé d'une façon très notable, lors même que ces produits doivent être transportés à une assez grande distance.

Pour les transports par voie de mer, qui s'imposent dans tant de circonstances, soit que les voies ferrées manquent dans la direction à desservir, soit qu'il y ait impossibilité à recourir au chemin de fer, comme lorsqu'il s'agit de mettre en relations deux continents; l'adoption de la machine à vapeur, du moyen de transport perfectionné qu'est le navire moderne, a abaissé le prix du transport unitaire dans des proportions invraisemblables ; en même temps qu'il a diminué, non moins invraisemblablement, la durée du transport. C'est, par exemple, le prix du tonneau

d'affrètement entre l'Inde et l'Europe qui était tombé à 180 shillings, c'est-à-dire environ 225 francs, en 1854, alors qu'on mettait déjà à contribution cette vapeur qui réduisait considérablement le voyage et le rendait plus sûr, et qui est descendu l'heure actuelle aux environs de 20 shillings, à peu près 25 francs.

Grâce aux bateaux modernes, on est arrivé à faire voyager une tonne de houille, de Cardiff à Gênes, pour 9 fr. 50, ce qui met la houille anglaise presque à la porte de l'Italie. Le bon marché ne s'accuse pas, sans doute, aussi nettement pour une foule de produits qui demandent plus de précautions que la houille dans la manutention, dans l'embarquement et le débarquement ; mais l'exemple est caractéristique.

Que l'on songe que les voiliers de 1835, qui ressemblaient étrangement aux voiliers du XVII<sup>e</sup> siècle au point de vue du fret qu'ils réclamaient pour le transport des marchandises, faisaient payer 200 francs pour transporter 1 000 kilos du Havre à New York ; actuellement, c'est souvent moins de 20 francs que l'on payera pour transporter ces 1 000 kilogrammes de Bristol à San Francisco.

C'est, bien entendu, aux progrès de l'industrie de la construction mécanique, et non pas seulement aux transformations de l'industrie proprement dite des transports, que l'on doit cet abaissement du coût des transports. Mais ne comprend-on pas quelle réaction il a eue sur les industries les plus diverses ?

**Daniel Bellet, *L'évolution de l'industrie*, Paris, Flammarion, 1914, p. 125-127.**



Lionel Walden 1861–1933), *Les docks de Cardiff* (1894). Huile sur toile, 127cm x 193 cm. © Musée d'Orsay.

#### Doc 6. L'essor de l'industrie chimique en Allemagne (1907)

Nous voici devant l'une des sources colossales de la fortune de l'Allemagne. Un milliard 600 millions de produits annuels, près de 700 millions d'exportations, 9 000 usines, 200 000 ouvriers, 260 millions de salaires, tel sera à peu près le bilan global de l'industrie chimique allemande en l'an 1906.

Si l'on songe que son définitif essor date de trente ans à peine, on reste ébloui devant un tel résultat. Il y a trente ans, l'Angleterre était maîtresse du marché des sels et des alcalis ; et, pour la fabrication des matières colorantes tirées de la distillation du goudron de houille, elle avait

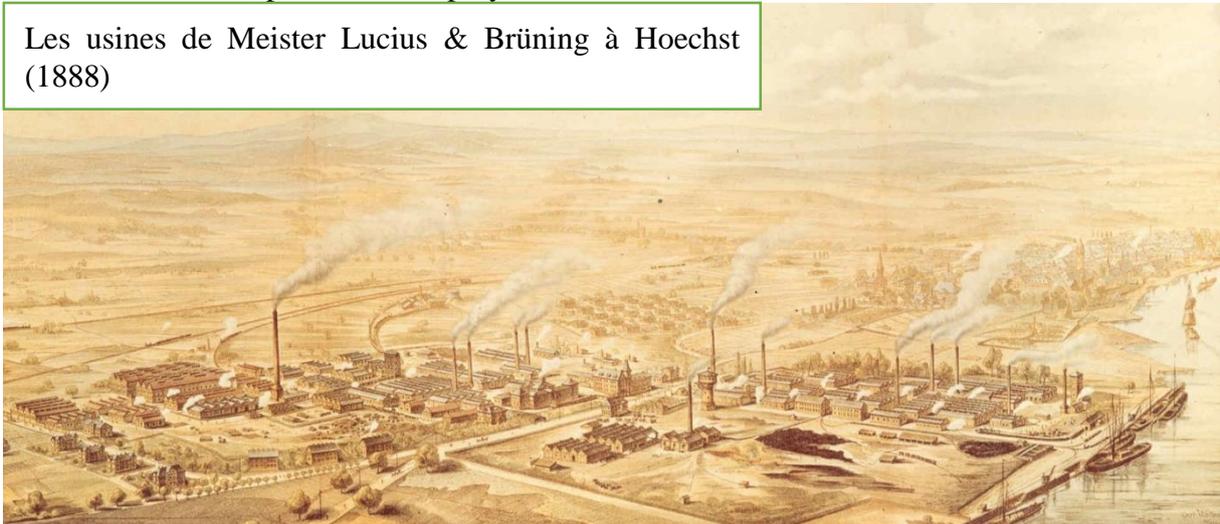
une avance considérable sur l'Allemagne. [...] Aujourd'hui, c'est l'Allemagne qui sans conteste tient la tête non seulement pour la fabrication des colorants, mais aussi pour celle des produits chimiques et pharmaceutiques, et cela malgré sa pauvreté en matières premières. [...] Si vous voulez avoir une idée de l'importance de la grosse industrie, apprenez, par exemple, que l'on produit annuellement ici un million de tonnes (un milliard de kilos !) d'acide sulfurique et 500 000 tonnes de soude. Quant aux produits pharmaceutiques, l'Allemagne expédie chaque année, à l'usage des migraines et des fièvres de toute l'Europe et de l'Amérique, environ pour 14 millions de quinine, et autant d'antipyrine et d'antifébrine. Les couleurs, les acides, les engrais sont exportés pour 700 millions de francs en Europe, en Asie, en Amérique. On peut dire que l'Allemagne fournit aujourd'hui les cinq sixièmes des teintures employées dans le monde entier.

Les usines les plus considérables de l'Allemagne sont celles de Frédéric Bayer, à Elberfeld ; de Badische Anilin et Soda Fabrik, à Ludwigshafen, sur le Rhin, où fut découverte la synthèse de l'indigo, l'alizarine (garance), le chlore liquide, etc ; de Meister Lucius et Brüning, à Hoechst, sur le Main, et Casella, à Mainkur, près de Francfort.

Les trois premières sont unies par un cartel, ainsi que les deux dernières.

J'ai visité Hoechst et Mainkur. Celle-ci (Cassella et Cie) compte 2 000 ouvriers, et l'usine de Hoechst en a 5 000, plus 1 000 employés.

Les usines de Meister Lucius & Brüning à Hoechst (1888)



À Mainkur on fabriquait plus de colorants, Hoechst plus de produits chimiques. Les deux maisons se concurrençaient en vain. Un jour elles trouvèrent plus intelligent de confondre leurs intérêts en augmentant leurs bénéfices. En effet, les frais généraux de voyageurs, de publicité, diminuent de moitié ; les achats de matières premières nécessaires aux deux entreprises peuvent se faire par plus grandes quantités, donc meilleur compte ; enfin, les acides, les sels, qui servent dans la fabrication des couleurs à Mainkur, sont fournis par Hoechst qui les produit en quantités normes. D'où bénéfice encore.

Il existe en Allemagne une quarantaine de cartels semblables dans l'industrie chimique. Mainkur a des succursales à Lyon et à Riga. Hoechst a aussi des filiales à Creil, Moscou, à Augsburg et à Milan.

**Jules Huret, *En Allemagne. Rhin et Westphalie*, Paris, Eugène Fasquelle, 1907, p. 107-109.**

## Chap 2. L'onde de choc de la Révolution industrielle en Europe (1870-1914)



Les industries en Grande-Bretagne en 1851, *Les collections de L'Histoire*, N°91, avril-juin 2021, p. 39.



L'Europe industrielle (1850-1970)

<https://www.lhistoire.fr/portfolio/leurope-ouvriere-1850-1970>

Doc 7. Les travailleurs de la mine dans le Pas-de-Calais au début du XXe siècle



Les abatteurs.



Lampisterie de mine.

Photographies de Joseph Philibert Quentin (1857-1946) © Musée des Beaux-Arts d'Arras

Doc 8. *Fileuses dans une usine à Codolet (Gard) - fin XIXème.*



Doc 9. Ferdinand Joseph Gueldry, Filature du nord - Scène de triage de la laine, 1913. Roubaix, La Piscine



## Doc 10. Règlement des usines Schneider au Creusot (1900)

ART. 1. – Toute personne occupée dans les établissements de MM. Schneider et Compagnie devra observer le présent règlement [...]

ART. 5. – Le mode de fixation des salaires est établi par MM. Schneider et Cie.

ART. 6. – Le salaire est la valeur en argent du travail de l'ouvrier ; le paiement en sera fait par quinzaine en espèces ayant cours légal en France.

Le chauffage, le service médical et pharmaceutique, les retraites pour la vieillesse, etc. étant accordés par MM. Schneider et Cie entièrement à titre gracieux, conservent le caractère de libéralités [...]

ART. 8. – Les ouvriers entreront à l'usine et en sortiront par les portes désignées pour leur service. Ils devront être à leur travail aux heures réglementaires.

ART. 9. – Après la rentrée, aucun ouvrier ne doit s'éloigner de son travail, sauf permission de ses chefs ou pour cause reconnue légitime.

ART. 10. – Sauf pour affaire de service, il est défendu aux ouvriers de pénétrer dans un atelier autre que le leur et de séjourner sans permission dans les ateliers et chantiers après l'heure de sortie.

ART. 11. – Pour sortir pendant les heures de travail, l'ouvrier doit être autorisé par ses chefs et muni d'un bon ou jeton de sortie à remettre au concierge.

ART. 12. – Les ouvriers ne peuvent emporter aucun objet sans un laissez-passer ou bon de sortie qu'ils remettent au portier.

ART. 13. – L'ouvrier est responsable des outils, croquis, plans ou matières qui lui sont confiés : il doit entretenir en parfait état de propreté les machines dont il a la conduite. À la sortie, chaque ouvrier doit ranger ses outils à la place assignée.

ART. 14. – Le personnel, dans ses rapports avec les ouvriers, est tenu d'observer les règles de justice, de moralité et de politesse. L'ouvrier doit respect et obéissance aux chefs [...]

ART. 16. – Il est interdit aux employés, contremaîtres ou surveillants de tenir un débit de boissons ou maison de commerce quelconque. Les ouvriers tenant un débit de boissons ne sont admis à l'usine qu'à titre auxiliaire et précaire.

ART. 17. – Il est défendu aux ouvriers dans l'usine

1°) De modifier les conditions prescrites pour le travail et de détourner même au profit de la fabrication, les objets de consommation, tels que houille, fer, fonte, ferraille. etc.

2°) De fumer dans les ateliers ou portions d'ateliers où le chef de service ne l'aura pas autorisé.

3°) De lire des imprimés, journaux et autres publications, de former des groupes, de chanter et de se livrer à des manifestations quelconques.

ART. 18. – Il est également interdit, à moins d'autorisation spéciale de la direction, d'afficher ou de faire circuler dans l'usine des pétitions ou communications quelconques et d'organiser, dans les ateliers, des quêtes, souscriptions, collectes, loteries, etc.

ART. 19. – Les punitions appliquées au personnel ouvrier sont : le blâme ou la réprimande, le renvoi avec préavis, le renvoi sans préavis.

ART. 20. – Les infractions au présent règlement, énumérées ci-après, à titre énonciatif et non limitatif, peuvent entraîner le renvoi : absences non motivées (répétées ou prolongées), insubordination, manque de respect, désobéissance aux chefs. Inscriptions injurieuses ou obscènes sur les immeubles ou le matériel de l'usine. Refus d'exécuter un travail commandé. Mauvaise volonté ou négligence dans l'exécution du travail. Abandon de son poste. Insultes et menaces entre ouvriers. Propos injurieux ou inconvenants au personnel, aux visiteurs et aux agents accrédités. État d'ivresse à l'atelier. Introduction de liqueurs spiritueuses à l'atelier. Introduction de toute marchandise pour être vendue à l'atelier. Vol au préjudice d'un ouvrier. Vol au préjudice de l'usine. Fabrication d'objets destinés au service personnel de l'ouvrier. Dégradations volontaires. Toute manœuvre tendant à fausser le rendement du travail. Communication d'un secret de fabrication. Introduction d'étrangers à l'usine. Entrée ou sortie

de l'usine par escalade des clôtures. Infraction aux lois et règlements concernant la sécurité des travailleurs.

Les infractions sont toujours plus graves : quand elles sont réitérées et habituelles. Quand elles sont collectives. Quand elles ont lieu pendant le travail. Quand il s'y joint des circonstances pouvant entraîner des accidents ou du désordre. Il y aura récidive lorsque la même faute se reproduira dans le semestre [...].

ART. 23. – Les ouvriers embauchés sont classés en corporations professionnelles ; chaque corporation possède un délégué et un délégué suppléant, élus au scrutin secret.

Les délégués sont en même temps que les représentants des ouvriers les intermédiaires désignés pour faire comprendre à leurs camarades de travail la nécessité et le bien-fondé des mesures adoptées dans les ateliers. Le délégué de chaque corporation et, en cas d'empêchement, le délégué suppléant, doit écouter les réclamations des ouvriers de sa corporation, les examiner et les discuter avec eux. Lorsqu'il croit ces réclamations justifiées, il les soumet au contremaître, au chef d'atelier intéressé, au fur et à mesure de l'examen qu'il en a fait.

Sauf le cas d'urgence, le délégué ou à défaut son suppléant, peut tous les deux mois, saisir le chef de service, ou son représentant, des réclamations qui n'auraient pas été solutionnées au gré des intéressés.

Il peut aussi, s'il le juge utile, et après avoir avisé le chef de service, s'adresser directement au chef du personnel, ou à son représentant à la direction.

Enfin, tous les ouvriers, indistinctement, peuvent, s'ils le jugent convenable, présenter. Personnellement et chaque jour, leurs réclamations à leurs chefs, dans le service, et ensuite, s'il y a lieu, à la direction (Service du personnel), sans être tenus de passer par l'intermédiaire du délégué de leur corporation [...].

**Le Creusot, 20 Juin 1900, Schneider et Cie, cité par ROY (J. A.), *Histoire de la famille Schneider et du Creusot, Rivière, 1967, p. 100-103.***

#### Doc 11. La grande usine des automobiles Berliet à la Belle Époque

L'affaire Berliet, constituée en commandite simple avec le concours fournis par quelques amis personnels de son fondateur, est une affaire absolument privée.

Nous ne nous en sommes donc occupés qu'au point de vue industriel, et qu'en raison de son importance vis-à-vis de ses concurrents.

Monsieur Berliet a conservé la direction absolue de son affaire, tant au point de vue technique qu'au point de vue commercial.

L'usine Berliet est située dans la banlieue de Lyon. Au début, elle occupait seulement un petit espace de terrain, situé sur le chemin des Quatre-Maisons, à Montplaisir ; elle a étendu peu à peu ses dépendances jusqu'à l'avenue des Ponts qui va de Lyon à Montplaisir. Elle est située à peu de distance de la gare de marchandises de la Guillotière, ce qui rend facile la réception des matières premières. Les transports de la gare à l'usine sont faits par camions.

Cette usine s'est développée rapidement durant les deux années 1905 et 1906. Elle est devenue la plus importante des usines de construction d'automobiles de la région lyonnaise. Elle occupe en effet 500 ouvriers et fabrique actuellement (juillet 1906) 50 à 55 châssis par mois, ce qui représente une production annuelle de 600 à 650 châssis.

Les mêmes chiffres pour les 3 autres usines les plus importantes de Lyon sont les suivants :

Usine Rochet-Schneider .....	500 ouvriers	400 châssis
Usine de la Buire.....	350 ouvriers	200 châssis
Usine Pilain.....	250 ouvriers	150 châssis

L'importance de l'usine Berliet va s'augmenter encore dans de grandes proportions puisqu'après l'achèvement de nouveaux ateliers que l'on construit, et l'installation de nouvelles machines-outils, M. Berliet compte pouvoir fabriquer 100 châssis par mois (soit une production annuelle de 1 200 châssis).

Les terrains sur lesquels sont élevés les ateliers Berliet ont une étendue de 18 à 20 000 mètres carrés. Tous ces terrains seront bientôt utilisés, quand la construction des ateliers nouveaux sera achevée (probablement vers la fin 1906). Les terrains avoisinants l'usine sont encore inoccupés. Les bâtiments nous ont paru solidement établis. Les nouveaux ateliers construits à côté de l'avenue des Ponts ont été particulièrement soignés. En général, ils sont constitués par des fermes métalliques reposant sur des poteaux en treillis ; les toitures sont en partie vitrées ce qui permet d'avoir des ateliers très éclairés.

Comme la plupart des usines de construction de voitures automobiles, les usines Berliet reçoivent leurs pièces brutes de fonderie. Ces pièces subissent dans les usines un premier travail de dégrossissage, puis sont finies par leur passage aux machines à rectifier. Ces pièces sont ensuite assemblées et montées sur des châssis, de façon à constituer la voiture automobile.

M. Berliet fait usine quelque peu à l'extérieur.

L'usine Berliet comprend :

1/ des bureaux commerciaux à côté desquels sont placés les bureaux de la direction et les salles d'études et de dessin ;

2/ un grand magasin, dans lequel sont reçues et classées les pièces venant des ateliers et destinées à la rechange ou à la vente ;

3/ un atelier de chaudronnerie, dans lequel sont exécutés toutes les tuyauteries, les capots, les réservoirs, les tôles de dessous des châssis ;

4/ un atelier de montage des châssis, dans lequel sont assemblés les éléments des châssis par série de 20 à 30 modèles d'un même type, comme cela se pratique actuellement dans les grandes usines de construction d'automobiles ;

5/ une allée centrale séparant les deux corps d'ateliers servant de dépôt provisoire des matières brutes ; celles-ci très vite après leur réception sont réparties dans les divers ateliers ;

6/ à gauche de cette allée est placé le grand atelier des machines-outils. Des divisions bien nettes ont été établies dans cet atelier de façon à rendre plus commode la succession des opérations ;

7/ à côté de cet atelier se trouve l'atelier de montage, également très vaste ; le montage et l'ajustage des moteurs sur une moitié de l'atelier ; le montage des boîtes de vitesse sur l'autre moitié. [...]

La force motrice nécessaire à la conduite des machines-outils de l'usine Berliet est prise sur le réseau des Forces motrices du Rhône (Jonage), à des conditions assez avantageuses pour qu'il n'y ait pas eu lieu d'étudier le cas d'une installation de machines à vapeur. Cette énergie est transmise à des moteurs triphasés installés en divers points des ateliers. [...]

La maison Berliet vend une partie de ses produits dans la région lyonnaise et dans le sud de la France ; elle a en outre des représentants dans plusieurs villes françaises et étrangères. Mais la plus grande partie des voitures qu'elle a fabriquées a été exportée (les  $\frac{3}{4}$  environ) en Angleterre et aux États-Unis.

Au commencement de 1906, M. Berliet a vendu la licence de ses brevets à une société américaine très importante : l'American Locomotive Automobile Company (capital 50 000 000 \$) dont les usines occupent actuellement 16 000 ouvriers. M. Berliet compte retirer de cette vente des bénéfices importants, car il s'est réservé un tant pour cent sur chaque voiture vendue. La marque Berliet a obtenu de nombreux succès, assez retentissants, dans les épreuves de consommation, de côtes et de tourisme.

Le prix de la main-d'œuvre n'est pas élevé aux usines Berliet. Cela doit tenir aussi à la bonne répartition du travail, car le salaire moyen ressort à un chiffre aussi élevé que dans les autres usines de construction d'automobiles. Ce salaire moyen est de 7,50F par jour.

Le travail à l'usine a lieu de 6h à 11h du matin et de 1h à 6h du soir.

Les ouvriers sont payés à la pièce (tourneur et autres) ou à l'heure (ajusteurs et monteurs).

Les frais généraux sont également peu élevés, M. Berliet ayant pour grande préoccupation de les réduire le plus possible.

Parmi ces frais généraux, les frais de publicité ne peuvent être réduits, ils sont nécessaires car ils servent à faire connaître une marque. Les frais de course sont presque nuls, car la maison ne participe qu'aux courses de tourisme, de côtes, de consommation, pour lesquelles il est fait usage de voitures fabriquées en série à l'usine et non de châssis spéciaux et fort coûteux.

Les remises aux agents commerciaux sont très importantes et absolument variables. Une fois que la marque Berliet sera parfaitement connue, ces remises pourront être abaissées dans de fortes proportions (à 5 ou 10 %). [...]

L'affaire Berliet nous paraît avoir été bien menée jusqu'ici. Grâce aux appuis financiers qu'elle a pu se procurer parmi ses propres fondateurs, elle est arrivée, malgré l'énorme concurrence qu'elle a rencontrée, à se développer rapidement. Elle est actuellement la plus importante des affaires de constructions d'automobiles de la région lyonnaise. Elle est bien outillée, et doit se développer encore.

Elle passe à Lyon pour « avoir de l'argent » et pour en gagner.

**Henri Morsel, Rhône-Alpes, terre d'industrie à la Belle Époque, Archives économiques du Crédit Lyonnais, Paris, Le Monde Éditions, 1998, p. 181-189.**

#### Doc 12. La vie des ouvriers italiens en France

Une petite rivière, l'Orne, dont la vallée profondément encaissée, sépare les côtes de la Moselle de la Woëvre, passe à 21 km à peine au nord-ouest de Metz. On trouve sur son cours trois villages Jœuf, Homécourt et Auboué, dont le sous-sol, très riche en minerai de fer, est exploité par les Aciéries de la mine, les usines de Wendel et d'autres établissements industriels.

17 000 ouvriers se sont installés le long de la route de 4 km qui sépare Auboué de Jœuf. Les paysans lorrains dédaignant le rude labeur de l'usine, ont laissé perdre aux étrangers les places qu'on eût volontiers réservées aux enfants du pays. Dès la création du nouveau centre industriel, un groupe d'Italiens, attiré par les salaires élevés, s'est implanté dans la région. 5 000 Italiens terrassiers, mineurs et manœuvres, forment à côté des paysans lorrains et des ouvriers allemands et français une colonie distincte qui prétend garder sa langue, ses usages et ses mœurs. Toutes les parties de l'Italie, depuis la Sicile et la Calabre jusqu'au Piémont, ont envoyé des représentants qui se regroupent par dialectes dans les mêmes maisons.

La bande étroite de terrain comprise entre la route de Jœuf, Auboué et la nouvelle frontière franco-allemande et surtout les pentes abruptes qui descendent du village annexé de Montois, se sont garnies de cabanes en bois appelées cantines, qui groupées en quartiers, servent d'habitations à une population très dense et exceptionnellement turbulente. Une rue de Jœuf bordée par des « cantines » est appelée « boulevard des Italiens ».

[...] Les 5 000 ouvriers italiens, venus pour un temps limité, n'amènent, à part de très rares exceptions, ni femmes ni enfants. La plupart sont célibataires et comptent s'établir plus tard en Italie, quand, par des économies quotidiennes, ils auront amassé un petit capital. Ils se réunissent pour vivre aussi économiquement que possible et pour se défendre contre les ouvriers étrangers auxquels toute concurrence sur le marché du travail semble intolérable. [...]

Une cantine est organisée en général pour loger 20 à 30 ouvriers. Une femme, généralement luxembourgeoise, assure le service et prépare le repas des ouvriers.

La cantine comprend au rez-de-chaussée la cuisine et des salles de café, des poulaillers, des étables à porc ; au premier, des chambres aménagées en dortoirs. Les lits, assez confortables, munis de matelas et de sommiers généralement bien entretenus, sont installés côte à côte dans les chambres à 50 centimètres à peine les uns des autres. Le matin, l'ouvrier partant pour l'usine cède son lit au camarade de l'équipe de nuit qui vient le remplacer ; les lits sont donc occupés jour et nuit par deux équipes de dormeurs qui ne se rencontrent que le dimanche. [...]

Les jours de paye, le bureau de Jœuf expédie en Italie des sommes dont le total s'élève parfois à plusieurs centaines de milliers de francs. Voilà pourquoi je disais plus haut que, dans cette

colonie italienne, la misère est plus apparente que réelle. Le vol et la mendicité, qui ont d'ailleurs pour cause la misère, sont inconnus à Homécourt.

Chaque habitant d'une cantine garde tout son avoir du moment dans une valise fermant mal. Si un vol se produit, le délinquant n'est pas jugé aux tribunaux, mais il est lynché par ses camarades, qui jouent volontiers du couteau. Cette justice expéditive suffit pour empêcher toute atteinte à la propriété. Faut-il ajouter que les Italiens d'Homécourt respectent le bien d'autrui, même en dehors de leur colonie ? Personne n'a devant moi formulé contre eux le moindre reproche à cet égard.

On ne mendie pas à Homécourt, nous venons de constater que les Italiens sont sobres, travailleurs, sont en outre d'une probité indiscutable, mais nos éloges s'arrêtent là. Aucune autorité administrative ou municipale n'est admise par ces braves gens qui ne sont pas des révoltés mais sont peut-être indépendants à l'excès. Tous ont des papiers en règle, qu'ils se repassent avec facilité. [...]

Les colonies d'Italiens semblables à celle d'Homécourt se sont multipliées depuis trois ans dans la région située entre le Luxembourg, Briey et Conflans-en-Jarnisy. L'exploitation du sous-sol, aujourd'hui complètement exploré, va faire de cette partie de la Lorraine l'une des régions industrielles les plus riches de l'Europe. Pour attirer la main-d'œuvre italienne, décider les familles à venir s'établir dans le pays et rendre les ouvriers moins nomades, les concessionnaires de mines bâtissent de jolis villages, aux rues bien tracées, avec de grandes places, des lavoirs, de l'eau, exclusivement destinés à loger les ouvriers étrangers. [...] Partout les vieux habitants lorrains ont rejeté le plus loin possible de leur village ces cités d'ouvriers avec lesquelles ils n'aiment pas voisiner.

**Commandant Reynaud, « La colonie italienne d'Homécourt », *Le Musée Social, Mémoires et documents*, 1910.**

## Chap 3. Révolution industrielle et « question sociale » (1870-1914) – Genèse de la réforme sociale

### Doc 13. Le budget de l'ouvrier à Paris et les institutions de prévoyance

Désirant me rendre compte du nombre de familles capables de consacrer la valeur de leur loyer jointe à celle de leurs épargnes à l'acquisition d'une maison, j'ai examiné le budget d'environ mille ménages de travailleurs. J'ai constaté avec regret qu'il y en avait bien peu réalisant des économies.

Il est difficile en effet à un petit employé d'équilibrer le chiffre de ses recettes et de ses dépenses quand il lui faut nourrir plusieurs enfants. On s'en convaincra en examinant l'existence d'un garde-barrière du chemin de fer de Ceinture, marié depuis 18 ans à une brave femme qui travaille de son côté à tenir son ménage avec un ordre et une propreté qui font l'admiration des voisins.

À l'époque de ma visite, l'âge du père était de 47 ans, celui de la femme de 49 ans, et leurs quatre enfants étaient respectivement âgés de 17, 13, 11 et 6 ans. Un cinquième enfant, une petite fille, née de cette union, mourut à la suite de brûlures qu'elle se fit pendant une courte absence de sa mère. Le logement, situé au rez-de-chaussée, se composait de deux pièces et son loyer était de 200 fr. par an. Le budget de la famille se composait de la façon suivante :

Recettes. Le père gagnait 100 fr. par mois soit 1200 fr. par an

Le fils aîné, 3 fr. 50 par jour, soit 1000 fr. par an

Comme apprenti, le 2<sup>e</sup> fils gagnait

0 fr 50 par jour, soit 150 fr par an

Le gain total était de 2350 fr. par an

Pendant plusieurs années, la mère de famille gagna de 20 à 25 fr. par mois, comme gardeuse de nourrissons ; mais elle fut obligée de renoncer à cette occupation après la naissance de son dernier enfant, car, à partir de ce moment, tout son temps fut pris par les soins du ménage.

Les dépenses se décomposaient comme suit

	Pain	1 fr 20
	Viande pour un ragoût	0 fr 65
Nourriture par jour	Pommes de terre ou autres légumes, fromage et divers	1 fr 65
	Déjeuner des enfants hors de la famille	1 fr 50
Total du prix de la nourriture par jour		5 fr
Nourriture pour l'année		1800 fr. 00
Blanchissage du linge, coulage, savonnage au lavoir particulier, 1fr20 par semaine, soit par an		62 fr 40
Achat, entretien du linge et des habillements		200 fr
Chauffage et éclairage		80 fr
Loyer		<u>200 fr</u>
Le montant des dépenses s'élevait à un total de		2342 fr 40

Il restait donc une somme de 8 francs, qui, ajoutée au don de divers produits en nature et à quelques gratifications, permettait aux membres de la famille de se procurer un peu de vin, le dimanche et les jours fériés.

Travaillant dans une grande administration, le chef de famille est garanti contre le chômage ; de plus, en cas de maladie, on lui paye moitié de son salaire et on lui fournit gratuitement les soins du médecin et les médicaments. La famille n'est pas assurée contre la mort de son chef, ni contre la maladie de ses membres ; il lui faudrait payer à cet effet diverses cotisations aux sociétés fondées dans ce but. L'assurance contre la maladie exigerait à elle seule une dépense

annuelle de 18 francs pour la mère et de 60 fr pour chaque enfant ; par conséquent, il faudrait compter sur des cotisations d'une valeur de 200 fr. au moins, pour mettre la famille à l'abri des principales causes de la misère. Faute de cet argent, la famille est dans un état précaire et le moindre accident peut détruire l'équilibre de son budget. Pendant un certain temps, en cas de malheur, elle pourrait vivre de privations ; mais une alimentation insuffisante amènerait bientôt la maladie et ses terribles conséquences. Quand la famille a pu se constituer une épargne, elle résiste ; malheureusement, bien peu de ménages parisiens sont dans ce cas, et celui dont nous nous occupons possédait pour toute fortune un petit mobilier d'une valeur de 1000 francs et des vêtements évalués à 300 francs, soit une valeur totale de 1300 francs qui permettrait d'obtenir une bien faible somme d'argent comptant et qui retarderait de bien peu les étrointes de la misère. Beaucoup de familles ouvrières st dans le cas de celle dont nous venons d'examiner le budget ; mais je me plais à constater qu'il en existe d'autres assez habiles pour faire des économies. J'en ai trouvé 129 sur 1000 qui avaient un excédent annuel de budget variant entre 50 et 600 francs. Les logements habités par ces familles se composaient en général de deux pièces et d'une cuisine ; j'en ai compté neuf comprenant 3 pièces, et vingt-cinq n'ayant qu'une seule pièce. La moitié des ménages se composaient de plus de quatre personnes, les logements qu'ils habitaient étaient ainsi d'une grandeur insuffisante.

En ajoutant la valeur du loyer à celle de l'épargne réalisée annuellement, j'ai obtenu la somme qu'une famille pouvait consacrer à l'acquisition d'une maison. J'ai trouvé que 48 familles sur 1000, composées du mari et de la femme sans enfants ou d'enfants trop petits pour contribuer à l'augmentation du budget, étaient en état de consacrer plus de 400 francs par an à l'acquisition d'une maison. Ce résultat explique le grand nombre de demandes qui ont été faites à la Société de Passy-Auteuil, le jour où elle a annoncé qu'elle mettrait des habitations ouvrières en vente, moyennant le paiement d'une annuité de 438 francs pendant vingt ans.

Les familles dont les enfants gagnent et contribuent au budget du ménage peuvent consacrer plus de 430 francs par an à l'acquisition d'une maison. Nous en avons relevé 33 sur 1000 dans ces conditions. On peut établir dans Paris et aux environs des maisons comprenant deux et trois pièces avec cuisine, moyennant des prix variant entre 5 000 et 6 000 francs ; et par suite, les vendre moyennant des annuités variant entre 330 et 420 francs par an. D'où il suit que 81 familles sur les 1000 que nous avons visitées pouvaient devenir propriétaires d'une maison par le fait du paiement d'une annuité dont la valeur serait égale au prix du loyer d'un logement convenable de surface équivalente. On voit donc que, par le moyen de la petite propriété, on peut augmenter le bien-être de l'ouvrier, sans bourse délier.

**Émile Cacheux [ingénieur des arts et manufactures], « Le budget de l'ouvrier à Paris et les institutions de prévoyance », *La Réforme sociale*, 15 mars 1885, p. 273-277.**

#### Doc 14. L'enquête de Charles Booth sur la pauvreté à Londres, d'après un correspondant de la Réforme sociale

On sait qu'une commission nommée par la chambre des Lords s'occupe avec plus de persévérance que d'activité d'une enquête sur la condition du travail qu'on a si justement nommée le *sweating system* et qui sévit plus particulièrement dans l'East-End de Londres. Ce quartier populeux et, en grande partie, populacrier de la capitale vient d'être l'objet d'un examen accompli par un homme énergique et compétent, dans des conditions toutes nouvelles, bien faites pour exciter l'admiration des disciples de Le Play.

M. Charles Booth (qui n'a de commun que le nom avec le chef de l'armée du Salut) a condensé le résultat de ses longues investigations dans un livre de 600 pages intitulé : *Life and Labour*. Sa méthode d'enquête porte l'empreinte du génie, s'il est vrai qu'on puisse définir le génie une longue patience. M. Booth et ses collaborateurs, membres du *School-Board*, ont travaillé sur 46 volumes de notes manuscrites, détaillant l'état de chacune des 3,400 rues du quartier, de chacune des maisons de chaque rue et de chacune des familles de chaque maison. Que l'on

compte, si on peut, le nombre des visites, des démarches, des lettres, des interrogatoires qu'ont dû faire pendant nombre d'années ces intrépides statisticiens de la question sociale, allant ainsi de demeure en demeure, de bouge en bouge, scrutant l'existence de ces innombrables malheureux et consignait scrupuleusement le fruit de leurs observations sur leur fidèle block-note. Figurez-vous qu'au lieu d'être un papier froid, silencieux, couvert de phrases abrégées, ce block-note, ou plutôt ces 46 volumes de notes, soient les feuilles stylées d'un phonographe et que celles-ci reproduisent à notre oreille les récits douloureux, les plaintes amères, les cris de désespoir, le son de voix des hommes, des femmes, des vieillards, des enfants interrogés ! Quel immense et terrifiant concert d'angoisse ne pourrait-on pas répéter de la sorte dans tous les coins du pays et du monde, pour éveiller l'attention et la pitié des heureux.

M. Booth a placé en tête de son volume une *carte descriptive de la pauvreté de l'East-End*. Il a donné là aux souffrances, aux crimes, aux vertus et au bien-être leurs couleurs respectives. Les places noires sont occupées par les humains les plus déshérités, les parties bleu sombre par ceux qui ne gagnent que très peu, le bleu clair indique ceux qui ont quelques sources irrégulières de revenus. Le rose représente le travail ordinaire et bien rémunéré. En entrant dans le rouge, nous pénétrons dans la bourgeoisie. Au premier coup d'œil, on est heureux de voir que cet étrange paysage n'est pas trop sombre. Le rose, le rouge et le bleu clair y dominent, mais çà et là pourtant de larges taches noires plus ou moins foncées inquiètent le regard. Il y a environ un pouce et demi de noir et de bleu sombre pour deux pouces et quart de bleu clair et cinq pouces et demi de rose. Quant au rouge, qui représente une prospérité relative, il y est plus large que le noir. Telle nous apparaît la carte sociale de l'East-End. Mais de ce que les bourgeois ou demi-bourgeois occupent plus de place que les indigents ou les prolétaires, il ne faudrait pas en conclure qu'ils sont plus nombreux. La population totale du quartier s'élève à 900,000 âmes. La classe A, tout à fait inférieure, des indigents et des criminels qui ne travaillent que rarement, compte 11,000 individus. La classe B, des ouvriers qui ne travaillent guère que trois jours par semaine, est de 100,000 en chiffre rond, une belle armée. La classe C comprend 74,000 membres aux gages irréguliers n'atteignant pas une moyenne de 2a francs par semaine. La classe D (129,000) est dans la même situation que la précédente avec plus de régularité dans le travail. La classe E (377,000) nous amène enfin aux teintes plus claires du bien-être et de l'espérance. C'est celle des individus gagnant hebdomadairement de 2S à 35 francs, sans interruption. En montant encore, nous trouvons la classe F qui représente 121,000 ouvriers bien payés et la classe G 79,000 négociants établis.

M. Booth parle peu du *sweating system* et croit que s'il avait commencé son enquête plus tôt, il aurait trouvé une situation bien plus mauvaise.

La classe qu'il croit là plus à plaindre est la classe B, celle qui travaille à peine trois jours par semaine. Il la trouve si malheureuse qu'il voudrait la voir secourue par l'État. Mais l'intervention de l'État se manifestant par une nouvelle extension donnée à la loi des pauvres ne pourrait être, suivant nous, que désastreuse.

Nous ne sommes pas obligés de suivre M. Booth dans ses conclusions, mais nous devons nous incliner et méditer devant la masse de faits que son énergique persévérance a recueillis et coordonnés. Son ardeur loin de s'éteindre va s'attaquer à un autre quartier de la capitale, celui du Sud.

**J. Delbreil, « Courrier d'Angleterre », *La Réforme sociale*, 1889, vol. 7, p. 765-766.**

#### Doc 15. Les lois sociales allemandes au temps de Bismarck

**Article 1.** – Les personnes qui sont occupées moyennant un traitement ou salaire :

1°) Dans les mines, les salines, les établissements où l'on traite les minerais, les carrières et lieux d'extraction, dans les fabriques et les forges, dans l'exploitation des chemins de fer et la navigation à vapeur à l'intérieur, dans les chantiers et l'industrie des constructions ;

2°) Dans les métiers manuels (*Handwerk*) et autres emplois industriels à poste fixe ;

3°) Dans les industries où il est fait usage des machines à vapeur ou des machines mues par des forces naturelles (le vent, l'eau, la vapeur, le gaz, l'air chaud, etc.) à moins que cet usage ne consiste exclusivement dans l'emploi momentané d'une machine n'appartenant pas à l'outillage normal (*Anlage*) de l'industrie.

Seront assurés contre les maladies, conformément aux dispositions de la présente loi, à l'exception des personnes indiquées à l'article 2, n° 2 à 6, à moins que leur occupation ne soit transitoire de sa nature.

Les employés de l'industrie (*Betriebsbeamte*) ne sont soumis à l'assurance obligatoire que lorsque la rémunération de leur travail, comme salaire ou traitement, ne dépasse pas 6 marks et deux-tiers par jour.

**Article 2.** – Par des dispositions réglementaires, les communes pour leur circonscription et les unions communales (*Kommunalverband*) plus étendues pour tout ou partie de leur circonscription peuvent étendre l'application de l'article premier. [...]

2°) aux commis et apprentis de commerce (*Handlungs-Gehülften und Lehrlinge*), aux aides et apprentis dans les pharmacies.

3°) aux personnes qui sont occupées dans une industrie de transport autre que celles désignées dans l'article 1<sup>er</sup>.

4°) aux personnes occupées par des industriels hors des lieux où s'exerce leur industrie.

5°) aux industriels indépendants, qui, dans des ateliers à eux, sur la commande et au compte d'autres industriels, sont occupés à la réparation ou à la fabrication des produits de l'industrie.

6°) aux ouvriers occupés dans les exploitations agricoles ou forestières.

**Article 3.** – Les dispositions des articles 1 et 2 de la présente loi ne s'appliquent pas aux employés (*Beamte*) qui sont admis avec un traitement fixe dans les établissements industriels (*Betriebsverwaltungen*) de l'Empire. [...]

**Article 4.** – Pour toutes les personnes soumises à l'assurance obligatoire qui n'appartiennent pas :

- à la caisse locale des malades (*Orts-Krankenkasse*, art. 16) ;
- à une caisse des malades industriels (des fabriques, art. 59) ;
- à une caisse des malades pour les constructions (*Bau Krankenkasse*, art. 69) ;
- à une caisse des malades des corporations (*Innungs Krankenkasse*, art. 73) ;
- à une caisse des mineurs (*Knappfschaftskasse*, art. 74) ;
- à une caisse de secours enregistrée ou établie conformément aux lois de l'Etat (art. 75) ;

intervient l'assurance communale contre les maladies.

**Article 5.** – Les secours à fournir aux malades comprendront :

1°) à partir du commencement de la maladie, les soins gratuits du médecin, les médicaments, ainsi que les lunettes, bandages et autres moyens curatifs ;

2°) en cas d'incapacité de travail, pour chaque journée de travail, à partir du 3<sup>e</sup> jour depuis celui où la maladie s'est déclarée, un secours en argent s'élevant à la moitié du salaire journalier que gagne, dans le lieu, un ouvrier ordinaire à la journée.

Les secours aux malades cessent au plus tard à la fin de la treizième semaine depuis le commencement de la maladie. Les communes sont autorisées à décider que, pour les maladies que les intéressés auraient contractées à dessein ou par une participation coupable à des rixes et batteries, par suite de chutes en état d'ivresse, ou par suite de débauches sexuelle, le secours en argent ne sera pas fourni ou ne le sera qu'en partie. [...]

**Article 9.** – Les cotisations d'assurances, auxquelles a droit la commune, ne peuvent dépasser 1,5% du salaire journalier des lieux. [...]

**Article 43.** – Plusieurs communes peuvent, par des délibérations communes, se réunir pour établir une caisse locale des malades commune à leur circonscription. [...]

**Article 52.** – Les patrons fournissent sur leurs propres fonds un tiers des cotisations qui incombent aux personnes soumises à l'assurance obligatoire employées par eux.

**Annuaire de législation étrangère (trad. française de A. Esmein), 1884, p. 119-157.**

## Doc 16. 1910, les retraites ouvrières

Nous ne pouvons, en effet, ni amender ni corriger la loi si imparfaite et insuffisante qui nous est présentée. Nous sommes contraints de la voter pour ne pas renoncer à ses quelques avantages, pour profiter de la contribution budgétaire de 140 millions qui y est inscrite, qu'il nous faudra maintenir et augmenter, et enfin pour faire entrer dans notre législation une première loi d'assurance, si faible soit-elle, parce que, pour nous, c'est un commencement que nous saurons développer. Nous aurons, en effet, pour mission et pour volonté de la développer et de la compléter, jusqu'à ce que nous en ayons fait une loi d'assurance véritable, étendue à tous les risques de la vie ouvrière, une loi d'assurance sociale.

Il s'agit cependant, puisque nous ne pouvons l'amender, d'indiquer quels sont, non pas tous nos griefs contre elle — nous n'en finirions pas — mais les principaux de ces griefs.

Il y a d'abord la question de l'âge. Pour le prolétariat industriel surtout, l'âge de soixante-cinq ans est excessif, trop peu d'ouvriers y parviennent et rares sont ceux qui y arrivent sans une invalidité préalable, totale ou partielle, sans une invalidité qui depuis longtemps, souvent, réduit leurs forces de travail, les livre à la misère. La Chambre avait inscrit l'âge de soixante ans, c'était déjà beaucoup trop. Elle avait indiqué, en outre, des déterminations spéciales pour certaines professions. Elle avait eu raison de le faire, car il y a des professions dans lesquelles on n'atteint jamais l'âge de soixante-cinq ans et même de soixante ans, telle, par exemple, l'industrie des verriers.

Mais si l'âge doit être abaissé et abaissé le plus possible, c'est une mesure encore insuffisante. Tout âge fixe est toujours trop élevé ; car la vieillesse professionnelle, l'incapacité partielle au moins de travail par le fait du surmenage et de toutes causes, commence à tous les âges et on ne peut fixer de manière générale un âge qui varie pour chacun. Et pour y parer, pour assurer à chacun la compensation de cette invalidité physique et surtout professionnelle qui peut commencer à tout âge, c'est une loi d'assurance contre l'invalidité qu'il faut établir, c'est le premier complément nécessaire à la loi des retraites, donnant à chacun, à quelque âge que ce soit où il est atteint d'invalidité, la compensation de son déficit de salaire. [...]

Ce qu'il y a de fâcheux dans la loi actuelle aussi, c'est l'intimité des retraites, leur cruelle insuffisance. Il s'agit évidemment d'une loi d'assurances à ses débuts, comme je le disais ; mais par le fait de l'abaissement du chiffre du taux des pensions, elle prend dans sa réalisation un caractère de loi d'assistance, d'autant plus que par l'insuffisance des retraites, elle laisse subsister l'assistance à côté d'elle.

[...] Je ne veux pas insister davantage ; mes collègues socialistes feront des critiques sur les dispositions spéciales de la loi ; j'indique seulement quelques-uns des points principaux. Mais par cette comparaison du développement ultérieur et de l'état actuel je suis amené ainsi à comparer les diverses formes de l'assurance.

Il y a trois formes principales d'assurance.

Il y a l'assurance individuelle, assurance contre certains risques comme l'incendie, où l'individu s'assure par le paiement d'une prime ; il en existe différentes variétés, assurance à forme capitaliste, assurance mutuelle.

Il y a en deuxième lieu l'assurance ouvrière, telle qu'on commence à la faire dans la loi actuelle à l'imitation de la loi allemande réduite à son élément le plus infime, celui de la vieillesse.

Enfin il y a l'assurance sociale que nous nous proposons d'atteindre. [...]

Toute loi d'assurance [sociale] est une reconnaissance du droit du prolétaire à l'existence, à une existence humaine. Et elle n'est pas seulement l'inscription de ce droit dans la loi, elle est aussi sa réalisation dans les faits. Le degré de cette reconnaissance et de cette réalisation du droit du prolétaire mesure le degré de civilisation, d'humanité de la société, de la nation.

Au prolétariat, qui fait la richesse sociale, qui donne à la société tous les moyens matériels et on pourrait dire moraux de développement, on ne peut rien réclamer en échange ; mais on doit lui reconnaître et donner les moyens d'une existence humaine. Pour le prolétaire et sa famille,

quand le travail normal ne peut plus les lui fournir parce qu'il a été victime d'un des risques innombrables qui le guettent à chacun de ses pas et mouvements, la société se doit, lui doit, de leur assurer des moyens équivalents d'existence.

Dans ces conditions, ce qui doit se faire, c'est que dès que sa faculté de travail diminue, cette diminution soit immédiatement compensée, quel que soit le risque, maladie, invalidité, accident ou chômage qui l'ait causée, et que cette compensation pécuniaire satisfasse à ses besoins et à ceux de sa famille dans la même proportion que son travail normal. Et une assurance vraiment sociale doit lui garantir cette compensation, sans qu'il ait à la réclamer, mais en vertu de son droit appliqué directement par l'organisation des assurés ayant gérance de l'assurance sociale. C'est, pour nous, ce que nous cherchons à réaliser, c'est la marche que nous suivrons. Nous vous demandons donc d'inscrire dans la loi le droit de l'assuré à cette vie humaine et normale et le devoir de la société de le

Garantir. Et pour l'exercer, la gestion et direction de l'assurance devra de plus en plus être attribuée aux assurés organisés à cet effet.

La partie essentielle de cette assurance est plus encore que la compensation des risques, leur prévention. Si cette société est civilisée, si elle donne à chacun de ses membres la compensation des effets de tous les risques, elle doit bien plus encore prévenir ces risques et leurs effets par les moyens législatifs et effectifs nécessaires. Lois protectrices du travail, mesures d'assainissement et d'hygiène, de prophylaxie, de soins médicaux, etc., nécessaires et suffisants et sous le contrôle des délégués des assurés et de leurs syndicats.

**Édouard Vaillant, séance du 26 mars 1910, *Journal officiel, débats parlementaires de la Chambre*, 27 mars 1910, p. 1635 sq.**

#### Doc 17. Le paternalisme en Allemagne : la Badische Anilin und Soda Fabrik vue par un observateur français à la veille de 1914

On a pu calculer plus haut que le salaire moyen des ouvriers s'élève à 5mk. 40 (6fr. 80), en augmentation de 47 pfennigs (60 centimes) sur celui de 1914. Mais il est nécessaire de jeter un rapide coup d'œil sur les installations d'ordre social et hygiénique qui fonctionnent dans les usines et dans les cités ouvrières de Ludwigshafen. J'énumère les plus intéressantes.

L'aération et les mesures de sécurité dans les ateliers sont conformes aux prescriptions les plus sévères. Les ouvriers, pendant les chaleurs, reçoivent gratuitement du café à volonté ; ils sont tenus de se laver le corps entier à la sortie de leur travail ; pour cela, 1007 cabines à douches (707 en 1909) et 86 cabines à baignoires sont dispersées dans l'usine. Le temps du bain est pris sur le temps de travail ; les savons et les linges sont gratuits ainsi que les vestiaires où chaque ouvrier a sa place numérotée pour changer ses vêtements de ville contre ses habits de travail.

Comme conséquence de ce principe inscrit dans les usines « qu'un ouvrier sérieux et travailleur de la Badische peut se sentir, lui et sa famille, assuré du lendemain », l'administration a organisé des primes progressives à l'ancienneté ; le temps de service militaire est considéré comme passé à l'usine et si l'ouvrier soldat est marié, sa famille touche, pendant son service, la même indemnité qu'elle recevrait si l'homme était malade. Chaque ouvrier a droit à un congé payé d'une semaine ; à cette paye, la direction ajoute une prime de 7 marks pour lui permettre un petit voyage.

Un grand nombre d'ouvriers sont logés dans la ville même de Ludwigshafen ; mais en présence de l'augmentation incessante de leur nombre, la Société a créé deux petites cités ou colonies ouvrières.

La première, proche des ateliers, à l'ouest de la ville d'Hemshof, comprend 614 maisons habitées par plus de trois mille personnes ; chaque maison dispose d'un jardin : la photographie ci-jointe montre l'aspect riant et salubre de ces habitations qui sont louées 1 mk.80 (2 fr. 25) par semaine à chaque ouvrier.

La seconde colonie que la Société a dû construire, la première étant entièrement occupée, est située à 8 km de la ville. La superficie de cette cité, dite de Limburgerhof, permettra d'y installer environ douze cents familles, plus au large qu'à Hemshof ; chaque logement se compose d'une cuisine, d'une chambre, de deux pièces mansardées et de deux caves ; il y a en plus une petite étable pour du menu bétail et 220 mètres carrés de jardin ; le loyer est de 2 mk.50 par semaine. L'état d'entretien et de propreté qui règne dans ces habitations est tout à fait remarquable.

Une école a été construite à Limburgerhof et un médecin de campagne y réside.

Les ouvriers peuvent se rendre par le chemin de fer de Limburgerhof à la fabrique, aux frais de la Société ; quelques-uns font la route à bicyclette.

J'ai maintes fois observé que les grandes sociétés industrielles qui travaillent dans les localités écartées ou dans les petites villes, soit philanthropie, soit pour retenir leurs ouvriers, font en leur faveur beaucoup plus que la loi ne les y oblige ; ainsi la Badische Fabrik a créé un ensemble d'institutions de secours qui témoigne pour ses travailleurs d'une sollicitude vraiment paternelle.

L'ambulance de l'usine est en réalité une salle d'opérations d'hôpital, avec traitements électrothérapeutiques, photographie par les rayons X, laboratoire d'analyse, etc.

La maison de convalescence de Kircheimbolanden, à la lisière d'une forêt, est affectée aux ouvriers qui ont besoin de repos et de grand air, à l'exclusion des épileptiques, des contagieux, des alcooliques et des tuberculeux ; pour ces derniers a été construit le sanatorium de Dannenfels, aménagé avec une quarantaine de lits, dans une situation abritée au pied du mont Tonnerre, à quelques kilomètres de Kircheimbolanden, dans un parc de 25 hectares appartenant à la Société. La durée de séjour est limitée entre deux et six mois, mais peut être prolongée. Cet établissement a coûté plus de 350 000 francs et un millier d'ouvriers y ont reçu des soins en 1912.

Il faut, à ces organisations hospitalières, ajouter les soins médicaux assurés aux familles des ouvriers, des établissements de bains gratuits pour les femmes et les enfants. Ces bains ont été fréquentés cinquante-trois mille fois en 1912. Une maison d'accouchement pour les femmes d'ouvriers, une école ménagère pour les jeunes filles, une bibliothèque ouvrière et une salle de gymnastique inséparable, depuis quelques années, de toute création en Allemagne. Je passe sous silence les fonds de secours, de pension, de prévoyance, etc.

De leur côté, les employés ont toute une série d'avantages : d'abord un casino fort élégant. On nomme ainsi une construction qui contient restaurant, café, salle de billard, bibliothèque, fumoirs, salle de fêtes et de réunions. Là deux cents employés peuvent déjeuner chaque jour pour 75 pfennigs. Des villas, au nombre de cent quinze, sont en outre mises à des prix modiques à la disposition de ceux qui désirent ou doivent habiter à proximité de l'usine.

Il existe en outre une caisse de retraite pour les employés, dont l'encaisse s'élève à 7 059 000 marks en 1912 (5 613 000 en 1909) et à laquelle la Société sert un intérêt de 4 %. Cette caisse est alimentée par un capital initial fourni par la Société et par une retenue de 4 % sur les appointements. Les statuts en sont fort instructifs à étudier. Enfin, la Société entretient une caisse d'épargne où tout membre du personnel peut déposer jusqu'à 3 000 marks à 5 % et jusqu'à 5 000 marks à 4 %.

J'ai donné cette organisation sociale de la Badische Anilin und Soda Fabrik comme un type de ce que font aujourd'hui les grandes Sociétés industrielles allemandes ; car, entraînées par l'exemple ou par la nécessité de ne pas traiter leurs collaborateurs moins bien que les firmes voisines, elles arrivent successivement à des aménagements similaires.

Il n'est pas besoin de violents efforts d'imagination pour trouver un rapprochement entre ces puissantes usines qui se dressent au milieu de leurs colonies ouvrières et les burgs orgueilleux des barons féodaux entourés de leurs serfs attachés à la glèbe ; et la social-démocratie ne s'est pas fait faute de multiplier ces faciles comparaisons. Seulement, il y a bien quelques différences, et fondamentales ; d'abord le seigneur moderne est une simple personne civile, le plus souvent

anonyme, et le serf qui travaille pour lui touche de beaux salaires, qui augmentent sans cesse, et n'est pas du tout attaché à la glèbe ; il a pleine et entière licence de faire tout ce qui lui plaît de sa libre personne.

Si on exige de lui un travail suivi et consciencieux, on a pour sa famille et sa personne des égards sans nombre, et finalement, grâce à la maison presque gratuite, aux légumes du jardin, à la volaille et aux lapins de la petite étable, aux syndicats d'alimentation, aux facilités de toute sorte et surtout à des journées de 5 à 6 marks, l'ouvrier peut non seulement vivre avec confort, mais amasser, s'il est sérieux, une petite fortune.

En réalité, la condition des ouvriers allemands s'est améliorée à vue d'œil dans ces dernières années. Bien logés, bien nourris, bien habillés, hors de leur travail ils ont plutôt l'aspect aujourd'hui de petits bourgeois que de prolétaires.

Les marmots qui prennent leurs ébats dans les avenues nombreuses des colonies ouvrières sont propres et joufflus ; ils gambadent, régulièrement tête et pieds nus par le soleil et dans la boue ; c'est un système recommandé pour les aguerrir. D'ailleurs, tout ce monde entend bien vivre et ne se point priver de nourriture pour faire des économies.

Ou je me trompe fort ou il me semble que le socialisme, je parle du socialisme envieux et révolutionnaire, a moins de prise sur lui que dans les périodes passées. Sans doute les syndicats ouvriers, puissamment organisés, n'hésiteront pas plus dans l'avenir que dans le passé à fomentier des grèves, afin d'améliorer encore la condition des salariés, mais ils sentent déjà que le grand public est moins disposé, en voyant combien leur existence est devenue plus douce, à leur prêter son appui moral, et sans aucun doute la voie où le patronat s'est engagé accuse autant d'habileté que de sincère philanthropie.

**Victor Cambon, Les derniers progrès de l'Allemagne, 1914, p. 188 sq.**



Vue générale des établissements de la  
Badische Anilin und Soda Fabrik (Ludwigshafen), vers 1910.

## Chap 4. Révolution industrielle et « question sociale » (1870-1914) – L'essor du mouvement ouvrier

### Doc 18. Le syndicalisme et les ouvrières allemandes à la fin du 19<sup>e</sup> siècle

Il est hors de doute que le travail féminin joue un rôle croissant dans les pays à production capitaliste. [...] Le recensement professionnel de 1882 établit qu'il y avait en Allemagne, sur un total de 7 340 789 salariés, 1 509 167 femmes soit 20,66 %. [...]

On a insisté ici à plusieurs reprises sur les causes de cette utilisation croissante de la main-d'œuvre féminine : son prix peu élevé et le perfectionnement tant des moyens que des méthodes de production. La machine automatique qui bien souvent n'a même pas besoin de réglage et qui travaille avec la force d'un géant et une habileté, une rapidité et une précision magiques, rend inutiles force musculaire et qualification. L'entrepreneur capitaliste peut dès lors embaucher des femmes là où jadis il devait employer des hommes. Et il les embauche de préférence, car la force de travail des femmes est bon marché, meilleur marché que celle des hommes.

Bien que dans la plupart des cas la capacité productive de la travailleuse ne soit nullement inférieure à celle des hommes, la différence entre les salaires masculins et féminins est, elle, très importante. Très souvent ces derniers ne représentent que la moitié et souvent même un tiers des premiers. [...]

Sur 100 ouvrières à Mannheim, plus de 99 gagnent moins de 15 marks par semaine et parmi celles-ci, 54 ne gagnent que de 3 à 8 marks et 27 atteignent 10 marks. Ces chiffres sont éloquentes et il va de soi qu'avec de tels salaires, les ouvrières vivent dans la misère, voire dans une extrême indigence. Il est évident que ces salaires de misère poussent des milliers de femmes prolétaires dans les rangs du *Lumpenproletariat*. La faim les contraint à chercher partiellement ou provisoirement des ressources dans la prostitution, à vendre leur corps pour gagner le pain que la vente de leur force de travail ne suffit pas à leur assurer.



Mais les ouvrières ne sont pas les seules victimes de cette misérable rémunération de leur force de travail. Les ouvriers sont également touchés. Parce qu'elles ont de bas salaires, les femmes deviennent pour les hommes des concurrentes déloyales et font baisser leurs salaires.

[...] Effrayés par les conséquences économiques du travail féminin et par les abus qui en découlent, les travailleurs organisés ont réclamé pendant un certain temps l'interdiction du travail féminin dans l'industrie. Ils ne considéraient celui-ci que sous l'angle étroit du salaire. Grâce à la propagande socialiste, le prolétariat conscient a appris à envisager le problème sous un autre aspect, sous l'aspect de sa signification historique pour la libération de la femme et du prolétariat.

[...] Compte tenu de ce que des milliers de femmes travaillent dans l'industrie, leur intégration dans le mouvement syndical est, pour ce dernier, une nécessité vitale. Dans les secteurs où le travail féminin occupe une place importante, il est impossible d'envisager une quelconque action en vue d'une augmentation de salaire, d'une réduction du temps de travail ou toute autre chose, parce que l'attitude des travailleuses non syndiquées la condamnerait d'avance à l'échec. Certaines luttes engagées avec de bonnes perspectives ont finalement échoué parce que les patrons ont pu, contre les travailleurs syndiqués, utiliser les travailleuses non syndiquées qui ont continué de travailler ou même ont été embauchées à n'importe quelle condition et qui se faisaient ainsi briseuses de grève.

[...] Il y a de nombreuses raisons à ce que le travail des femmes soit beaucoup plus mal rémunéré que le travail des hommes. La première est que les travailleuses ne sont pour ainsi dire pas organisées sur le plan syndical. Il leur manque la force que confère l'unité, le courage, la combativité, l'esprit et la capacité de résistance que donne le soutien d'une organisation, c'est-à-dire d'une puissance au sein de laquelle chacun lutte pour tous et tous pour chacun. Il leur manque en outre l'éducation et la formation qu'assure le syndicat.

[...] C'est pourquoi l'intégration des travailleuses dans les syndicats est impérative tant dans leur intérêt propre que dans celui des travailleurs. Plus les syndicats compteront de travailleuses prêtes à lutter la main dans la main avec leurs camarades d'usine et d'atelier pour de meilleures conditions de travail, plus grandes seront les chances de voir augmenter les salaires féminins et se réaliser le principe : à travail égal, salaire égal sans distinction de sexe. La travailleuse syndiquée et traitée sur le même pied que le travailleur cesse d'être pour lui une concurrence déloyale.

Les travailleurs syndiqués prennent de plus en plus conscience de l'urgence qu'il y a à amener les travailleuses dans leurs rangs. Au cours de ces dernières années, les efforts dans ce sens n'ont pas manqué de la part des syndicats. Et pourtant combien peu a été fait et que ne reste-t-il pas à accomplir à cet égard !

D'après le rapport de la Commission générale des syndicats allemands, sur 52 fédérations, 14 seulement comptent des femmes parmi leurs adhérents. [...]

La syndicalisation des travailleuses ne pourra faire de progrès sensibles qu'à partir du moment où, non plus quelques personnes isolées, mais chaque syndiqué aura à cœur de recruter ses collègues femmes d'usine ou d'atelier. Toutefois, deux conditions sont nécessaires pour mener à bien cette tâche. Les travailleurs doivent cesser de voir dans les travailleuses en premier lieu une femme à qui on fait la cour si elle est jeune, jolie, sympathique, gaie et avec laquelle on se permet le cas échéant quelques privautés ou grossièretés selon qu'on est soi-même plus ou moins cultivé. Les travailleurs doivent au contraire s'habituer à traiter les femmes en premier lieu comme des prolétaires, des compagnes de travail et d'esclavage, des camarades indispensables et leurs égales dans la lutte des classes.

**Clara Zetkin, *Die Gleichheit (L'égalité)*, 1<sup>er</sup> novembre 1893, publié dans Clara Zetkin, *Batailles pour les femmes*, Paris, Éditions Sociales, 1980.**

#### Doc 19. Grève à Limoges en 1905

En avril 1905 a lieu à Limoges une grève qui a pour origine le harcèlement sexuel exercé par le contremaître d'une usine de porcelaine sur les ouvrières. La grève éclate dans plusieurs entreprises de la ville.

Les porcelainiers de Limoges, au nombre de plus de quinze mille sont en grève. Ils réclament le renvoi de leurs contremaîtres auxquels ils reprochent des agissements odieux. L'un est accusé d'obliger les ouvrières, sous peine de renvoi à subir ses galanteries ; l'autre, clérical avéré, veut imposer aux ouvriers des pratiques religieuses qui répugnent à leur conscience.

Les ouvriers de Limoges défendent donc leur foyer et leur liberté. Ils luttent pour quelque chose de plus sacré que leurs intérêts économiques ; ils luttent pour les droits les plus incontestables de l'homme et du citoyen. [...]

En leur payant un salaire sur lequel il prélève d'ailleurs un bénéfice exorbitant, le patron acquiert le droit de traiter ses ouvriers comme des bêtes de somme. Pas de justice, pas d'égards : le maître ou son valet peuvent tout se permettre ; ils peuvent abuser de leur autorité pour violenter la conscience des ouvriers, pour offenser leur dignité d'hommes ; ils peuvent user de brutalité et d'arbitraire, imposer au personnel de l'usine leurs caprices et leurs fantaisies et congédier qui leur déplaît. Et la loi républicaine, qui proclame les droits sacrés de l'individu, n'a pas à intervenir. [...]

Il ne s'agit pas ici, qu'on le sache bien, de la discipline dans l'atelier. Personne n'en conteste la nécessité. Et les ouvriers, s'ils acquéraient l'outillage, s'ils devenaient les maîtres dans l'usine,

seraient obligés de la maintenir et sans doute de la rendre plus étroite encore. Mais la discipline n'exclut ni la politesse, ni la justice. Elle devient tyrannie odieuse et intolérable si elle dégénère en arbitraire et en brutalité. C'est le cas pour les usines de Limoges, où vient d'éclater un redoutable conflit. Dans ce conflit, toutes nos sympathies – est-il besoin de le dire ? – sont pour les ouvriers, qui défendent en leur personne la conscience et la dignité de tous les travailleurs, et qui réclament le droit d'être traités en hommes libres, et non comme des forçats.

« Pour le droit », *La Lanterne*, 16 avril 1905, p. 1.

#### Doc 20. La Charte d'Amiens (1906)

« Le Congrès confédéral d'Amiens confirme l'article 2<sup>1</sup>, constitutif de la CGT : "La CGT groupe, en dehors de toute école politique, tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat".

Le Congrès considère que cette déclaration est une reconnaissance de la lutte de classe, qui oppose sur le terrain économique, les travailleurs en révolte contre toutes les formes d'exploitation et d'oppression, tant matérielles que morales, mises en œuvre par la classe capitaliste contre la classe ouvrière.

Le Congrès précise, par les points suivants, cette affirmation théorique :

Dans l'œuvre revendicatrice quotidienne, le syndicalisme poursuit la coordination des efforts ouvriers, l'accroissement du mieux-être des travailleurs par la réalisation d'améliorations immédiates, telles que la diminution des heures de travail, l'augmentation des salaires, etc.

Mais cette besogne n'est qu'un côté de l'œuvre du syndicalisme ; il prépare l'émancipation intégrale, qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste ; il préconise comme moyen d'action la grève générale et il considère que le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, sera, dans l'avenir, le groupe de production et de répartition, base de réorganisation sociale.

Le Congrès déclare que cette double besogne, quotidienne et d'avenir, découle de la situation des salariés qui pèse sur la classe ouvrière et qui fait, à tous les travailleurs, quelles que soient leurs opinions ou leurs tendances politiques ou philosophiques, un devoir d'appartenir au groupement essentiel qu'est le syndicat.

Comme conséquence, en ce qui concerne les individus, le Congrès affirme l'entière liberté pour le syndiqué, de participer, en dehors du groupement corporatif, à telles formes de lutte correspondant à sa conception philosophique ou politique, se bornant à lui demander, en réciprocité, de ne pas introduire dans le syndicat les opinions qu'il professe au dehors.

En ce qui concerne les organisations, le Congrès déclare qu'afin que le syndicalisme atteigne son maximum d'effet, l'action économique doit s'exercer directement contre le patronat, les organisations confédérées n'ayant pas, en tant que groupements syndicaux, à se préoccuper des partis et des sectes qui, en dehors et à côté, peuvent poursuivre en toute liberté la transformation sociale".

**SIGNATAIRES** : (*Nous donnons le nom tel qu'il est écrit dans le compte rendu puis entre crochets le vrai nom*). Marie [Marie François, ouvrier typographe de la Seine] ; Cousteau [Cousteau M., ouvrier jardinier] ; Menard [Ménard Ludovic, ouvrier ardoisier à Trélazé] ; Chazeaud [Chazeaud Jules, chaudronnier, Lyon] ; Bruon [Bruon C., bâtiment] ; Ferrier [Ferrier Louis, serrurier, Grenoble] ; E. David, B. d. T. Grenoble [David Eugène, plâtrier-peintre, Grenoble] ; Latapie [Latapie Jean, métallurgie, Paris] ; Médard [Médard Jean-Baptiste] ; Merrheim [Merrheim Alphonse, métallurgie] ; Delesalle [Delesalle Paul, métallurgiste en instruments de précisions, Paris] ; Bled [Bled Jules, jardinier, Seine] ; Pouget [Pouget Émile] ; Tabard E. [Tabard Etienne, cocher-livreur, Paris] ; Bousquet A. [Bousquet Amédée, boulanger, Paris] ; Monclard [boulanger, Marseille] ; Mazau [Mazaud Jacques, cocher de fiacres, Seine] ;

---

<sup>1</sup> L'article 2 précise : « La CGT a exclusivement pour objet d'unir sur le terrain économique et dans des liens d'étroite solidarité les travailleurs en lutte pour leur émancipation intégrale. Les éléments constituant la CGT devront se tenir en dehors de toutes les écoles politiques. » La citation renvoie donc en fait au 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 1<sup>er</sup> adopté en septembre 1902 au congrès de Montpellier.

Braun [Braun Joseph, ouvrier mécanicien] ; Garnery [Garnery Auguste, bijoutier, Seine] ; Luquet [Luquet Alexandre, coiffeur, Paris] ; Dret [Dret Henri, cordonnier, Paris] ; Merzet [Merzet Etienne, mineur, Saône-et-Loire] ; Lévy [Lévy Albert, employé] ; G. Thil [Thil G., lithographe] ; Ader [Ader Paul, ouvrier agricole, Aude] ; Yvetot [Yvetot Georges, typographe, Seine] ; Delzant [Delzant Charles, verrier, Nord] ; H. Galantus [Galantus Henri, ferblantier, Paris] ; H. Turpin [Turpin H., voiture] ; J. Samay, Bourse du Travail de Paris [Samay J.] ; Robert [Robert Charles, palissonneur en peaux, Grenoble] ; Bornet [Bornet Jules, bûcheron, Cher] ; P. Hervier, Bourse du Travail de Bourges [Hervier Pierre, Bourges] ; Dhooghe, Textile de Reims [Dhooghe Charles, tisseur] ; Roullier, Bourse du Travail de Brest [Roullier Jules, électricien, Finistère] ; Richer, Bourse du Travail du Mans [Richer Narcisse, ouvrier en chaussures] ; Laurent L., Bourse du Travail de Cherbourg [Laurent Léon] ; Devilar, courtier de Paris [Devilar C.] ; Bastien, Textile d'Amiens ; Henriot, Allumettier, [Henriot H.] ; L. Morel de Nice [Morel Léon, employé de commerce] ; Sauvage [mouleur en métaux] ; Gauthier [Gautier Henri, chaudronnier, Saint-Nazaire].

Déclaration adoptée le 13 octobre 1906 par le IX<sup>e</sup> Congrès de la Confédération générale du Travail, réuni du 8 au 14 octobre 1906 à Amiens.

Doc 21. Jules Adler (1865 - 1952), *La Grève au Creusot* (1899).



© ADAGP, Photo RMN-Grand Palais - Bulloz

## Chap 5. Les sociétés dans la « guerre totale » (1914-1918)

Doc 22. Mobilisation de la main-d'œuvre féminine pendant la 1<sup>ère</sup> Guerre mondiale

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

---

# Aux Femmes Françaises

La guerre a été déchainée par l'Allemagne malgré les efforts de la France, de la Russie, de l'Angleterre pour maintenir la paix.  
A l'appel de la Patrie, vos pères, vos fils et vos maris se sont levés et demain ils auront relevé le défi.  
Le départ pour l'armée de tous ceux qui peuvent porter les armes laisse les travaux des champs interrompus : la moisson est inachevée, le temps des vendanges est proche.  
Au nom du Gouvernement de la République, au nom de la Nation tout entière groupée derrière lui, je fais appel à votre vaillance, à celle des enfants que leur âge seul et non leur courage dérobie au combat.  
Je vous demande de maintenir l'activité des campagnes, de terminer les récoltes de l'année, de préparer celle de l'année prochaine : vous ne pouvez pas rendre à la Patrie un plus grand service.  
Ce n'est pas pour vous, c'est pour elle que je m'adresse à votre cœur.  
Il faut sauvegarder votre subsistance, l'approvisionnement des populations urbaines et surtout l'approvisionnement de ceux qui défendent à la frontière, avec l'indépendance du pays, la civilisation et le droit.  
Debout donc, Femmes Françaises, jeunes enfants, filles et fils de la Patrie ! Remplacez sur le champ du travail ceux qui sont sur les champs de bataille. Préparez-vous à leur montrer demain la terre cultivée, les récoltes rentrées, les champs ensemencés. Il n'y a pas dans ces heures graves de labeur infime ; tout est grand qui sert le Pays.  
Debout à l'action, au labeur ! Il y aura demain de la gloire pour tout le monde.

**Vive la République ! Vive la France !**

Pour le Gouvernement de la République :  
Le Président du Conseil des Ministres,  
**RENÉ VIVIANI.**

Paris, le 6 Août 1914.

Article extrait du quotidien *Le Journal* du 13 février 1917. ➡

## LES FEMMES dans les usines de guerre

Au tour, à l'ajustage,  
à l'emboutissage

Lorsqu'on fit appel au concours des femmes dans les usines de munitions, on ne pensa qu'à leur confier des travaux en quelque sorte automatiques, dans l'exécution desquels n'entraît aucune initiative d'ordre technique.

Le *Bulletin des usines de guerre* nous apprend aujourd'hui qu'on pouvait mieux attendre de leur habileté.

Dans un grand établissement de l'ouest on a eu l'heureuse idée d'étendre le rôle des ouvrières et d'en faire des ajusteuses et des tourneuses. Commencée il y a quelques mois, l'expérience a parfaitement réussi. Naturellement, on a choisi les ouvrières que leurs aptitudes semblaient particulièrement désigner. Des cours théoriques et des travaux pratiques ont été institués pour elles. Pendant huit semaines elles acquièrent ainsi des notions sur les différents outils de tournage et d'ajustage et leur emploi, leur entretien, les différentes vitesses, etc.

Cinquante ouvrières ont ainsi accompli avec satisfaction leur apprentissage et ont pris une nouvelle place dans les ateliers.

Leur salaire est augmenté comme celui des ouvriers et elles touchent un boni sur le travail aux pièces.

L'usine qui a pris cette excellente initiative n'a qu'à s'en louer.

Il en est de même de celle qui, dans la région de Belfort, n'a pas hésité à confier à des équipes d'ouvrières la confection des obus de gros calibres. Les projectiles de 220 y sont maintenant emboutis et tréfilés *uniquement par des femmes*.

On s'est attaché, il est vrai, à « mécaniser » jusqu'à l'extrême les moyens de maintenance, de façon à rendre toutes les opérations aussi indépendantes que possible de la force physique de l'ouvrière.

Vingt-trois femmes desservent ainsi un groupe de deux presses pour obus de 220.

Les résultats obtenus sont tout simplement surprenants.

La production moyenne atteinte par les équipes féminines est ainsi de trente ébauches embouties de 220 à l'heure.

*Le rendement maximum réalisé par les femmes a atteint même trente-huit emboutis à l'heure alors que le maximum obtenu par les hommes pour le même travail a été de trente-quatre emboutis.*

Done, aussi bien pour les travaux de pure précision mécanique que pour des travaux de force, on peut compter sur le concours des femmes, à qui, de la sorte, rien de ce qui peut aider à la défense nationale ne sera resté étranger. — LUCIEN CHASSAIGNE.

# La Grève des Midinettes PARISIENNES

*Elle tend à devenir générale*

Ainsi que nous le faisons pressentir, le mouvement gréviste a pris une ampleur considérable. Aux ouvrières des maisons Jenny et Cherruit sont venues se joindre, hier, celles des entreprises Deuillet, Premet, Lauvin, Brandt, Schwob et Zimmermann ; ce qui porte à environ deux mille le nombre des midinettes ayant cessé le travail.

Et l'enthousiasme est tel qu'il faut s'attendre à une généralisation de la grève. Patrons et patronnes étaient loin de se douter que l'application de la semaine anglaise leur vaudrait un conflit de cette importance.

— Nous acceptons la semaine anglaise, ont répondu les cousettes, mais nous n'admettons pas qu'elle entraîne une diminution de nos salaires.

Et voilà le mouvement déclenché.

Aujourd'hui, les ouvrières sont unanimes à revendiquer une augmentation de un franc par jour et de 0 fr. 50 pour les apprenties. Elles ont tenu, hier, deux réunions à la Bourse du Travail. La salle Ferrer était trop petite pour les contenir toutes. Les tailleurs des maisons en grève avaient suivi, par solidarité. Ils en furent remerciés par des acclamations. Lorsque des « arpètes » vinrent, sur l'invitation des militants, prendre place à la tribune, l'auditoire éclata en applaudissements.

Tour à tour les camarades Millerat, du Syndicat de la couture et Dumas, de la Fédération de l'habillement, ainsi qu'un militant syndicaliste, adjurèrent les midinettes de « tenir jusqu'au bout ».

— Le salaire de la femme, déclarèrent-ils en substance, doit être suffisamment rémunérateur pour lui permettre de vivre et de sauvegarder sa dignité.

« La grève des Midinettes parisiennes »  
(L'Humanité, 16 mai 1917, p. 4)

Ils furent écoutés avec bonne humeur et applaudis frénétiquement.

Le syndicat patronal de la couture se réunira aujourd'hui à 14 heures à l'effet d'examiner les revendications ouvrières, qu'une délégation sera chargée de défendre.

Déjà, la maison Ibaniez a déclaré accorder l'augmentation de un franc et de 0 fr. 50, à l'exclusion toutefois de la semaine anglaise.

Les midinettes se réuniront à nouveau aujourd'hui à la Bourse du Travail.

Le Conseil syndical tiendra une réunion à 18 heures.

Jeudi à 14 h. 30 aura lieu, 33, rue de la Grande-aux-Belles, une Conférence-Concert, avec le concours du Syndicat des artistes lyriques. Les travailleurs de toutes les corporations y seront invités.

Ajoutons enfin que le Comité de grève distribue des secours aux grévistes les plus nécessiteux.

## SUR LES BOULEVARDS

Midi.

Sur les grands boulevards, un long cortège s'avance. Ce sont les midinettes parisiennes, aux corsages fleuris de lilas et de muguet ; elles courent, elles sautent, elles chantent, elles rient, et pourtant ce n'est ni la Sainte-Catherine, ni la Mi-Carême : c'est la grève.

Le matin, la troupe joyeuse s'était rendue devant les maisons Jeanne Ibaniez, Premet, Deuillet et Brandt, et avait réussi à amener à elles leurs compagnes, travaillant dans ces différentes entreprises.

A cette heure, elles se rendent chez Drecoll, où elles sont attendues avec impatience. Sur un signal elles s'engouffrent dans le couloir, montent jusqu'au premier étage de la maison et redescendent triomphantes ; mais les ouvrières de la maison Drecoll ne gagneront point la rue : elles ont été renfermées à clé par leurs patrons.

— Faut pas s'en faire ; elles viendront demain matin avec les Paquin et les Buzenet.

Et la cohorte des cousettes parisiennes remonta la rue de la Paix. Devant les maisons de couture, des agents ont remplacé les vieux portiers galonnés d'or. La garde veille. Mais les gracieuses grévistes n'en ont cure. Elles passent indifférentes, regardant d'un air de dédain les gardiens de l'ordre public mobilisés contre les couturières. Dans le plus grand calme, acclamées par un public sympathique à leur juste cause, elles gagnent, au nombre de quinze cents, la Bourse du Travail.

# Les Hommes du Jour

Annales Politiques, Sociales, Littéraires et Artistiques

JUSQU'ABOUTISTES

Directeur : HENRI FABRE



(Gliché Excelsior.)

Hédomadaire : le Samedi  
26 Mai 1917 — N° 475.  
25 CENTIMES  
PARIS (Tél. : Louvre 21 42)

## LES MIDINETTES

ADMINISTRATION  
19, rue J. J. Rousseau  
ABONNEMENTS :  
1 an, 10 fr. ; 6 mois, 6 fr.

Ci-contre : Une du journal *Les Hommes du jour*, 26 mai 1917.

Women and men work amid rows of artillery shells at the National Filling Factory in Chilwell. 1917



Doc 23. La mobilisation de la main-d'œuvre coloniale et étrangère au Creusot (1915-1916)

Les hommes sont en majeure partie rentrés à leurs foyers et portent le brassard rouge, remplacé plus tard par le brassard noir avec cartouche blanc réservé au cachet du régiment ; des soldats originaires de tous les points du pays, du Nord notamment, viennent renforcer les métallurgistes creusotins et donnent à notre ville une animation inaccoutumée. Plus tard nous voyons arriver des terrassiers Kabyles, dont le séjour est de courte durée, puis, quand les événements malheureux les auront chassés de leur pays, en février, mars 1916, les ouvriers métallurgistes serbes, les uns logés au Creusot, les autres, les manœuvres, cantonnés à Montchanin dans les installations organisées par MM. Schneider et Cie ; en avril nous côtoyons même quelques soldats nègres mobilisés dans nos usines. Enfin dans le 2<sup>e</sup> semestre 1915, l'embauchage des femmes s'accroît fortement. La sortie des ouvriers devient un spectacle peu banal ; les costumes les plus variés, les parlers les plus divers donnent l'impression d'une Tour de Babel, d'une cité cosmopolite. [...]

Le Creusot a continué à recevoir des éléments exotiques variés, Chinois, Kabyles, Portugais, prisonniers austro-hongrois formés en majeure partie de Croates, de Tchèques, de Slovènes, tous hostiles aux Empires Centraux et assez bien accueillis dans les ateliers, puis des prisonniers allemands.

Des baraquements furent montés par l'Usine dans tous les terrains vagues, rue de la Gare, à Chanliau, vers St Henri. En décembre 1916 l'on comptait 550 Chinois, 270 Kabyles, 122 Espagnols, 300 prisonniers austro-hongrois et 570 prisonniers allemands ; le nombre des Chinois, des Kabyles et des Allemands a augmenté sensiblement depuis cette date.

Les ouvriers étrangers appartenant à des nations neutres sont parfois mal vus de la partie inintelligente de la population et il n'est pas rare d'entendre des femmes d'ouvriers dire « que

les Chinois viennent chasser leurs hommes de l'Usine » alors qu'ils devraient aller au front et que leurs maris devraient rester à l'atelier. Les Creusotines courageuses qui s'embauchent aux Usines Schneider et Cie se voient décocher les mêmes flèches et plus d'un crêpage de chignon est dû à des discussions sur ce sujet absurde. Combien l'éducation, la formation morale de la masse sont loin d'être parfaites et combien il est prouvé chaque jour davantage que la bêtise humaine n'a pas de limite ! [...]

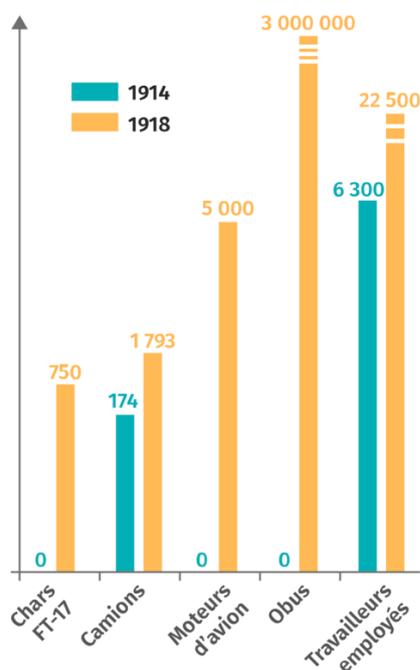
Les Chinois se montrent en général doux, polis, propres, intelligents ; ils déclaraient aux ouvriers de leur entourage quelques jours après les événements de novembre 1916 : « Nous aimer Français, mais Français pas bons ». Ces événements ont dû donner à réfléchir aux malins qui, hommes et surtout femmes, prenaient plaisir à vexer des étrangers incapables de se défendre, riant de chaque flèche empoisonnée lancée par eux comme un trait d'esprit.

Les Kabyles, pendant leur Ramadan, se prosternant face au soleil levant les bras étendus, ont vivement intéressé les passants. Le geste est imposant ; il a sa grandeur. Quelle puissance contient en germe chaque religion ! L'homme, même le simple, s'élève par elle aussi haut que le lui permet sa nature. Il a la nostalgie de l'Infini, du Divin et il se courbe, dompté, soumis, enfant.

**Archives départ. de la Saône-et-Loire, « Une chronique du secrétaire de mairie, Pierre Ferrier » [en ligne]**

[https://www.archives71.fr/arkotheque/navigation\\_facette/index.php?f=lecreusot](https://www.archives71.fr/arkotheque/navigation_facette/index.php?f=lecreusot)

Doc 24. La production des usines Renault pendant la Première Guerre mondiale



<https://www.lelivrescolaire.fr/page/7126004>



Femme manutentionnant des obus aux usines Renault (24 novembre 1916). © Renault



Usines Renault : l'atelier de montage des chars FT17 (1918) © Renault Histoire. DR.  
<https://www.centenaire.org/fr/tresors-darchives/fonds-privés/archives/les-archives-de-renault>

#### Doc 25. La démobilisation des femmes en France au lendemain de la Grande Guerre

On parle beaucoup – je ne dis pas beaucoup trop – de la démobilisation des poilus. On parle de la démobilisation des chevaux, voire des chiens. Si nous nous occupons un peu de la démobilisation des femmes ?

Elle s'accomplit tranquillement, sans bruit, discrète comme un frou-frou. S'il y a quelque part du malaise, des plaintes, des larmes, de la détresse, le murmure n'en parvient point jusqu'aux oreilles de cette grande dame distraite et tiraillée qu'est l'opinion. C'est que les femmes ne sont pas encore électrices sans doute. On imagine facilement que cette démobilisation s'est accomplie de façons bien différentes, suivant les milieux. Notre curiosité nous a menés dans toutes les classes de la société, et la diversité des confidences que nous avons recueillies n'étonnera point. Avant de parler des mobilisées bénévoles de la bourgeoisie et de l'aristocratie, occupons-nous d'abord des ouvrières et des employées.

Il est difficile de fixer le nombre, même approximatif, des femmes que cette guerre nous a contraints d'employer dans les arsenaux, les usines, les entreprises de l'État, ou privées, les administrations, les ministères, les hôpitaux, les ambulances, les gares, les états-majors, etc., etc. Il atteignait plusieurs centaines de mille.

Dès la signature de l'armistice, on songea à renvoyer cette armée de travailleuses, et le 17 novembre 1918, paraissait une première circulaire suivant laquelle les employées et ouvrières qui consentiraient à abandonner leur travail avant le 5 décembre toucheraient une indemnité de départ égale à trente jours de salaire.

Celles qui ne voudraient pas profiter de cette faculté perdraient sur les trente jours de salaire alloués autant de jours qu'elles en passeraient encore dans l'établissement après le 5 décembre. À ces indemnités s'ajoutaient celles qui sont normalement accordées en cas de cessation de travail, c'est-à-dire une journée de salaire par quatre mois de présence.

Un peu plus tard, une nouvelle circulaire prorogeait jusqu'au 1er mars, puis, tout récemment, jusqu'au 1<sup>er</sup> avril, ces dispositions pour les ouvrières devenues veuves depuis la guerre, les

femmes des disparus, des réformés pour blessure de guerre, les filles des militaires tués à l'ennemi ou morts des suites de blessures et les femmes de mobilisés touchant l'allocation.

Celles qui ne voulaient pas profiter des avantages d'un départ immédiat devaient être remerciées peu à peu, par rang d'ancienneté, en tenant compte des nécessités de leurs fonctions et avec préavis de huit jours. Cela ne se passa point sans difficultés, sans froissements. De petits oublis, de légers passe-droits, provoquèrent des protestations, des réclamations qui ne se sont point transformées en actes. C'est à peine si cette petite tempête intérieure vint affleurer à la surface. En définitive, le renvoi s'est accompli vaille que vaille ; et à l'heure actuelle on évalue dans les usines, et en moyenne partout, à 80 % la diminution de la main-d'œuvre féminine.

Dans les arsenaux de la banlieue parisienne, dont le personnel avait plus que décuplé pendant la guerre et qui occupaient jusqu'à trois mille femmes chacun, il n'en reste plus maintenant que quatre à cinq cents, généralement partagées en deux équipes, travaillant cinq heures par jour et gagnant un salaire qui varie entre 5 et 6 francs, plus deux francs de vie chère.

À ce propos, il n'est pas mauvais peut-être de redresser une erreur qui s'est accréditée par de hâtives généralisations. On croit que toutes les ouvrières d'usines se voyaient attribuer des salaires pareils à ceux des ouvriers. En réalité, celles-là seules qui, pendant deux ans, se sont astreintes à apprendre le métier, le dessin, et qui pouvaient travailler aux pièces, les sertisseuses, les emboutisseuses, ont eu, à travail égal, salaire égal à celui des spécialistes hommes. Excellente application avant la lettre des revendications présentées naguère à la Conférence de la paix par les associations féministes.

On est d'ailleurs très satisfait du travail des femmes, non seulement dans les bureaux et les administrations, mais dans les usines. Le fait m'a été affirmé par des personnalités qui vivent au milieu d'elles, qui les voient agir, qui savent ce qu'elles pensent et ce qu'on pense d'elles, entre autres l'excellente avocate Me Maria Vérone, et mainte femme dont la grande modestie n'a d'égale que son intelligente activité et son dévouement quasi religieux. Elles se sont habituées aux gros travaux comme aux plus minutieux de la métallurgie, où elles ont parfaitement réussi. On les accepte donc volontiers. Toutes les difficultés seraient aplanies et le chômage diminué, à condition de ne prendre que de la main-d'œuvre française, si le travail était organisé.

Mais voici la pierre d'achoppement. Celles qui ont quitté l'usine sur de belles promesses ne veulent plus reprendre les travaux féminins, parce qu'ils sont incomparablement moins rétribués ; même la lingerie de luxe, où l'ouvrière ne gagne guère plus de 3 fr. 50 à 4 francs, pour une besogne difficile, fatigante et qui use les yeux ; même la dentelle, où le mètre est payé 0 fr. 50 et vendu 10 francs. De plus, la femme qui travaille chez elle le fait souvent dans de mauvaises conditions de confort et d'hygiène, en des logements étroits, malsains, mal éclairés. Elle regrette le mouvement, la gaieté de l'usine et du travail en commun. Elle veut donc y retourner. Mais les places sont limitées et les hommes sont là. Il est une administration où la situation de ces démobilisées est vraiment pénible, c'est celle des PTT. Lorsqu'on fit appel aux femmes dans ces services, elles accoururent en foule, la plupart de province, et remplirent parfaitement leur tâche dans des conditions de vie assez peu agréables. Quand sévèrent les gothas, beaucoup d'entre elles, rappelées par leurs familles inquiètes, voulurent s'en retourner. On leur fit dire qu'elles perdraient leur place. Elles restèrent, travaillant de jour et de nuit, dans des locaux, comme celui de la rue de Grenelle, sans autre protection qu'un mince vitrage. Du jour au lendemain, on les renvoie. Elles sont extrêmement peinées.

Elles comprennent fort bien que les anciens employés revenus du front reprennent leur place, mais pas du tout qu'on leur substitue des auxiliaires qu'on ferait mieux, disent-elles, de démobiliser, qui sont une charge pour l'État et qui ne connaissent pas l'*a b c* du travail qu'on leur impose. Il y a pourtant de nombreux vides qu'elles occuperaient naturellement. On leur parle d'un concours et on leur promet des points supplémentaires. La belle affaire si ce concours

portait encore sur le côté pratique de leur profession ! Mais non il leur faut étudier la géographie et le style.

Même les femmes qui quittent le ministère du travail, comble d'ironie, ne trouvent pas à s'employer. Pour la plupart, victimes de la guerre, elles ne retrouvent pas un époux. Avec qui ces ouvrières, ces employées se marieraient-elles ?

Qu'a-t-on fait, je veux dire qu'ont fait les pouvoirs publics pour aider ces femmes ? Trop peu. Heureusement, l'initiative privée ne leur fait point défaut. J'ai vu dans un de ces arsenaux, dont je parlais plus haut, un foyer admirablement installé dans un local vaste, aéré, clair, égayé de couleurs vives, comprenant une crèche de soixante lits, des salles de jeux, d'enseignement, d'allaitement, un réfectoire où pour 1 fr.75, les ouvrières prennent un repas sain et copieux, une salle de musique et de lecture où France, Bazin, Bordeaux et Dumas sont passionnément feuilletés sous le regard bienveillant d'une éminente femme, que ce beau résultat ne contente point et qui s'occupe déjà de fonder pour ses démobilisées des ateliers où elles apprendront la maroquinerie et la fabrication des tapis d'Orient. Voilà une belle et bonne œuvre !

Des comités américains, également, vont organiser, en province, des cours professionnels de broderie et de lingerie. Si l'on parvient à recruter pour eux un personnel suffisant parmi les jeunes filles et les femmes sans travail, les dames américaines sont certaines de trouver de nombreux débouchés en Amérique où ces articles de luxe ne se heurtent pas comme en France à la surproduction.

Il faudrait multiplier ces organismes pour les nombreuses démobilisées, qui, non syndiquées, non affiliées à la C.G.T., se retrouvent dans la vie ordinaire sans ressources, sans appui, sans métier et que les difficultés de la vie actuelle obligent à travailler.

**Charles Tardieu, « La démobilisation des femmes », *Le Figaro*, 31 mars 1919, p. 1-2.**

## Chap 6. Stabilisation des sociétés européennes et tournant taylorien : les années 1920

### Doc 26. La grève des cheminots en France (1920)

[...] La grève a bien un caractère nettement politique. Cet article de M. Delagrangé, secrétaire du syndicat de Périgueux, qui a récemment déclenché la grève des ateliers et dépôts du réseau d'Orléans, publié dans le *Prolétaire de la Dordogne*, le dit en termes formels :

« Quoi que puisse en penser la commission exécutive de notre fédération, la question des salaires solutionnée à demi, les cheminots comprennent de plus en plus que leur sort est lié au problème social tout entier. Ils sentent profondément que dans le régime capitaliste actuel aucune réforme ne peut apporter une amélioration sensible dans l'existence des travailleurs. Ils ont l'impression que nous tournons dans un cercle vicieux qui se resserre de plus en plus, duquel le prolétariat cherche à s'évader. C'est pourquoi nos camarades des chemins de fer, lorsqu'ils apprirent la nouvelle dérobade de notre fédération, éprouvèrent un véritable désappointement. « [...] Partout, le syndicalisme révolutionnaire s'affirme comme une nécessité. La collaboration des classes meurt, entraînant avec elle les hommes qui l'ont préconisée. Au prochain congrès des cheminots du P.-O., il y a lieu de prévoir un changement complet ; des camarades, imbus de la lutte des classes, devront remplacer les défaillants. Au prochain congrès fédéral, il est impossible que Bidegarray retrouve une majorité. »

Si l'on est avec moi pour constater que la fédération des cheminots est aujourd'hui la clef de voûte de l'organisation syndicale de notre pays, on comprendra quelle répercussion aurait, au sein de la CGT elle-même, la déchéance de notre secrétaire fédéral.

Ce geste se fait sentir comme indispensable ; les militants de chaque syndicat qui ont compris, le danger pour les travailleurs de la collaboration des classes devront se mettre d'accord, dans chaque union du réseau, sur une motion unique. »

L'article se termine sur ces mots : « À la besogne, camarades parisiens, pour que triomphe à notre prochain congrès le point de vue révolutionnaire. »

Ces tendances de la grève actuelle n'échappent à de nombreux groupements. L'Union nationale des anciens combattants a adressé à ses adhérents un appel ainsi conçu :

« Vous qui avez donné votre sang et votre vie à la patrie, vous ne lui refuserez pas, en des heures cruelles, le concours de votre intelligence et de vos bras.

Vous songerez aux départements ravagés, qui constituaient votre front de bataille, et dans lesquels tant de vos compatriotes attendent la renaissance économique et sociale.

Vous n'êtes pas eu face d'une grève professionnelle. L'arbitrage proposé par le président du Conseil. M. A. Millerand, eût suffi à résoudre le conflit.

Nous ne vous demandons pas d'être des « briseurs de grève ».

Nous vous demandons de briser une action qui serait mortelle pour la France et pour la République, que vous avez servies, que vous avez aimées.

Combattants, permettez à la France de vivre et de faire vivre les Français ! »

Le comité directeur de la Ligue civique vient de faire afficher un manifeste dont voici le texte : Épuisée par cinq ans de guerre, la France ne peut vivre que si nous sommes unis pour produire, comme nous l'avons été pour combattre.

Le salut du pays exige le travail opiniâtre de tous les bons citoyens.

C'est à l'heure où cette vérité s'impose que choisissent quelques « extrémistes » pour déclencher la plus dangereuse et la moins justifiée des coalitions.

La plus dangereuse ! L'arrêt des transports entrave le ravitaillement, accroît le prix de la vie, suspend la reprise des affaires, compromet le succès de l'emprunt, rend impossible l'amélioration des choses.

La moins justifiée ! Les grévistes n'ont pour mobile aucune réclamation professionnelle. Ils n'invoquent ni une question de salaire, ni une question de travail.

La défense d'un camarade puni – fût-elle justifiée – ne peut excuser l'incalculable dommage causé à la collectivité.

La grève a été provoquée au mépris des règles mêmes que les syndicats ouvriers se sont librement imposées. Ce n'est pas la fédération des syndicats de chemins de fer qui en a pris l'initiative ; ce n'est pas même une union des syndicats d'un de nos réseaux. C'est un homme, un secrétaire agissant de son propre mouvement, sans mandat régulier de l'union qu'il administre.

La grève actuelle est un acte de politique révolutionnaire.

L'objectif qu'on lui assigne en dernière heure – la nationalisation des chemins de fer – est une réforme politique dont le Parlement seul doit étudier la portée et prendre la responsabilité.

Il est intolérable que la liberté de la représentation nationale soit brimée par un ultimatum syndical et par une grève ruineuse pour l'intérêt public. [...] Assez d'agitation, tout le monde à d'ouvrage. Pour la vérité du droit syndical et pour la prospérité de la nation.

*Le Temps*, 1<sup>er</sup> mars 1920, p. 2.

Doc 27. Jean Galtier-Boissière, *Fête de la victoire : le défilé des mutilés*, huile sur toile, 39 x 72 cm, 1919. Nanterre, La contemporaine.



Doc 28. Appel des Anciens Combattants (1922)

Fête nationale du 11 novembre

Appel au Peuple

Citoyens!

Les Hommes de la Guerre veulent célébrer le 11 novembre.

Le 11 novembre 1918 marque la fin de la plus épouvantable tuerie qui ait désolé le monde moderne. Pendant cinquante-deux mois, des peuples entiers se sont affrontés sur d'immenses champs de bataille. Quarante millions d'hommes se sont battus. Six millions ont été tués. Quinze millions ont été blessés. Des régions populeuses et riches ont été ravagées ; il faudra un quart de siècle pour les ramener à la vie.

C'est l'Allemagne qui portera devant l'histoire la responsabilité du sang versé et des ruines accumulées. C'est l'Allemagne impérialiste, pangermaniste et militariste qui a voulu cette guerre, qui l'a déclarée et qui l'a poursuivie par les moyens les plus criminels.

La France républicaine et pacifique s'est battue pour la justice, pour la liberté, pour le droit. Les Hommes de la guerre se sont battus contre l'impérialisme, contre le militarisme : ILS ONT FAIT LA GUERRE À LA GUERRE. Sept millions et demi de Français ont porté leur vie sur les champs de bataille ! UN MILLION CINQ CENT MILLE SONT MORTS ! Un million sont incurablement mutilés ! Huit cent mille enfants n'ont plus de père ! Sept cent mille femmes n'ont plus de mari !

Citoyens!

Les Hommes de la Guerre veulent que LEUR VICTOIRE consacre l'ÉCRASEMENT DE LA GUERRE !

Ils veulent que l'Allemagne coupable paye la guerre qu'elle a déchaînée !

Ils veulent que la France victorieuse demeure la Patrie du Droit et le Soldat de la Paix.

Ils veulent qu'à l'anarchie entre les peuples soit substitué le règne du droit entre les nations.

Hommes de la Guerre, en mémoire des luttes géantes que nous avons soutenues ; au nom de nos frères morts, nous sommes les serviteurs pacifiques de la SOCIÉTÉ DES NATIONS.

Citoyens !

Avec les Hommes de la Guerre, soyez les Hommes de la Paix. Le 11 novembre, jour de la Victoire, jour de nos souvenirs, jour de nos deuils, jour de nos espoirs, avec nous sachez vouloir d'un seul cœur

Liberté, Justice, Paix entre les citoyens ! Justice pour la France !

Paix dans le Monde !

« Appel des mutilés et des combattants du Loiret », *La France mutilée*, 29 octobre 1922, cité par Antoine Prost, *Les Anciens Combattants*, Paris, Julliard-Gallimard, « Archives », 1977, p. 100-101.

Doc 29. Une usine occupée à Florence (vers 1920)



Doc 30. L'Italie au lendemain de la Grande Guerre

Rome, le 19 décembre [1920]. [...] La crise réelle du peuple italien est une crise psychologique, une crise de l'énergie. L'action collective n'est plus suffisamment guidée par l'État ; des

volontés particulières, éphémères et têt lassées le remplacent fréquemment. À Bologne, après l'effondrement, dans le sang, de la municipalité socialiste, les rôles brusquement se renversent. Une sorte de petite révolution locale s'opère ; les *fascisti*, les anciens combattants, les patriotes l'emportent ; le drapeau rouge est proscrit, ils organisent une police à eux, traquent leurs adversaires tout-puissants la veille, imposent leur règle aux socialistes qui, jusque-là dictaient, la leur, avec la même rudesse, avec la même dureté qu'eux, exécutent enfin des raids, des expéditions punitives dans les environs, contre les mécontents qu'ils châtient. En Toscane, dans le Mugello, les patrouilles automobiles des fascistes parcourent les campagnes pour rétablir l'ordre et entrent en conflit avec les paysans. On se bat, des morts restent sur le terrain. Chez ce peuple pacifique, la guerre a réveillé, dirait-on, dans une minorité combative, l'esprit de parti des siècles passés, le goût de l'aventure hardie, voire de l'incursion à main armée. Les anciens combattants fournissent, les cadres de ces volontaires, rouges ou blancs, et les nombreux dépôts d'armes, découverts dans les bourses du travail et jusqu'au siège de certaines municipalités socialistes rendent témoignage de ce penchant.

**Raoul de Nolva, « Le roman d'une énergie », *Le Figaro*, 29 décembre 1920, p. 1.**

### Doc 31. Revers de fortune d'une famille bourgeoise parisienne à la suite de la Première Guerre mondiale

Dans mon milieu, on trouvait alors incongru qu'une jeune fille fit des études poussées ; prendre un métier, c'était déchoir. Il va de soi que mon père était vigoureusement anti-féministe [...] ; il estimait que la place de la femme est au foyer et dans les salons. [...] Avant la guerre, l'avenir lui souriait ; il comptait faire une carrière prospère, des spéculations heureuses, et nous marier ma sœur et moi dans le beau monde. Pour y briller, il jugeait qu'une femme devait avoir non seulement de la beauté, de l'élégance, mais encore de la conversation, de la lecture, aussi se réjouissait-il de mes premiers succès d'écolière ; physiquement, je promettais ; si j'étais en outre intelligente et cultivée, je tiendrais avec éclat ma place dans la meilleure société. Mais s'il aimait les femmes d'esprit, mon père n'avait aucun goût pour les bas-bleus<sup>2</sup>. Quand il déclara : « Vous, mes petites, vous ne vous marierez pas, il faudra travailler », il y avait de l'amertume dans sa voix. [...]

Il cédait à la nécessité. La guerre avait passé et l'avait ruiné, balayant ses rêves, ses mythes, ses justifications, ses espoirs. Je me trompais quand je le croyais résigné ; il ne cessa de protester contre sa nouvelle condition. Il prisait par-dessus tout la bonne éducation et les belles manières ; pourtant, quand je me trouvais avec lui dans un restaurant, un métro, un train, j'étais gênée par ses éclats de voix, ses gesticulations, sa brutale indifférence à l'opinion de ses voisins ; il manifestait, par cet exhibitionnisme agressif, qu'il n'appartenait pas à leur espèce. Au temps où il voyageait en première classe, c'est par sa politesse raffinée qu'il indiquait qu'il était né ; en troisième, il le démontrait en niant toutes les règles élémentaires de la civilité. [...]

À la maison, il gémissait sur la dureté des temps ; chaque fois que ma mère lui demandait de l'argent pour le ménage, il faisait un éclat ; il se plaignait tout particulièrement des sacrifices que lui coûtaient ses filles [...]. Voilà que je n'étais plus seulement un fardeau : j'allais devenir la vivante incarnation de son échec. Les filles de ses amis, de son frère, de sa sœur, seraient des dames ; moi pas. [...]

« Quel dommage que Simone ne soit pas un garçon : elle aurait fait Polytechnique ! » J'avais souvent entendu mes parents exhaler ce regret. Mais mon sexe leur interdisait de si hautes ambitions et mon père me destina prudemment à l'administration ; cependant il détestait les fonctionnaires, ces budgétivores, et c'est avec ressentiment qu'il me disait : « Toi, au moins, tu auras une retraite ! » J'aggravais mon choix en optant pour le professorat ; pratiquement il

---

<sup>2</sup> Femmes à l'intellectualisme prétentieux.

approuvait mon choix, mais il était loin d'y adhérer du fond du cœur. Il tenait tous les professeurs pour des cuistres. [...] »

**Simone de Beauvoir, *Mémoires d'une jeune fille rangée*, Paris, Gallimard, 1958, reproduit dans par Pierre Milza, *Sources de la France du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Larousse, coll. « Textes essentiels » 1997.**

### Doc 32. L'année 1923 en Allemagne

« Vint l'année 1923. C'est sans doute cette année délirante qui a marqué les Allemands d'aujourd'hui de ces traits que le reste de l'humanité dans sa totalité considère avec une incompréhension mêlée d'angoisse, et qui sont étrangers au caractère normal du peuple allemand : cynisme débridé, nihilisme qui cultive avec délectation l'impossible pour lui-même, mouvement devenu but en soi. Toute une génération d'Allemands a ainsi subi l'ablation d'un organe psychique, un organe qui confère à l'homme stabilité, équilibre, pesanteur, bien sûr, et qui prend diverses formes suivant les cas : conscience, raison, sagesse, fidélité aux principes, morale, crainte de Dieu. En 1923, toute une génération a appris - ou cru apprendre qu'on peut vivre sans lest. Les années précédentes avaient été une bonne école de nihilisme. L'an 1923 allait en être la consécration.

Aucun peuple au monde n'a connu une expérience comparable à ce que fut celle des Allemands en 1923. Tous ont connu la guerre mondiale, la plupart d'entre eux ont connu des révolutions, des crises sociales, des grèves, des revers de fortune, des dévaluations. Mais aucun n'a connu l'exagération délirante et grotesque de tous ces phénomènes à la fois telle qu'elle eut lieu en Allemagne en 1923. Aucun n'a connu ces gigantesques et carnavalesques danses macabres, ces saturnales extravagantes et sans fin où se dévaluaient toutes les valeurs, et non seulement l'argent. De l'année 1923, l'Allemagne allait sortir mûre non pas précisément pour le nazisme, mais pour n'importe quelle aventure abracadabrante. Les racines psychologiques et politiques du nazisme sont plus profondes [...]. Mais il doit à cette année folle ce qui fait sa démence actuelle : son délire glacé, sa détermination aveugle, outrecuidante et effrénée d'atteindre l'impossible, en proclamant « Ce qui est juste, c'est ce qui est utile » et « Le mot « impossible » n'existe pas ». Des expériences de ce genre passent manifestement les limites de ce qu'un peuple peut endurer sans traumatisme psychique. Je frissonne en pensant qu'après la guerre toute l'Europe connaîtra une année 1923 en plus grand - à moins que la paix ne soit conclue par des hommes d'une très grande sagesse. » [...]

« Le coût de la vie avait commencé de s'envoler, car les commerçants suivaient le dollar de près. Une livre de pommes de terre qui coûtait la veille cinquante mille marks en coûtait cent mille aujourd'hui ; la paie de soixante-cinq mille marks touchée le vendredi ne suffisait pas le mardi pour acheter un paquet de cigarettes.

Que faire ? Certaines personnes découvrirent brusquement un îlot de sécurité : les actions. C'était la seule forme de placement qui restait plus ou moins dans la course. Pas régulièrement,



L'hyperinflation de 1923  
en Allemagne

pas toutes dans la même mesure, mais elles parvenaient à peu près à suivre le rythme. On alla donc acheter des actions. Chaque petit fonctionnaire, chaque employé, chaque ouvrier devint actionnaire. On payait ses achats quotidiens en achetant des actions.

Les jours de paie, les banques étaient prises d'assaut, et le cours des actions s'envolait comme une fusée. Les banques nageaient dans l'opulence. De nouvelles banques inconnues poussaient comme des champignons et faisaient des affaires en or. Chaque jour, la population tout entière se jetait sur les cours de la Bourse. Il arrivait que certaines actions tombent, entraînant des milliers de gens dans leur course à l'abîme. On se refilait des tuyaux dans les boutiques, dans les usines, dans les écoles.

Les vieillards et les rêveurs étaient les plus mal lotis. Beaucoup furent réduits à la mendicité, beaucoup acculés au suicide. Les jeunes et les petits malins se portaient bien. D'un jour à l'autre, ils se retrouvaient libres, riches, indépendants. La conjoncture affamait et punissait de mort les esprits lents et ceux qui se fiaient à leur expérience, et récompensait d'une fortune subite la rapidité et l'impulsivité. Les vedettes du jour étaient des banquiers de vingt et un ans, des lycéens qui suivaient les conseils financiers de camarades un peu plus âgés. Ils portaient des lavallières à la Oscar Wilde, traitaient leurs amis au champagne et entretenaient leur père quand il se trouvait dans la gêne.

Parmi tant de souffrance, de désespoir, de misère, brûlait une fièvre ardente et juvénile ; la concupiscence régnait dans une ambiance de carnaval généralisée. Voici que d'un seul coup l'argent se trouvait aux mains des jeunes et non plus des vieux ; en outre, sa nature s'était modifiée au point qu'il ne conservait sa valeur que durant quelques heures ; on le dépensait comme jamais, et pour des choses que les vieilles gens n'achètent pas. » [...]

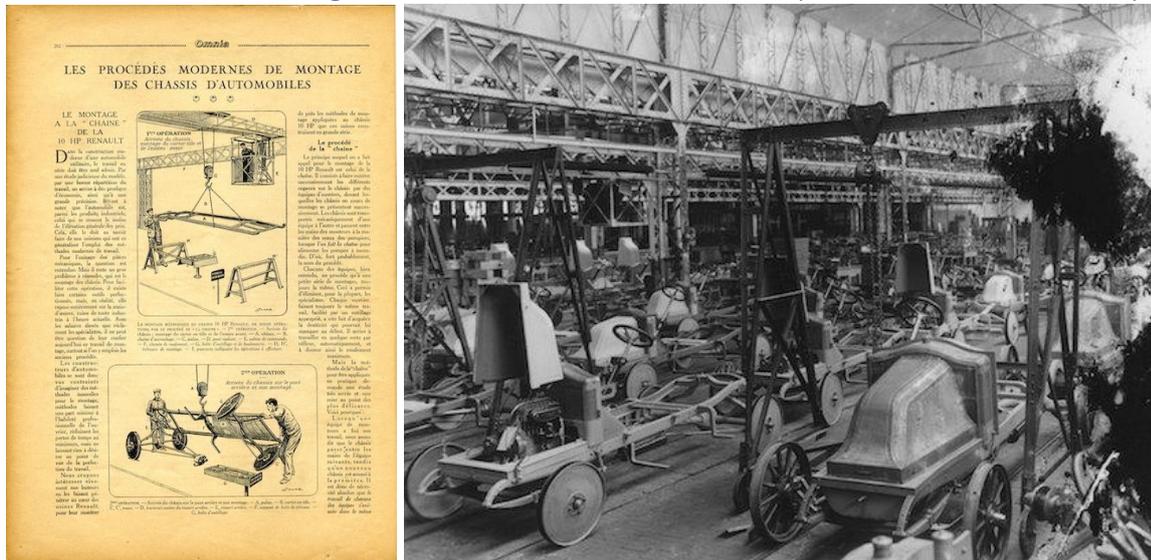
« Il y avait un revers à ce tableau. Les mendiants se mirent à pulluler, ainsi que les suicides relatés par la presse et les avis de « recherche pour vol avec effraction » placardés par la police sur les colonnes Morris, car les vols et les délits se multipliaient. Je vis un jour une vieille femme - je devrais peut-être dire « une vieille dame » - assise sur un banc dans un parc ; elle était étrangement raide. Un petit attroupement s'était formé autour d'elle. « Morte », dit quelqu'un. « Morte de faim », ajouta un autre. Cela ne me surprit pas outre mesure. Chez nous aussi, nous avons parfois faim. » [...]

« Voici à quoi ressemblait la vie de la famille d'un haut fonctionnaire prussien. Le 31 ou le 1er du mois, mon père touchait son traitement, qui représentait notre unique moyen d'existence, les bons de caisse et les bons d'épargne étant dévalorisés depuis longtemps. Il était difficile d'estimer la valeur de ce traitement, qui changeait d'un mois sur l'autre ; une fois, cent millions pouvaient représenter une somme respectable, peu de temps après, un demi-milliard n'était que de l'argent de poche. Quoi qu'il en fût, mon père essayait toujours d'acheter le plus rapidement possible une carte d'abonnement mensuel pour le métro, afin de pouvoir au moins assurer les trajets entre son lieu de travail et son domicile, bien que ce moyen de transport entraînaît un détour considérable et une perte de temps. Puis on signait des chèques pour le loyer et les frais de scolarité, et l'après-midi toute la famille allait chez le coiffeur. L'argent qui restait était remis à ma mère. Le lendemain, tout le monde, y compris la bonne, mais à l'exception de mon père, se levait à quatre ou cinq heures du matin pour se rendre en taxi au marché de gros. On achetait en grand, et une heure plus tard le traitement mensuel d'un conseiller au gouvernement était transformé en denrées alimentaires non périssables. On chargeait dans le taxi des fromages gigantesques, des jambons entiers, des quintaux de pommes de terre. S'il n'y avait pas assez de place, la bonne et l'un d'entre nous se procuraient une charrette à bras. Vers huit heures, avant le début des cours, nous rentrions à la maison, les provisions plus ou moins assurées pour tenir un siège d'un mois. Et c'était fini. Pendant tout un mois, on ne voyait plus un sou. Un aimable boulanger nous livrait du pain à crédit. Pour le reste, on vivait de pommes de terre, de viande fumée, de conserves, de bouillon en cubes. On touchait parfois un petit supplément de traitement inattendu, mais il était fort possible que l'on fût pauvre pendant un mois, pauvre

comme le plus pauvre des pauvres, même pas en mesure de payer un ticket de tramway ou un journal. Je ne sais pas ce qui se serait produit si nous avions été frappés par une maladie grave ou quelque autre coup du sort. »

**Sebastian Haffner, *Histoire d'un Allemand. Souvenirs (1914 - 1933)*, Arles, Actes Sud/Babel, 2004, extraits.**

### Doc 33. Le montage à la chaîne aux usines Renault (début des années 1920)



Source : <http://journals.openedition.org/itti/1105>

### Doc 34. « Chez Citroën, les ouvriers s'élèvent contre la rationalisation » (*L'Humanité*, 27 octobre 1928)

Les ouvriers de la carrosserie commerciale (camionnettes) au nombre de 250 à 300, commencent à réagir contre les méthodes de rationalisation que Citroën a imposées dans ses usines.

C'est, ainsi qu'à Levallois, une équipe du ferrage et de la tôlerie, soit une-trentaine d'ouvriers environ, vient de réagir vigoureusement contre une diminution de salaires.

Avant l'établissement des nouveaux prix, les professionnels gagnaient 6 francs de l'heure en moyenne et les spécialisés 5 fr. 50. On sortait 18 « cabines » par jour.

Avec les nouveaux prix, les professionnels ne gagnent plus 5 f. 70 de l'heure les spécialisés 4 f. 75.

Ce n'est plus 18 cabines que l'on doit sortir mais 32 par jour et cela sans augmentation de personnel.

Une délégation qui s'est rendue après du colonel Lanty, a reçu cette réponse : « Les prix qui sont établis, sont irrévocables, c'est à prendre ou à laisser, et nous vous licencions tous immédiatement. »

Ainsi, c'est au moment où la vie augmente continuellement, où les loyers vont être augmentés de 175 % dès le début de l'année prochaine, que Citroën diminue son personnel.

Dès maintenant, la section technique de la Voiture-Aviation alerte les ouvriers de la corporation. Ceux-ci assisteront une grande réunion qui aura lieu lundi 29 octobre à 17 h. 30, à la Maison commune, 28 rue Cavé à Levallois.

L'Union Syndicale de la Métallurgie épaulera cette action et est prête à engager la bataille contre le seigneur de Javel, qui veut rattraper sur le dos dû ses ouvriers les 12 millions perdus cette année à Deauville.

L'Union syndicale des Travailleurs de la Métallurgie.

### Doc 35. Les ouvrières de l'industrie automobile

« Le texte suivant issu d'un stage fait en 1928 chez Panhard a un intérêt particulier. L'auteur a d'abord commencé son stage dans une teinturerie presque artisanale de l'avenue Emile Zola qu'elle a quittée pour l'usine Panhard de Paris. Elle y travaille au tour 53h par semaine. Le salaire est calculé au boni : un taux de base dérisoire correspondant à un minimum de pièces, et ensuite une rétribution suivant le surnombre de pièces fournies. Les apprenties gagnent 2,65F de l'heure, les femmes plus expérimentées entre 3F et 3,25F, les hommes gagnent de 4F à 4,65F. La stagiaire s'arrête peu à la description du travail proprement dit, elle préfère s'attacher à l'examen de la vie des ouvrières à l'usine qu'elle compare avec celle de l'avenue Emile-Zola. Le premier élément qu'elle note c'est l'organisation de l'encadrement : chef d'atelier, contremaître, chef d'équipe » (A. Fourcaut).

Le contremaître, c'est un homme jeune, à l'air sévère, et l'apparition de sa blouse blanche faisait se courber tous les dos et travailler avec plus d'ardeur. Trois jours après mon arrivée, il vint auprès de ma machine et me regarda travailler avec attention pendant un quart d'heure, en m'indiquant parfois un geste plus rationnel à faire ou une manière plus rapide de travailler. A part cela, on le voyait rarement, et c'est au chef d'équipe que nous avions à faire continuellement. Enfin, chaque atelier avait à sa tête le chef d'atelier ; le nôtre était âgé, avec un visage doux et reconnaissable de loin au chapeau qu'il ne quittait jamais, mais il venait rarement auprès des ouvriers.

La discipline était stricte et bien appliquée ; à moins que l'on répare la machine, les ouvriers ne devaient pas la quitter, ne pas s'asseoir et ne pas causer entre eux ; cela eût été difficile d'ailleurs, étant donné le bruit et l'éloignement des machines. On arrivait bien de temps à autre à s'asseoir une minute sous l'œil indulgent du chef d'équipe qui ns disait : « moi, je ferme les yeux, mais arrangez-vous pour ne pas vous faire attraper par le chef ». Les plus débrouillardes parmi mes compagnes s'arrangeaient pour être prêtes au premier coup de sirène et pour filer au vestiaire avec déjà leurs sabots enlevés, leurs souliers mis et leurs tabliers dénoués.

On travaillait neuf heures trois quarts par jour, et le samedi matin ; il m'a paru plus pénible d'être toujours debout sans changer de place que d'aller et venir comme c'était le cas avenue Émile-Zola. Une chose à laquelle j'eus peine à m'habituer, c'est à la saleté du travail ; nous avions un jet d'huile qui coulait sans interruption sur nos machines pour éviter l'échauffement de l'acier ; très maladroite au début, j'étais toujours couverte de taches de cette huile épaisse, à l'odeur persistante, dont je n'arrivais pas à débarrasser mes habits malgré la protection de deux tabliers. [...] Le vestiaire bien organisé contenait heureusement un lavabo, et chaque ouvrière avait une armoire pour ses affaires. Il y avait des vestiaires et w.-c. séparés, et ceux-ci assez bien tenus, en ne tenant pas compte des nombreuses inscriptions qui ornaient les murs.

Notre atelier était ancien et, sans être malsain, il n'était pas assez aéré, et surtout la protection contre les accidents possibles n'était pas suffisante. On ne recommandait continuellement la prudence, et c'était nécessaire car il y avait des courroies de transmission empiétant sur le passage et dans lesquelles on aurait facilement pu se faire attraper. J'ai eu l'occasion de visiter en Alsace une usine où toutes les courroies, roues, engrenages étaient recouverts de grillage supprimant absolument tout risque d'accident de ce genre. Mais j'ai vu chez Panhard un atelier neuf beaucoup mieux installé, très clair, le sol cimenté, les machines éloignées les unes des autres, et le bureau du chef d'atelier au centre, un peu surélevé et permettant ainsi une surveillance constante de toute la salle.

C'est au vestiaire, au réfectoire, devant la porte de l'usine ou dans le tramway qu'il fut possible de causer un peu avec mes compagnes. Plus qu'à la teinturerie, je les trouvais complaisantes et prêtes à me donner un coup de main : jamais aucune n'a hésité à laisser sa machine pour me tirer d'une difficulté, et au début lorsque fatiguée, au point de tout lâcher, je voyais le sourire cordial que ma voisine me lançait, tout mon courage me revenait.

[...] Je mangeais au réfectoire ; c'était une vaste salle où nous avions à notre disposition des tables, des bancs, un évier avec eau courante et le gaz. On apportait son repas, ou bien on l'achetait dans le quartier. Nous n'étions qu'une trentaine à y manger, car la plupart rentraient chez elles à midi. Plus loin, il y avait le réfectoire des hommes, beaucoup plus vaste et toujours rempli. Les ouvrières avec qui j'étais se nourrissaient bien, sauf les plus jeunes qui avalaient en trois minutes un repas expéditif pour se plonger ensuite dans un roman-feuilleton dont le premier coup de sirène avait peine à les tirer. [...]

Mais la mentalité des jeunes femmes différait beaucoup de celle de Grenelle. Leur travail leur donnait une certaine indépendance vis-à-vis de leur mari, et on se traitait en camarades, partageant les besognes domestiques, le premier rentré prépare le dîner ou fait la vaisselle. Elles ont une vie relativement aisée et moins résignée que d'autres. Elles ne veulent pas ou peu d'enfants. Non parce qu'elles ne les aiment pas ; seulement la venue des enfants, c'est ou bien la renonciation au travail, ou bien la vie harcelée avec le travail de l'usine se superposant aux soins et à l'éducation. [...]

Je rencontrais aussi une parfaite indifférence au point de vue des questions sociales et c'est à grand peine que j'ai pu obtenir quelques renseignements sur les œuvres sociales de l'usine. Là aussi, elles prétendaient n'avoir jamais vu d'inspecteurs du travail. [...] L'usine était rattachée à la Caisse de compensation de la Région parisienne ; aucune mesure de protection spéciale pour les femmes enceintes qui travaillaient généralement jusqu'au bout ; mais pour celles dont la grossesse avait commencé à l'usine, la cessation du travail pouvait se faire sans délai-congé sans rompre le contrat d'engagement. De plus, on s'arrangeait pour leur donner un travail plus doux et de préférence assis. De même, lorsqu'une ouvrière ne supportait pas bien le travail aux machines, on la changeait d'emploi. Il y avait là d'un réel effort pour tenir compte des possibilités physiques des ouvrières et éviter le surmenage.

**Annie Fourcaut, *Femmes à l'usine en France. Ouvrières et surintendantes dans les entreprises françaises de l'entre-deux-guerres*, Paris, Maspero, 1981.**

#### Doc 36. La modernisation des campagnes



**Tracteur et moissonneuse en Beauce (1931).** Photographie de François Kollar (1904-1979). Bibliothèque Forney.



Le train des engrais et des semences, gare Saint-Lazare, Paris (vers 1930). Agence Meurisse BNF-Gallica

## Chap 7. La grande crise d'industrialisation des années 1930 – Une crise de régulation

### Doc 37. Les quatre Angleterre (J.-B. Priestley, 1934)

#### Les quatre Angleterre

##### Un pays marqué par son passé

« Il y avait d'abord la vieille Angleterre, pays des cathédrales, des abbayes, des manoirs et des auberges. Ensuite, décidai-je, il y a l'Angleterre du XIX<sup>e</sup> siècle, l'Angleterre industrielle du charbon, du fer, de l'acier, du coton, de la laine, des chemins de fer ; des milliers de petites maisons en rangées, toutes semblables ; des églises néo-gothiques, des églises dissidentes aux façades carrées, des hôtels de ville, des usines textiles, des fonderies, des entrepôts, des stations balnéaires élégantes, des pubs à rideaux rouges, des chapelles dissidentes avec leurs toitures de tôle ondulée, des magasins de tissus et de confiseries de qualité ; un paysage dévasté avec cynisme de misérables petites villes couvertes de suie, et plus noires encore des villes sinistres semblables à des forteresses. Cette Angleterre-là forme la plus grande partie des Midlands et du Nord, et existe partout ; mais sa croissance s'arrête là, et aucune vie nouvelle ne vient s'y ajouter... »

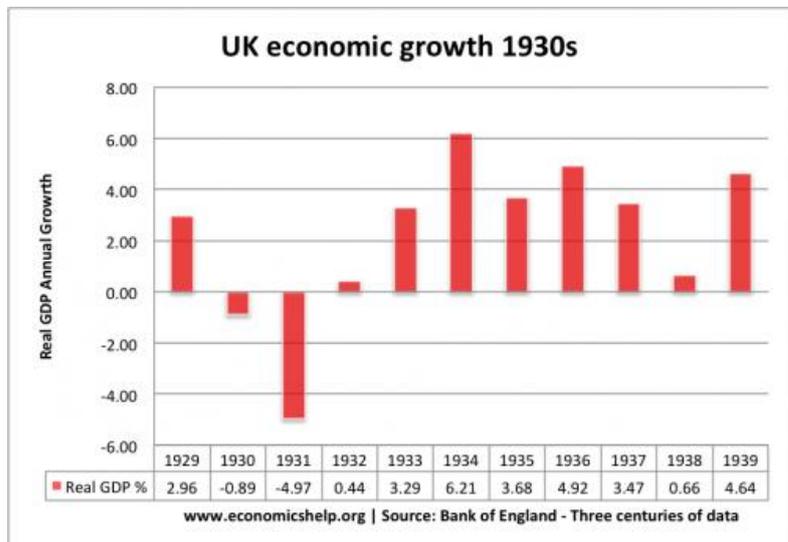
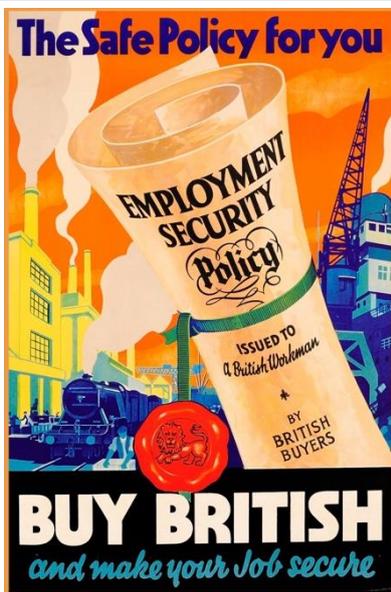
Quand à la troisième Angleterre, j'en conclus que c'était l'Angleterre d'après guerre, qui appartient bien davantage à notre époque qu'à nos îles britanniques. L'Amérique, pensai-je, a été son véritable lieu de naissance. C'est l'Angleterre des routes nationales et des routes de ceinture, des stations-service, et des usines qui ressemblent à des halls d'exposition, des cinémas géants, des dancings, des cafés, des petits pavillons avec leurs minuscules garages, des bars où l'on boit des cocktails, des magasins Woolworth, des cars d'excursions, de la TSF, des randonnées pédestres, des jeunes ouvrières qui ressemblent à des actrices de cinéma, des courses de lévriers et des pistes cendrées, des piscines ; l'Angleterre où l'on

a tout en prime en échange des coupons contenus dans les paquets de cigarettes... Bien sûr, c'est une Angleterre profondément démocratique. Après une révolution sociale, elle prendrait plus, et non pas moins d'extension, avec un peu de chance. Il faut de l'argent dans cette Angleterre, mais pas beaucoup. C'est le domaine de la production de masse, de la fabrication à grande échelle, et à prix réduits. »

##### L'Angleterre du chômage

« Je revis les hommes d'âge moyen, qui, bien que sachant qu'ils étaient oisifs et inutiles pour des raisons dont ils n'étaient pas responsables, se sentaient vaincus et avilis. Leur respect d'eux-mêmes s'effiloçait. Leur virilité se perdait. Même en Angleterre, et l'Angleterre n'est pas une île dans les mers du Sud, il y a des endroits où il n'est pas impossible d'être oisif et d'être gai. Mais l'humoriste chargé des affaires humaines a veillé à ce que le taux de chômage le plus élevé se trouve dans ces régions qui ont une tradition de dur labeur, et de bien peu d'autre chose. Vivre des allocations de chômage dans le Devon du Sud par exemple, est sans doute fort pénible ; mais vivre de ces allocations lorsqu'on habite le Tyneside est infiniment pire. Le cas de ces chômeurs d'une cinquantaine d'années m'apparut comme une série de tragédies personnelles. Les jeunes hommes qui ont grandi à l'ombre des Bureaux de main-d'œuvre sont, à mon avis, moins des cas individuels tragiques que, pris tous ensemble, une tragédie nationale. »

J.-B. Priestley, *English Journey*, Heinemann, 1934.



### Doc 38. La misère des paysans bretons dans les années 1930

(De notre envoyé spécial). Plougouver, décembre. [...] Le fermier vient de rentrer maintenant. Assis autour de la table, tandis que la fermière, s'occupe à son feu, nous écoutons le paysan :

– Ma ferme est de 6 hectares de terres labourables. D'autres sont plus grandes : 10, 12. Je paye pour cela 2,500 francs par an, soit une moyenne de 400 francs l'hectare, C'est une des moins chères, Il faut dire que mon propriétaire est un petit, n'ayant que deux ou trois fermés,

– Et quelles sont vos ressources ?

– Vente d'un peu d'avoine et de sarrasin, mais c'est l'élevage que nous faisons surtout : cochons, veaux, pouliches.

– Pas de blé ?

– Non. Souvent nous n'en avons pas assez pour notre consommation. On nous parle toujours du blé. Comme si c'était uniquement cela qui intéresse le petit paysan.

Cette réflexion du fermier est exacte. Généralement les petits fermiers et propriétaires ne font pas de monoculture. Le prix du blé ne les intéresse que partiellement. Il intéresse surtout les propriétaires moyens et gros, les koulaks, de la Beauce et les gros propriétaires du Nord. [...]

– Nous vendons quelques pommes de terre, continue le fermier. Or, les cours sont tombés de 30 francs les 50 kilos à huit et même sept francs !

Notre grande ressource, c'est l'élevage ; or, un cheval de trait se vend maintenant 2.500 au lieu de 5.000. Les poulains 600 à 700 au lieu de 1.500. Les génisses et les cochons ont baissé dans la même proportion : plus de 50%. Tandis que tout ce que l'on achète – faut dire que maintenant l'on ne se fournit que de ce qui est tout à fait indispensable – à commencer par les engrais, n'a pas baissé, les impôts non plus !

– Vous faites votre cidre maintenant, je crois ?

– Oui, 4 à 5 hectos. Mais nous n'en faisons même pas assez pour nous. Nous sommes quatre à la maison. Au bout de six à sept mois il n'y en a plus.

– Et après ?

– Après, nous buvons de l'eau.

– « Nous revenons aux anciens âges », dit à ce moment la fermière qui se tenait debout sous la haute cheminée. « Quand ça allait bien, on pouvait tout juste y arriver en se restreignant sur tout... Maintenant on revient pour la nourriture, aux pommes de terre et au lait caillé ; comme dans le temps ».

– Et même en vivant comme cela, en revenant à cette vie de bête et d'esclave, on ne pourra pas y arriver. Déjà une grande partie d'entre nous, un peu partout, n'ont pas payé leurs fermages. C'est impossible.

Les propriétaires, devant l'effervescence qui augmentait à la suite de la formation des comités paysans, ont donné des délais. Mais ce sera pour revenir à la charge plus fortement d'ici quelques mois, espérant, la créant au besoin, une division parmi les fermiers.

Ce qu'il y a, termine notre hôte, c'est que nous crevons de faim en travaillant ; que nous revenons aux temps féodaux, à la misère totale, que nous sommes acculés à la ruine, à abandonner les fermes, comme certains l'ont déjà fait, un peu partout.

Retour à « l'ancien âge », sous-alimentation, exodes des fermiers, ce n'est plus seulement une proche perspective pour les exploités de la terre, ici, pour les paysans bretons, c'est déjà une terrible réalité.

**Mars, « On en revient aux anciens âges », *L'Humanité*, 9 décembre 1932, p. 5.**

Doc 39. Marches de la faim, années 1930.

Chômeurs anglais participant à la marche de la faim (Hunger march) vers Londres, illustration de Moritz, dans *Le Pèlerin*, 13 novembre 1932.



Source : Jean-Marc Vidal (dir.), *Histoire T<sup>e</sup>*, Paris, Magnard, 2020, p. 27.



Marche de la faim, Londres (septembre-octobre 1932).

Marcheurs de la faim, entre Valenciennes et Paris, 1933, Bibliothèque de documentation internationale contemporaine.



Source : Olivier Feiertag, *L'économie française de 1914 à nos jours*, Paris, La Documentation française, « Documentation photographique », n° 8081, p. 29.

## Doc 40. Le chômage en Allemagne

Vingt millions d'Allemands ont faim comme toi. [...] Demain tu retourneras au bureau de placement et tu pointeras. À part cela, tu n'as rien à faire demain.

Et tu as toujours de nouveaux compagnons. Depuis que le gouvernement Brüning est en fonction, le nombre des chômeurs a augmenté de quatre millions.

Crois-tu qu'il baissera sans qu'on change de méthodes ?

Dans les champs, il y a du pain qui pousse mais le paysan ne peut plus vendre son grain. [...] Dans les mines allemandes, il y a de la potasse, et les paysans en ont besoin comme engrais. Mais les puits sont arrêtés et les mineurs pointent au chômage. Dans les prairies et les champs, il y a trop d'eau. On pourrait drainer, mais les travailleurs vont pointer au chômage et les entrepreneurs font faillite. [...]

Participe à l'œuvre de construction ! Mets la main à la pâte ! [...]

Demain, tout sera nouveau et plus grand !

Les nationaux-socialistes peuvent t'aider !

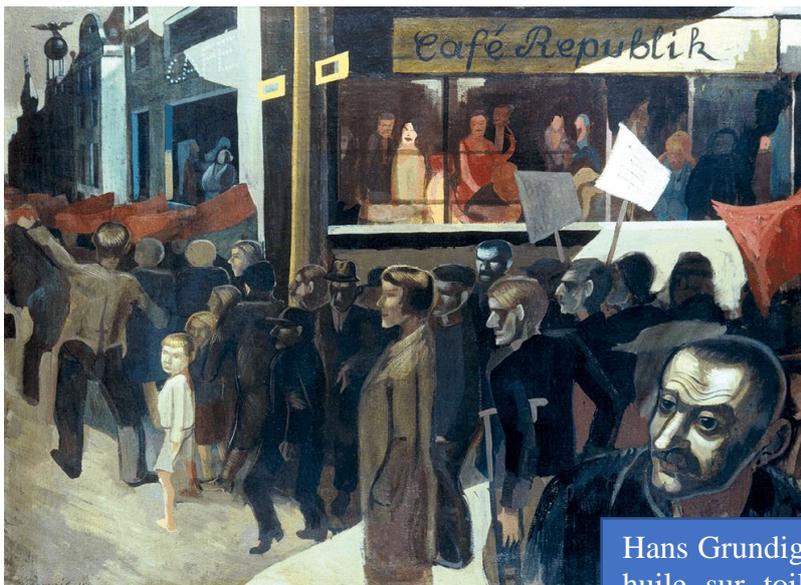
Les nationaux-socialistes veulent t'aider !

Mais il faut que tu leur donnes le pouvoir !

Tract du NSDAP pour les élections du parlement de Prusse, 24 avril 1932.



Affiche de propagande nazie (1933)



Hans Grundig, La Marche de la faim, 1932, huile sur toile, 75 x 100 cm, Staatliche Kunstammlungen Dresden, Galerie Neue Meister Dresde.

#### Doc 41. Les premiers pas du keynésianisme

- 1/ Un chômeur dépense probablement 50 pour cent environ de ce qu'il dépenserait s'il avait du travail. Si on l'occupe, la moitié environ de son salaire sera fournie par ces 50 pour cent, qui ne seront plus, désormais à la charge de la caisse d'assurance ou d'institutions d'assistance ;
- 2/ Une partie des dépenses additionnelles des personnes nouvellement employées servira à augmenter la capacité d'emploi des industries nationales qui fournissent des produits de consommation, et cet accroissement de la production intérieure viendra s'ajouter aux ressources nationales disponibles, pour faire face à la consommation additionnelle des personnes nouvellement employées, soit directement, soit indirectement ;
- 3/ Les sommes consacrées aux travaux de développement ne serviront pas en totalité à augmenter la consommation. Une partie d'entre elles retourneront au Trésor public sous la forme de recettes supplémentaires d'impôts, ou aux entrepreneurs de travaux, sous forme de bénéfices qu'ils pourront consacrer à financer la suite de leurs entreprises, etc. ;
- 3/ Les travaux de développement entraîneront une augmentation des importations de matières premières et de denrées alimentaires. Pour rétablir l'équilibre, il faut prévoir soit une réduction des prêts à l'étranger, soit des exportations d'or, soit l'émission d'emprunts extérieurs pour compenser le montant brut des prêts à l'étranger ;
- 5/ Dans la mesure où le développement de l'emploi et des affaires a pour résultat de donner un pouvoir d'achat plus grand aux salariés sous la forme de billets de banque qu'ils ont en poche et aux hommes d'affaires sous la forme de dépôts en banque, il est possible d'accroître le volume du crédit sans le moindre danger d'inflation ;
- 6/ Enfin, on peut envisager une augmentation du crédit ayant pour conséquence de faire monter les prix ou de les empêcher de baisser. La hausse des prix impliquerait une certaine redistribution du pouvoir de la consommation dans la communauté.

**BIT, *Le chômage et les travaux publics*, Genève, 1931, Etudes et Documents, série C, n° 15, p. 34 : traduction d'une lettre de Keynes au *New York Times*, en date du 7 août 1929.**

#### Doc 42. Programme du Rassemblement populaire (janvier 1936)

[...] En tous les ordres de problème, le Rassemblement Populaire a cherché les solutions de justice, seules conformes aux principes de la démocratie, justice égale pour tous dans l'application des lois pénales, justice fiscale, justice pour les indigènes dans les colonies, justice internationale dans le cadre et suivant l'esprit de la Société des Nations.

S'il a été possible au Comité National du Rassemblement Populaire d'aboutir à des formules unanimes c'est que les partis et les organisations qui le composent ont collaboré amicalement, dans un esprit de conciliation et de synthèse.

Aux masses populaires de soutenir à présent ces revendications et de les faire triompher.

Quand ce programme commun sera passé dans la réalité, un grand changement sera obtenu. La liberté sera mieux défendue ; le pain mieux assuré, la paix mieux garantie. De tels biens sont assez précieux pour que tout soit subordonné à la volonté de les conquérir.

C'est à cette volonté revendicatrice que le Rassemblement Populaire fait appel ; qu'elle se traduise par une cohésion étroite où se prolonge la fraternité du 14 Juillet et qu'elle signifie à tous, en France et hors de France, que la démocratie est invincible dès qu'elle reprend sa vigueur créatrice et sa puissance d'attraction. [...]

Revendications économiques

I. Restauration de la capacité d'achat supprimée ou réduite par la crise.

**CONTRE LE CHÔMAGE ET LA CRISE INDUSTRIELLE :**

Institution d'un fonds national de chômage ;

Réduction de la semaine de travail sans réduction du salaire hebdomadaire ;

Appel des jeunes au travail par l'établissement d'un régime de retraites suffisantes pour les vieux travailleurs ;

Exécution rapide d'un plan de grands travaux d'utilité publique, citadine et rurale, en associant à l'effort de l'État et des collectivités l'effort de l'épargne locale.

#### CONTRE LA CRISE AGRICOLE ET COMMERCIALE

Revalorisation des produits de la terre, combinée avec une lutte contre la spéculation et la vie chère, de manière à réduire l'écart entre les prix de gros et les prix de détail.

Pour supprimer la dîme prélevée par la spéculation sur les producteurs et les consommateurs, création d'un office national interprofessionnel des céréales.

Soutien aux coopératives agricoles, livraison des engrais au prix de revient par les offices nationaux de l'azote et des potasses, contrôle et tarification de la vente des superphosphates et autres engrais, développement du crédit agricole, réduction des baux à ferme.

Suppression des saisies et aménagements des dettes.

Mise au point de la révision des billets de fonds de commerce.

En attendant l'abolition complète et aussi rapide que possible de toutes les injustices que les décrets-lois comportent, suppression immédiate des mesures frappant les catégories les plus touchées dans leurs conditions d'existence par ces décrets.

#### II. CONTRE LE PILLAGE DE L'ÉPARGNE, POUR UNE MEILLEURE ORGANISATION DU CRÉDIT

Réglementation de la profession de banquier ;

Réglementation du bilan des banques et des sociétés anonymes ;

Réglementation nouvelle des pouvoirs des administrateurs des sociétés anonymes ;

Interdiction aux fonctionnaires retraités ou en disponibilité d'appartenir aux conseils d'administration des sociétés anonymes. Pour soustraire le crédit et l'épargne à la domination de l'oligarchie économique, faire de la Banque de France, aujourd'hui Banque privée, la Banque de la France : suppression du Conseil des régents, élargissement des pouvoirs du Gouverneur sous le contrôle permanent d'un conseil, composé de représentants du pouvoir législatif, de représentants du pouvoir exécutif et de représentants des grandes forces organisées du travail et de l'activité industrielle, commerciale et agricole. Transformation du capital en obligations, des mesures étant prises pour garantir les intérêts des petits porteurs.

#### ASSAINISSEMENT FINANCIER

Révision des marchés de guerre en liaison avec la nationalisation des industries de guerre.

Répression des gaspillages dans les administrations civiles et militaires.

Institution de la caisse des pensions de guerre.

Réforme démocratique du système des impôts comportant une détente fiscale en vue de la reprise économique et création de ressources par des mesures atteignant les grosses fortunes (progression rapide de la majoration du taux de l'impôt général sur les revenus supérieurs à 75 000 F ; réorganisation de l'impôt successoral ; taxation des profits des monopoles de fait, en évitant toute répercussion sur les prix de consommation.

Suppression de la fraude sur les valeurs mobilières par la mise en vigueur de la carte d'identité fiscale votée par les Chambres en l'accompagnant d'une amnistie fiscale.

Contrôle des sorties de capitaux et répression de leur évasion par les mesures les plus sévères allant jusqu'à la confiscation des biens dissimulés à l'étranger ou de leur contre-valeur en France.

**Cité par G. Lefranc, *Histoire du Front populaire*, Paris, Payot, 1974, annexe 10.**

Doc 43. Photographies des grèves de mai-juin 1936



Photothèque de l'IHS de la CGT, cité par A. Prost, « Les grèves de 1936 revisitées », *Le Mouvement Social*, 2002/3, n° 200

Doc 44. Le 1<sup>er</sup> mai 1936 en Allemagne (*Le Petit Parisien*, 2 mai 1936)

Berlin, 1<sup>er</sup> mai. De notre correspondant particulier. – L'Allemagne a célébré le 1<sup>er</sup> mai par un chômage complet et des manifestations monstres dans tout l'Empire.

Dès ce matin, la capitale, abondamment pavoisée, voyait presque toute sa population se porter des quartiers de la périphérie vers la cité où, vers midi, deux millions peut-être d'Allemands « réveillés » se trouvaient rassemblés, comme participants et curieux, sur une surface d'une vingtaine de kilomètres carrés.

Cette année, la propagande avait choisi comme lieu de manifestation la voie triomphale qui, en ligne droite, part de l'ex-château Impérial, traverse le Tiergarten pour se prolonger à travers Charlottenbourg.

En vingt-sept longues colonnes par douze, les salariés partis à 8 heures de leur lieu de rassemblement, marchaient avec des pancartes indiquant le nom de leur usine ou de leur entreprise. Les femmes salariées, notamment les vendeuses de grand magasin, figuraient dans les cortèges. Ces colonnes ouvrières étaient précédées de musiques et encadrées étroitement de SA en serre-file.

Les Berlinoises portaient à la boutonnière l'insigne du jour, acquis moyennant 20 pfennigs et sur lequel on voyait, estampés côte à côte, non pas le marteau et la faucille, mais le marteau et la charrue accompagnés d'un glaive. Les hommes arboraient à la casquette l'insigne du « front du travail ». [...]

[...] Le Führer [...] s'est rendu ensuite en auto au Tiergarten, passant lentement sur six kilomètres entre deux rangées de salariés et de curieux qui l'acclamaient. Hitler a pris la parole sur une tribune garnie de velours rouge qui se trouvait sur les degrés du vieux Muséum, face à l'ancien château impérial. Il s'adressait ainsi à 50.000 auditeurs seulement, les autres manifestants ne recevant la bonne parole qu'à longue distance par le moyen de haut-parleurs.

Hitler n'a discoursé que pendant une demi-heure. Moins chaleureusement applaudi que lors de la récente campagne électorale, il s'est appliqué à montrer la différence fondamentale qui existe entre le 1<sup>er</sup> mai de naguère et celui du national-socialisme, et ses paroles ont été un hymne à la communauté et un appel répété à l'union sacrée. Il a montré la nécessité de fondre toutes les volontés du peuple allemand en une volonté unique, faisant de fréquentes allusions reconnaissantes à la Providence.

Le Führer réédité, une fois de plus, son grand couplet sur les seize pays allemands, les 45 partis politiques, les nombreuses classes sociales et confessions qui, naguère encore, divisaient le peuple allemand. Il fallait donc, a-t-il dit, passer sur les cadavres de ces institutions pour créer la communauté allemande. [...]

**Camille Loutre, « À Berlin, le chancelier Hitler affirme une fois de plus que l'Allemagne veut la paix », *Le Petit Parisien*, 2 mai 1936, p. 3.**



Doc 45. Usine modèle en Allemagne (1937-1938).

En novembre 1933, un Office de la beauté du travail lance une campagne visant à améliorer la qualité des lieux de travail. On peut lire sur la façade de l'usine le slogan „Wir marschieren mit“.



©

Bildarchiv Preußischer Kulturbesitz / Heinrich Hoffmann

Doc 46. Images de propagande pour la KdF-Wagen, 1936-1939.



Doc 47. « Le dopolavoro, les travaux et les joies du peuple d'Italie »

Rome, 7 Juillet. - À l'occasion du Congrès International « Travail et joie », le gouvernement italien a tenu à montrer à tous ceux qu'intéressent les questions de labeur et de loisirs, ce que l'Italie fasciste a fait pour ses ouvriers.

Ne donnons pas dans l'enthousiasme facile et n'oublions pas surtout que tous les pays ont maintenant compris l'importance de l'organisation des loisirs ouvriers. Examinons simplement et objectivement ce qu'est le système des loisirs en Italie.

L'œuvre du Dopolavoro, fondée en 1925, a pour but d'élever physiquement, moralement et intellectuellement, les ouvriers. L'assistance à la classe ouvrière en Italie revêt une forme très spéciale, puisque nous sommes dans un pays à la fois autoritaire et révolutionnaire.

Il ne s'agit pas d'adopter de vagues mesures humanitaires ou philanthropiques, mais de s'intéresser d'une façon concrète à la psychologie du peuple, de chercher à améliorer le corps et l'esprit pour parer à tous les inconvénients dont peuvent avoir à souffrir « les masses ».

La présence de l'État, son influence, se font sentir chaque jour parmi les masses des travailleurs. Toutes les activités qui concernent la vie de l'ouvrier, en dehors de ses heures de travail, sont coordonnées par le Dopolavoro, encadrées par lui. Il groupe, discipline, encourage, en les orientant vers un but unique, les manifestations artistiques, sportives, culturelles.

Des cours facultatifs sont donnés les jours fériés, des cours du soir, des cours de perfectionnement technique et professionnel. Des bibliothèques ont été créées. On a ouvert des concours pour les publications d'un caractère « dopolavoriste ». Le Dopolavoro s'occupe de l'amélioration des sociétés musicales, des sociétés dramatiques et chorales. Il organise des concerts de musique vocale et instrumentale, des concours, des réunions. Il veille à ce que le répertoire théâtral et musical soit essentiellement national et éducatif. Il utilise la T.S.F. et le cinéma comme des moyens d'instruction et d'éducation.

Le théâtre populaire ne s'adresse point aux individus pris isolément, mais aux foules, sur lesquelles il doit exercer une influence. Des conférences techniques sont faites sur des sujets qui vont des décors de la scène à l'éclairage du théâtre.

Des bibliothèques théâtrales ont été créées. Il existe un bulletin bibliographique unique en Europe qui contient une abondante moisson de notices extraites des livres, journaux et revues qui s'occupent du théâtre en général. La première section de ce bulletin est consacrée à l'art dramatique et à son personnel dirigeant qui y trouve la meilleure description des œuvres du répertoire national.

La deuxième section s'occupe de la littérature théâtrale publiée dans les revues italiennes. La troisième section est réservée à des questions de photographie, dessins, reproductions, esquisses, ébauches de scènes, gravures, costumes, portraits, d'acteurs, etc.

Des chars de Thespis, bien outillés, véritables théâtres ambulants, vont de ville en ville pour y donner des représentations populaires. La première de ces représentations a eu lieu à Rome dans la basilique de Maxence, avec la représentation de Romolo. Depuis le Dopolavoro a pratiquement organisé des spectacles en plein air dans des localités pittoresques. Le public a pu applaudir des chefs-d'œuvre du passé, tels que Jules César, Coriolan, Œdipe Roi. On a fait place à des auditions musicales comme par exemple la fameuse Résurrection du Christ du maître Perosi, qui a été donnée sur la place Saint-Marc, à Venise, devant plus de vingt mille spectateurs.

Des écoles de chant sont chargées d'enseigner l'histoire de la musique populaire, de faire connaître la vie et les œuvres des plus illustres musiciens de l'Italie. En 1937, les concerts d'usine ont pris une très grande importance. On a remis en honneur les vieux chants populaires, les musiques rustiques et villageoises. On a remis en vogue les instruments anciens. Dans les écoles, chorales, on s'est efforcé de créer des concours pour vulgariser de nouvelles chansons populaires.

Le Dopolavoro attache une très grande importance au cinéma, considérant celui-ci comme un excellent moyen d'information et d'enseignement. Des cinémas ambulants dans toute l'Italie, vont de village en village. Chaque jour, à la radio, il y a « les dix minutes du Dopolavoro ».

Le Dopolavoro s'est occupé de procurer à tous ses adhérents toutes sortes de facilités aux spectacles, notamment eu sujet des billets d'entrée.

À l'heure actuelle, des millions de travailleurs peuvent bénéficier des avantages de l'éducation physique rationnelle donnée et qui va depuis les excursions en montagne jusqu'aux simples parties de boules sur les places de village.

Le sport, tel que l'entend le Dopolavoro, n'est point la sélection des as, des individus exceptionnels, mais bien plutôt la création d'un goût populaire pour toutes les distractions du grand air.

On s'est, là aussi, beaucoup plus attaché à remettre en honneur les vieilles distractions paysannes qu'à créer des compétitions entre athlètes.

Le Dopolavoro, sur tout le territoire, dans toutes les grandes villes ouvrières, comme dans les moindres bourgades paysannes, s'occupe d'assister les ouvriers en dehors de leur travail.

98 000 personnes sont chargées de veiller, en collaboration avec 3 680 directeurs techniques, à l'application des instructions données par la direction générale de Rome.

Le nombre d'inscriptions au Dopolavoro, à la fin de sa première année, était de 280 584. Il est monté, en 1937, à 3 180 000.

Telle est, présentée dans ses grandes lignes, l'œuvre du Dopolavoro, qui règle les jeux et loisirs des travailleurs italiens. Mais ce qui frappe, et ce qui doit être souligné, c'est que l'étranger qui visite l'Italie est frappé par tout ce qui est fait dans ce pays par la jeunesse et pour la jeunesse. Il ne se passe guère d'heures où l'on n'entende chanter l'hymne « *Giovinetta, Giovinetta, Giovinetta !* », Jeunesse, jeunesse, jeunesse !

L'Italie nouvelle est le pays de la jeunesse, le pays où rien n'est négligé lorsqu'il s'agit de la jeunesse.

Et cela du moins a la valeur d'un enseignement pour nous Français surtout.

**Léon Boussard, « Le dopolavoro, les travaux et les joies du peuple d'Italie », Le Petit journal, 8 juillet 1938 (Gallica / Bibliothèque nationale de France)**



Carte de membre de l'Opera Nazionale Dopolavoro (1939)

Doc 48. Activités et manifestations fascistes à l'adresse de l'ensemble de la population

- a) *Ballila* guidés par des officiers, marchant dans les rues de la ville, à Salerne, en Campanie.



- b) Enfants *piccole* et leurs enseignantes, à Eboli.



Sur le mur, on peut observer un portrait de Benito Mussolini, et une devise « Nous devons être sérieusement vigilants quant au sort de la race depuis l'enfance, nous devons soigner la race... ». **Photographies non datées provenant du fonds Gallotta, disponible sur le site de l'EBAD (Ebolia Archivio Digitale).**

Doc 49. L'encadrement de la population italienne par le Parti National Fasciste et ses organisations satellites en 1939

Faisceaux de combat	2 633 514
GUF (« Groupes universitaires fascistes »)	105 883
GIL (« Jeunesse italienne du Licteur »)	7 891 547
dont Fils de la Louve (garçons de 4 à 8 ans)	1 546 389
Balilla (garçons de 8 à 14 ans)	1 746 560
Petites Italiennes (filles de 8 à 14 ans)	1 622 766
Avant-gardistes (garçons de 14 à 18 ans)	906 785
Jeunes Italiennes (filles de 14 à 18 ans)	441 254
Jeunes fascistes (garçons de 18 à 21 ans)	1 176 798
Jeunes filles fascistes (filles de 18 à 21 ans)	450 995
Faisceaux féminins	774 181
Ménagères rurales	1 481 321
Ouvrières travaillant à domicile	501 415
Association fasciste enseignante	170 573
École élémentaire	121 437
Secondaire	40 896
Professeurs d'université	3 272
Assistants d'université	2 468
Beaux-Arts et bibliothèques	2 500
Association fasciste de la fonction publique	294 265
Association fasciste des chemins de fer	137 902
Association fasciste des PTT	83 184
Association fasciste des employés du secteur public	120 205
OND (loisirs ouvriers)	3 832 248
UNUCI (officiers de réserve)	259 865
CONI (comité olympique)	809 659
INI (Institut national de l'industrie)	198 522
Association nationale des mutilés et invalides de guerre	200 116
Anciens combattants	802 468
Détachements militaires	1 309 600

## Chap 8. Les sociétés à l'épreuve de la Guerre-monde (1939-1945)

Doc 50. L'exode de la population belge en 1940 : le témoignage de Suzanne Huyberegts (née le 11 décembre 1932).



Civils belges en fuite (1940).  
U.S. National Archives and  
Records Administration

Mon père était militaire de carrière. Au moment de l'offensive allemande, avec ma mère, nous étions avec lui à Charleroi, en Belgique, où il était en garnison. Il est parti tout de suite avec l'armée belge. Mon père avait recommandé à ma mère de ne pas rester en ville si le conflit éclatait et qu'il valait mieux partir chez mes grands-parents à la campagne, dans un village minier. Nous y sommes allés, mais nous ne sommes pas restés longtemps. Tout le monde était inquiet. Avec des voisins, ma famille a décidé de partir en groupe, à pied. Nous devions être une vingtaine de personnes. Cela devait être autour du 14 mai 1940. Nous nous sommes dirigés vers la frontière française car pour les gens, le refuge était la France, comme en 1914-1918. J'étais la seule gamine du groupe. Pour ne pas que je m'égare, ma mère m'avait attaché une grande ficelle au poignet.

Nous étions encore en Belgique, près d'une ferme, quand il y a eu un bombardement. Il devait y avoir un convoi militaire dans les environs. Nous n'avons pas eu le temps de rentrer à l'intérieur pour nous protéger. Nous nous sommes abrités le long du mur, mais mes grands-parents ont été gravement blessés. Mon grand-père a perdu une jambe et ma grand-mère a été touchée au genou. Ma mère a aussi été blessée à la tempe,

et moi au bras avec les éclats d'obus. Elle m'a retrouvée près d'un cratère et la ficelle avait disparu. Je me suis retrouvée au milieu des gens qui hurlaient et qui pleuraient. Je voyais ma mère avec le visage ensanglanté et mes grands-parents étendus au sol. Elle ne savait pas quoi faire. Des soldats français sont arrivés et lui ont dit qu'ils allaient s'occuper d'eux. Ils les ont mis dans une petite maison inhabitée. Quand elle est retournée le soir, les militaires avaient disparu et ils avaient détrossé mes grands-parents. On n'a jamais oublié ce fait de guerre horrible.

Tant bien que mal, ma mère a finalement réussi à les faire évacuer dans un village tout proche. Mon grand-père est malheureusement mort rapidement. Nous avons dû laisser sa dépouille et continuer notre route. Nous avons été évacués en camion jusqu'à Omont, dans les Ardennes françaises. C'est là que ma grand-mère est décédée, elle aussi, dans un hôpital des suites de ses blessures. Elle a été enterrée là-bas. J'ai donc perdu mes deux grands-parents au cours de cette évacuation. Nous avons ensuite subi un autre bombardement et il a été décidé que nous devions partir encore plus loin, vers le Sud. Nous nous sommes retrouvés à Lapalisse, près de Vichy. Nous avons été pris en charge par les habitants. Mais à partir du 28 mai, le jour où le roi des Belges Léopold III a capitulé, cela a tourné au vinaigre. Maman a eu plusieurs altercations avec des commerçants. Ils ne voulaient plus vendre « aux traîtres belges ».

Malgré tout, ma mère et ma tante ont trouvé du travail dans une entreprise locale pour gagner un peu d'argent. Nous sommes restés tout l'été. Un beau jour, on nous a dit que nous pouvions repartir. Nous sommes rentrés en train jusqu'à Charleroi. Cela a pris du temps pour que cette période s'efface, mais elle n'est jamais partie complètement. J'ai eu des cauchemars pendant longtemps.

Source : <https://webdoc.france24.com/paroles-exode-1940/>

Doc 51. Loi du 4 octobre 1941 relative à l'organisation sociale des professions dite « Charte du Travail ».

Rapport au maréchal de France, chef de l'État français

1-L'élaboration d'une « Charte du travail », la détermination de rapports harmonieux et justes entre les patrons, les ouvriers, les techniciens, les artisans ont été, depuis quinze mois, l'une de vos plus constantes préoccupations.

A tout instant – dans vos audiences, au sein des conseils de gouvernement, dans vos messages et dans vos discours – vous avez rappelé votre désir d'imprégner d'un esprit social et novateur les grandes règles de l'organisation française du travail. [...]

Ce comité a pleinement compris l'orientation qu'il convenait de donner au monde du travail. Il l'a montré, en soulignant, par une déclaration solennelle, sa volonté de rompre définitivement avec le vieux système de la lutte des classes. C'est dans cet esprit qu'il a travaillé. C'est dans cet esprit que nous avons rédigé le projet de charte.

La charte précise les grandes règles qui régiront désormais les rapports des travailleurs, aussi bien dans l'exercice de leur métier que dans le développement de leur vie matérielle et morale. Elle s'adresse à l'industrie et au commerce, aux petites, aux moyennes et aux grandes entreprises. [...]

Il est vain de penser que des ouvriers puissent être heureux au sein d'une industrie en détresse, la prospérité des entreprises conditionne le bien-être de leurs membres. La pierre angulaire de la charte réside dans la création des comités mixtes sociaux, au sein desquels se trouveront réunis tous les membres d'une même profession.

Le comité social sera, pour la profession d'aujourd'hui – pour corporation de demain- le véritable animateur de la vie professionnelle.

Lien de tous ceux qui concourent à une même production, il recevra, de surcroît, la mission d'assurer la gestion sociale de la profession. [...]

Les [...] syndicats ne seront plus les syndicats de tendance du passé. S'ils demeurent voués dans chaque profession à la représentation d'une même catégorie sociale (patrons, ouvriers, cadres), ils seront désormais obligatoires pour être forts, uniques, pour être francs. Leur activité sera désormais strictement limitée au domaine de leur profession. Ils vivront et fonctionneront sous l'autorité des comités sociaux et en s'inspirant de leurs doctrines qui ne sauraient être elles-mêmes que celles du gouvernement.

Dotée de sa charte sociale, la famille professionnelle apparaîtra comme un corps vivant. Elle respectera les lois de l'Etat. L'Etat la respectera.

Elle servira de base à la création des futures corporations qui restent le grand espoir de l'avenir français. Seul le souci de ménager les étapes et de construire avec fruit n'a permis jusqu'ici de réaliser les corporations que partiellement.

Ces corporations ne se réaliseront que dans une heureuse articulation des liens sociaux et des intérêts économiques d'un même groupe de professions. [...]

Source du texte : [https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/Loi\\_du\\_4\\_octobre\\_1941.pdf](https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/Loi_du_4_octobre_1941.pdf)

Source de l'affiche : [https://argonnaute.parisnanterre.fr/medias/customer\\_3/affiches/ecrin\\_lot3/BDIC\\_AFF\\_030121\\_03.jpg](https://argonnaute.parisnanterre.fr/medias/customer_3/affiches/ecrin_lot3/BDIC_AFF_030121_03.jpg)

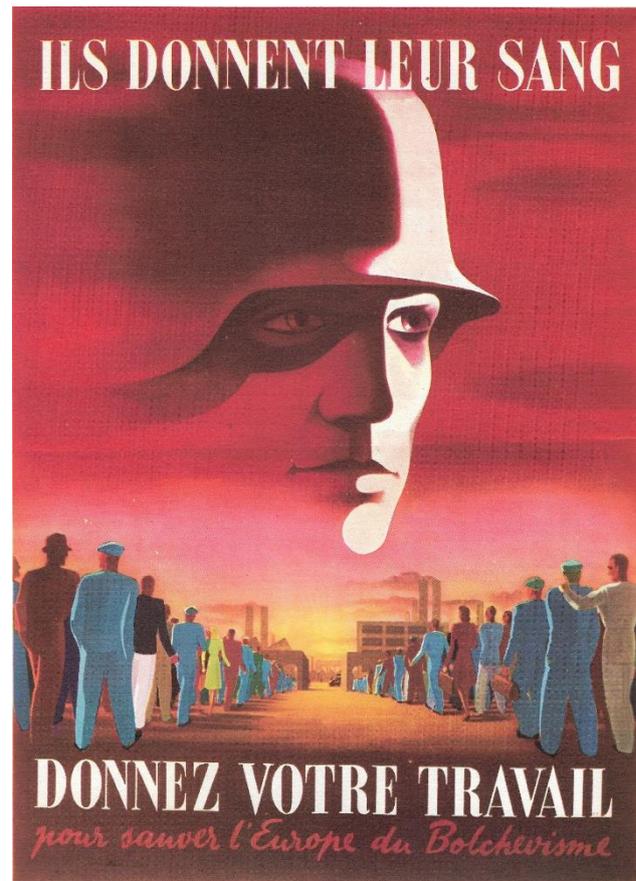


## Doc 52. Le STO : l'expérience d'un séminariste (juin 1943)

[...] L'évêché précise que ceux qui ne se présenteront pas le 29 [juillet 1943] seront arrêtés. [...] Le train s'ébranle en gare d'Angers à 20h30. À bord étudiants en agronomie et séminaristes chantent, c'est aussi l'heure des complies, dernières prières de la journée. Le convoi arrivera à 6 heures du matin à Paris, gare Saint-Lazare. Un bus les emmène à la caserne de la Pépinière près de Saint Augustin. Il n'est pas question de s'allonger pour se reposer, ce centre d'accueil où viennent pointer les requis du STO est sale, les lits grouillent de puces et de vermine. Il faut attendre. À huit heures ils prennent le café, puis rangent leurs valises dans une salle qui sert de consigne. Piloté par un parisien, les voilà partis découvrir la capitale. [...] Il est 18 heures Gare de l'Est. Ils devaient partir pour la Tchécoslovaquie, le groupe Angevin, les dix d'agro. et les treize séminaristes, découvrent qu'ils partent pour Francfort.

Après un voyage sans fin, où les heures se décomptent davantage en attentes sur des voies de garage qu'en kilomètres parcourus, ils arrivent à Lufthafen à une dizaine de kilomètres au sud de Francfort. Ils découvrent leur usine d'où sont partis les dirigeables Zeppelin et qui aujourd'hui s'est reconvertie en réparation de moteurs d'avions. Les 300 ouvriers sont encadrés par l'ancien équipage du dirigeable. Le travail commence à 7h10 jusqu'à 19h10, pause de dix minutes à 9 heures et de trente minutes à midi. Au début en tout cas, les conditions de travail vont vite se dégrader. Ils découvrent leur baraquement dans une forêt, douze par chambrée, les séminaristes se dispersent, Maurice se retrouve avec trois autres coreligionnaires, ils resteront ensemble tout le temps de leur séjour en Allemagne. Pour faire connaissance, toute la chambrée s'en va dîner au restaurant de la gare, à quelques centaines de mètres. On leur a donné des tickets de cantine pour les jours de travail et une carte pour le samedi et dimanche de repos, Cette carte leur donne droit à 1,8 kilo de pain noir, 400 grammes de pain blanc, 175 grammes de confiture, 62 grammes de café, 225 grammes de sucre, 25 grammes de nouilles et 150 grammes de viandes. Le repas du soir se prend à la cantine, une soupe claire.

Source : <https://www.lessoireesdeparis.com/2016/03/27/histoire-de-migrants-et-autres-histoires-maurice-un-seminariste-au-sto-1/>



## Doc 53. La mobilisation de la main-d'œuvre pour les usines d'armement allemandes

Les premières semaines, j'eus à faire face à toute une série de problèmes urgents, mais celui dont la solution pressait le plus était le problème de la main-d'œuvre. Un soir, vers le milieu du mois de mars [1942], alors que je visitais l'une des plus importantes usines d'armement de Berlin, la Rhein-metall-Borsig, je m'aperçus que les salles étaient certes équipées d'excellentes machines, mais que celles-ci étaient arrêtées parce qu'il n'y avait pas suffisamment d'ouvriers pour constituer une seconde équipe. Il en allait de même dans d'autres usines d'armement. [...]

Comme on construisait à la même époque de nouvelles usines, représentant un investissement d'environ 11 milliards de marks, et qu'elles allaient forcément manquer de machines-outils, il me parut plus logique de suspendre la plus grande partie des nouvelles constructions et d'utiliser la main-d'œuvre ainsi disponible pour constituer des équipes de roulement.

Hitler se montra certes sensible à la logique de cette argumentation et signa un décret aux termes duquel le volume des investissements destinés à ces constructions était ramené à trois milliards de marks. Mais il s'avéra que l'exécution de ce décret impliquait l'abandon de certains projets à longue échéance de l'industrie chimique, dont le coût s'élevait à environ un milliard de marks, et Hitler n'était plus d'accord. [...]

Malgré cette décision, qui contrariait notablement mon projet visant à restreindre la construction, quelques centaines de milliers d'ouvriers devinrent disponibles et purent être affectés à l'industrie d'armements. C'est alors qu'un nouvel obstacle inattendu se présenta : le Dr Mansfeld, directeur ministériel et chef du service de la main-d'œuvre au Plan de quatre ans, m'expliqua franchement qu'il n'avait pas une autorité suffisante pour transférer d'une région à une autre les ouvriers devenus disponibles, lorsque les Gauleiter s'y opposaient. Effectivement, dès qu'on s'en prenait à leurs prérogatives, les Gauleiter oubliaient pour un temps les rivalités et les intrigues qui les opposaient et faisaient front en bloc. Je compris que, malgré la solidité de ma position à cette époque, je ne pourrais jamais, à moi tout seul, venir à bout de ces hommes-là. Il me fallait en trouver un parmi eux qui pût, nanti par Hitler d'un pouvoir spécial, apporter une solution à ces difficultés. [...] Hitler se montra disposé à m'adjoindre un délégué qui aurait les pleins pouvoirs [...] mais refusa d'entériner le choix que j'avais fait [...].

Bormann avait réussi à faire nommer Sauckel et obtenu de Hitler qu'il soit placé directement sous ses ordres. Göring protesta à juste titre, car il s'agissait d'une responsabilité qui s'était exercée jusqu'alors dans le cadre du Plan de quatre ans. Avec cette manière désinvolte et bien à lui de manipuler l'appareil de l'État, Hitler nomma donc Sauckel « commissaire général » ; mais en même temps il l'intégra dans l'organisation du Plan de quatre ans. Göring protesta une nouvelle fois, car le procédé était manifestement humiliant. [...]

Sauckel et moi, nous fûmes convoqués au quartier général de Hitler. En remettant à Sauckel son acte de nomination, Hitler nous fit observer qu'il ne devait pas y avoir de problème de la main-d'œuvre et il répéta en des termes analogues ce qu'il avait déjà déclaré le 9 novembre 1941 : « Les territoires qui travaillent directement pour nous comprennent plus de 250 millions d'hommes ; il est un fait certain, c'est que nous devons parvenir à atteler ces hommes au travail sans ménagements. » Hitler confia à Sauckel la charge de recruter impitoyablement dans les territoires occupés tous les ouvriers dont nous avons besoin. De ce jour date un aspect funeste de mon action. Car, durant les deux années et demie qui suivirent, je ne cessai de harceler Sauckel pour qu'il affecte de force des travailleurs étrangers à la production d'armements.

Les premières semaines, notre collaboration fut excellente. Sauckel nous promit tout bonnement, à Hitler et à moi, de supprimer toute pénurie de main-d'œuvre et de remplacer ponctuellement les ouvriers spécialisés mobilisés sous les drapeaux. De mon côté je l'aidai à acquérir de l'autorité et je lui apportai mon soutien quand je le pus. Sauckel s'était avancé très loin dans ses promesses. En temps de paix, les ouvriers qui mouraient ou atteignaient l'âge de la retraite étaient remplacés par la génération montante qui fournissait chaque année environ 600 000 hommes. Maintenant ces jeunes gens étaient incorporés dans la Wehrmacht, avec d'ailleurs une partie de la main-d'œuvre de l'industrie. Aussi manquait-il à l'économie de guerre en 1942 bien plus d'un million d'ouvriers.

En un mot, Sauckel ne put réaliser ce qu'il avait promis. Les espérances de Hitler, qui pensait prélever sans difficultés les ouvriers qui manquaient à l'Allemagne dans une population de 250 millions de personnes, furent également déçues, d'une part en raison de la faiblesse des Allemands qui exerçaient le pouvoir dans les territoires occupés, d'autre part parce que les hommes concernés inclinaient davantage à fuir dans les forêts, pour rejoindre les rangs de la résistance, qu'à se laisser traîner en Allemagne pour y être mis au travail. (...)

Au début d'avril 1942, je demandai à Sauckel de recruter les femmes allemandes pour l'armement ; il me déclara alors tout net que la question de savoir quels ouvriers il fallait employer, où il fallait les recruter et les affecter ne regardait que lui ; d'ailleurs, en sa qualité de Gauleiter, il n'avait d'ordre à recevoir que de Hitler et de comptes à rendre qu'à lui. Pour finir il me proposa quand même de laisser la décision à Göring, qui était directeur du Plan de quatre ans. La conférence eut lieu une nouvelle fois à Karinhall et Göring se montra visiblement flatté de notre démarche. Témoignant à Sauckel une amabilité extrême, il me traita avec beaucoup de froideur. J'eus beaucoup de mal à exposer mes arguments : Sauckel et Göring me coupaient sans cesse la parole. L'objection essentielle de Sauckel était que le travail en usine risquait de porter préjudice aux femmes allemandes sur le plan moral ; non seulement leur « vie morale et spirituelle » pouvait en souffrir mais aussi leur fécondité. Göring approuva ces arguments avec conviction. Mais, pour être tout à fait sûr de son fait, Sauckel obtint aussi l'accord de Hitler immédiatement après cet entretien, sans que j'en sache rien.

**Albert Speer, *Au cœur du Troisième Reich*, Paris, Pluriel, 2010 (première édition allemande 1969), p. 308-313.**

Doc 54. Berlin en mai 1945. La Frankfurter Strasse après les combats



Cliché anonyme vraisemblablement pris un soldat soviétique.

Source : <https://histoire-image.org/de/etudes/ruines-berlin>.

## Chap 9. Sortir de la guerre : libérations et reconstructions sociales (1946-1952)

### Doc 55. L'affirmation du Welfare State

On distingue quatre idées ou aspirations à l'origine du Welfare State. D'abord, l'assistance mutuelle. Peu de gens peuvent compter sur l'aide de leurs voisins à l'heure actuelle : l'industrialisation et le caractère impersonnel de la vie urbaine ont presque entièrement détruit les rapports de voisinage. A l'intérieur d'une même famille, on s'aide autant qu'autrefois, seulement les familles tendent maintenant à être plus réduites, plus dispersées et moins soudées. Avant tout, la plupart des habitants des grandes villes dépendent totalement pour leur subsistance et leur bien-être de l'efficacité et de la bonne volonté de vastes organisations...

Deuxièmement, la sécurité sociale. L'intention ici est d'améliorer les conditions

de vie, non pas en frappant nos problèmes sociaux à la racine, mais en prenant des mesures pour pallier et remédier aux difficultés qu'affrontent les individus ou les familles. Une famille vit-elle dans la pauvreté parce que le père boit et joue? On accorde aux enfants la cantine gratuite et un trousseau. Une femme abandonne-t-elle mari et enfant? On met l'enfant en pension. Un jeune garçon a-t-il de mauvaises fréquentations ou se fait-il prendre avec une bicyclette volée? On l'envoie à un dispensaire d'hygiène mentale ou bien on le met en éducation surveillée. Prenez encore le cas d'une famille où les parents de trois fillettes sont attardés mentaux légers. Le père reconnu coupable d'inceste est envoyé en prison, deux des fillettes sont prises en

charge par la municipalité, la troisième va dans une institution pour y attendre la naissance d'un enfant illégitime; la mère reçoit une assistance financière.

De tels cas sont légion et la question qui se pose c'est de savoir si le Welfare State pourra jamais résoudre le problème social...

Troisième idée, la justice sociale. Ce que l'on recherche ici, c'est une plus grande égalité, surtout par une diffusion plus complète des privilèges jusque-là réservés aux catégories plus aisées. On tente de combler le fossé en appauvrissant les riches et en enrichissant les pauvres à leurs dépens. Ainsi on donne aux pauvres une égalité théorique avec les riches en ce qui concerne l'éducation et la médecine; des maisons et des appartements sont construits

à leur intention alors que les gens plus aisés doivent résoudre par eux-mêmes leurs problèmes de logement.

La recherche de la justice sociale fait toucher du doigt la quatrième aspiration du Welfare State. Cela peut être décrit, sans trop d'injustice, comme l'espoir que la société pourra être réformée sans changements réels profonds. Beaucoup de gens approuvent les effets redistributeurs de la fiscalité parce qu'elle prend de l'argent à ceux qui en ont et le remet aux pauvres sous forme d'aides et de subventions. Mais alors la question se pose : pourquoi se donner tout ce mal pour *redistribuer* les revenus? Pourquoi ne pas les distribuer convenablement du premier coup?

Source : Smith N.A., « Theory and Practice of the Welfare State » in : **The Welfare State** edited by C.I.Schottland, New York, Evanston et Londres, 1967, pp. 136-137, Harper and Row.

L'effondrement des conventions se poursuit dans un secteur puis dans l'autre depuis le début du 20<sup>e</sup> siècle. Le concept de société « permissive » marque l'apogée, peut-être même l'achèvement de cette période d'histoire sociale. Ce qui la distingue des mises en cause antérieures des conventions, c'est le large assentiment du public à la disparition de règles reconnues de tout temps. C'est une attitude de l'opinion qui, dans sa forme extrême, pourrait être résumée par l'expression « Tout est acceptable ». Dans le domaine des beaux-arts, une tolérance presque totale conduit à une situation où il devient de plus en plus difficile pour l'artiste de choquer ou de scandaliser. En ce qui concerne la satire politique, la violence et la sexualité dans le roman, les tabous ont virtuellement disparu et avec une rapidité sans précédent, en l'espace de quelques années.

Superficiellement, la société « permissive » pourrait passer pour un hédonisme égoïste et amoral. Un chanteur de pop a résumé sa philosophie dans ce slogan : « Je veux avoir ce que je veux quand je le veux ». Un individualisme agressif est, sans aucun doute, un aspect du nouveau climat, exprimé visuellement par des vêtements et des coupes de cheveux excentriques... L'individualisme de la sous-culture pop trouve également son expression dans l'absorption illégale de drogue...

Il y a beaucoup de chances pour que ces extravagances dans la tenue marquent la mode d'une façon permanente et pourtant, à long terme, elles apparaissent sans doute comme la caractéristique la moins importante de la société « permissive ». Ce qui est beaucoup plus profond, c'est la révolution

provoquée dans les relations sexuelles par la découverte d'un contrôle des naissances efficace, en particulier la pilule contraceptive... Une des conséquences... a été la libération de la femme, qui lui donne avec l'homme un degré d'égalité jamais atteint auparavant. Peut-être croit-on trop rapidement qu'une plus grande liberté des relations sexuelles, implique une plus grande promiscuité. Il serait plus exact de dire qu'il y a eu déclin des contraintes morales...

Le débat sur les valeurs morales s'est accompagné d'une mise en cause des postulats religieux. Les dogmes ont été attaqués à la base par les progrès de la connaissance scientifique et par la diffusion généralisée des méthodes critiques de la pensée scientifique... La religion ne pouvait échapper à cette remise en question. En posant les questions les plus fondamentales, telles que : « Dieu est-il mort? », les théologiens émettent de nouvelles hypothèses religieuses plus en harmonie avec les besoins spirituels de l'homme, à la fin du 20<sup>e</sup> siècle. Bien que la pratique religieuse soit en déclin, la religion elle-même n'a pas été emportée par la marée de « permissivité » qui a inquiété certains hommes d'Église. Au contraire, la religion participe plus librement aux controverses de tous les jours. Les humanistes sont à la recherche de règles éthiques et morales en accord avec les nouvelles conditions sociales. Une renaissance de l'intérêt pour les religions orientales, notamment pour la contemplation, est une des manifestations les plus inattendues de la société « permissive ».

Source : Thomas H., *The Permissive Society*. *The Guardian Enquiry*, pp. 10-12, Londres 1969. © Guardian Newspapers Ltd.

#### Doc 56. Les trois principes de la protection sociale selon William Beveridge (1942)

Le premier principe est que, tout en tenant pleinement compte dans l'élaboration de propositions portant sur l'avenir, de l'expérience du passé, il faut éviter de se laisser guider seulement par les intérêts sectoriels impliqués dans cette expérience. En abolissant toutes les barrières, la guerre crée la possibilité de faire œuvre neuve. Une époque révolutionnaire comme celle que le monde traverse actuellement appelle, non des replâtrages, mais des transformations révolutionnaires. [...]

Le second principe est que l'organisation de l'assurance sociale doit être considérée comme constituant une partie seulement d'une vaste politique de progrès social. Un système d'assurance sociale établi sur une large échelle peut permettre de garantir la sécurité du revenu ; il constitue un moyen de lutte contre le besoin. Mais le besoin n'est que l'un des cinq grands maux qu'il faut surmonter dans une œuvre de reconstruction sociale et il est, à certains égards, le moins difficile à combattre. Les autres maux sont la maladie, l'ignorance, l'extrême misère et l'oisiveté. [...]

Le troisième principe est que la sécurité sociale doit être réalisée au moyen d'une coopération entre l'État et l'individu. L'État doit garantir la sécurité des services et des cotisations. Dans l'organisation de la sécurité, l'État doit éviter de porter atteinte aux incitations au travail, à l'esprit d'initiative, aux sens des responsabilités personnelles. Dans l'établissement d'un minimum national, il devra laisser suffisamment de champ libre à l'effort individuel afin de permettre à chacun de s'élever pour sa famille au-dessus du minimum établi et il faudra encourager ses efforts.

#### Doc 57. La mise en place de la Sécurité sociale en France en 1945

Ma préoccupation de base est celle de débarrasser les travailleurs de la hantise du lendemain, de cette incertitude génératrice chez eux d'un complexe d'infériorité, paralysant l'expression de leur personnalité, et origine réelle de la distinction des classes entre les possédants, sûrs d'eux-mêmes et de leur avenir, et les non-possédants, constamment sous la menace de la misère. Mon souci est donc d'atteindre à plus de justice sociale, à réduire les inégalités existant entre les hommes sur le plan de la sécurité du lendemain. [...]

Bien sûr, depuis longtemps déjà, la France, comme les pays économiquement les plus évolués, a connu des efforts multiples. [...] Les premiers d'entre eux ont correspondu au souci de la prévoyance. Prévoyance libre d'abord, par les économies individuelles ou familiales, facilitées par les caisses d'épargne, par les sociétés de secours mutuels qui ont en France un long passé historique. Intervention ensuite des Églises, puis des pouvoirs publics, par des mesures d'assistance facultatives puis obligatoires. Mise en jeu de la responsabilité des chefs d'entreprise à l'égard des accidents et maladies d'origine professionnelle. Assurance obligatoire par les régimes d'assurances sociales couvrant plus ou moins totalement les travailleurs contre les charges résultant des maladies ou accidents et leur attribuant des revenus de remplacement. Allocations familiales s'ajoutant aux revenus du travail pour réduire la charge de l'entretien d'enfants au foyer. Mais tout cela s'est fait d'une manière fragmentée et dispersée, par des moyens dont l'efficacité s'est trouvée réduite par l'absence de coordination, par l'existence aussi de failles ou de lacunes.

Le problème est donc d'envisager la Sécurité sociale comme un tout, dans une organisation qui regroupe l'ensemble des régimes et des

institutions en un système général, pouvant comporter des solutions différentes en fonction des besoins de chacun, mais qui ne peut être qu'un système de prévoyance obligatoire s'appliquant à toutes les catégories de population, substituant à une protection dispersée entre des risques divers et entre des groupes également divers, une véritable Sécurité sociale pour tous. De plus, cette Sécurité sociale doit reposer sur une solidarité nationale. Tout le monde doit y participer dans la mesure de ses moyens. Ce résultat certes peut être obtenu grâce à l'intervention de l'État



agissant par voie fiscale, et certains pays ont adopté délibérément cette voie. Telle ne me paraît pas la formule à recommander en France.

Deux ordres de danger doivent être évités. Le premier est de détruire ou au moins de décourager l'esprit d'initiative et d'entreprise. Il faut éviter de développer chez les travailleurs la tendance à un optimisme égoïste, à courte vue, la tendance à se laisser vivre. [...]. Un deuxième danger réside dans le risque de bureaucratisation. Il faut éviter de voir s'édifier une administration énorme, au personnel bureaucratique et paperassier.... Il faut pour cela des organismes proches des hommes, de dimension limitée pour que chacun les connaisse et s'en sente effectivement responsable. C'est cela aussi la démocratie sociale [...]. Le problème à résoudre n'est pas seulement ni principalement technique. Il s'agit surtout de créer et de développer des comportements nouveaux, de modifier profondément la société dans son esprit même. Je terminais mon allocution à l'inauguration de l'enseignement de la Sécurité sociale de l'École nationale d'organisation économique et sociale en disant : « c'est une révolution que nous voulons faire et c'est une révolution que nous ferons ». Tel est l'esprit dans lequel nous avons abordé nos travaux à l'automne 1945 et dans lequel nous nous sommes efforcés de remplir notre mission.

***Pierre Laroque, Au service de l'homme et du droit. Souvenirs et réflexions, Paris, AEHSS, 1993, p. 197-199.***

#### Doc 58. Le Plan à la française (1946)

Le plan Monnet sera rendu public aujourd'hui [27 novembre 1946]. Ses auteurs sont, si paradoxal que cela puisse paraître, fort peu planistes. Les purs planistes sont une race de dogmatiques, d'avance convaincus que la prospérité peut se mettre en équations qui déterminent jusque dans le détail les actes de chaque individu. Le Commissariat général du Plan ne porte ce nom que faute d'un moins mauvais. Son père, Jean Monnet, est avant tout un empiriste, donc le contraire d'un planiste.

Pour engager avec quelques chances de succès les négociations financières avec les États-Unis, il était indispensable de montrer à nos prêteurs que nous étions en mesure de faire de leurs crédits un emploi productif, c'est-à-dire de rendre à la France en même temps que sa puissance d'achat sa capacité de concurrence. Telle était la raison de circonstance du plan Monnet. Le résultat a été satisfaisant.

Il y avait aussi une raison d'une importance plus considérable encore : la nécessité nationale d'estimer les pertes de notre capacité de production, tant par suite des faits de guerre que par le vieillissement de notre capital technique, puis de chiffrer les moyens à mettre en œuvre pour porter le potentiel français non seulement à son niveau d'avant-guerre, mais à l'échelle des autres grandes nations. Cette fonction a créé au sein de l'administration française un organe tout à fait original, indépendant des ministères pour ne pas avoir à subir de coloration politique, même par reflet, et rattaché à la présidence du gouvernement [...]. La vitalité dont a fait preuve le commissariat en menant sa tâche à bien en neuf mois tient du tour de force, rendu possible grâce à la rencontre de plusieurs conditions :

- la personnalité de Jean Monnet, qui rappelle chez nous les « one dollar men » du gouvernement américain, grands hommes d'affaires qui s'attellent à une tâche d'intérêt public parce qu'elle les passionne.
- la compétence de son équipe de jeunes collaborateurs.
- la souplesse des méthodes employées, aussi peu administratives que possible, à base de contacts personnels qui unissaient autour d'une table, voire d'une table de restaurant, des praticiens, des fonctionnaires, des syndicalistes [...]. Le plan s'est efforcé d'être un peu la chose de tous pour n'être celle de personne, car il ne peut vivre qu'en restant apolitique.
- il faut reconnaître enfin que le succès a été plus grand pour ne pas avoir abordé de front les questions les plus difficiles. Cette timidité est en partie voulue et en partie subie. Le plan a été

toléré par certains milieux dans la mesure où il ne touchait pas aux joujoux pour grandes personnes, par exemple les prix et les salaires. En même temps, son objectif propre était limité à l'équipement. La portée du plan, réduite, représente essentiellement un programme d'adaptation des ressources physiques de l'économie française à ses besoins en capitaux [...]. Aussi le plan ne fournit pas lui-même de réponse à la question des impatients : est-il ou non réalisable ? [...] On s'en aperçoit le mieux dès que le problème du financement est abordé. Le plan Monnet se borne par prudence à quelques recommandations traditionnelles mais énergiques sur l'équilibre budgétaire et la stabilité de la monnaie [...]. Le Commissariat du Plan élargi, chargé d'élaborer à l'exemple de l'Angleterre une comptabilité de la nation entière, est indispensable pour conduire une politique tout en ne pesant pas sur la politique. Mais n'est-ce pas déjà trop peser sur la politique que de démontrer ce qui est possible et ce qui ne l'est pas ? **Le Monde, 28 novembre 1946 (extraits).**

Doc 59. Grève de 1947 à Renault, Boulogne Billancourt, le pouvoir d'achat avant tout



Doc 60. Rapport du ministre de l'Industrie le socialiste Robert Lacoste, au président Vincent Auriol, 29 janvier 1949.

Vous savez qu'une certaine agitation a régné dans les mines depuis l'année 1947. Cette année, en effet, il y eut cinq jours de grève générale d'un jour le 19 juin, série de grèves tournantes aux mois d'août et septembre, et enfin, grève générale décrétée le 4 octobre. Cette grève se prolongea très longtemps puisque l'ordre de reprise ne fut lancé par la Fédération du sous-sol de la CGT que pour le lundi 29 novembre. Il est vrai que la reprise, totale dans le bassin de Lorraine dès le début du mois de novembre, s'accrut pendant le cours du mois dans tous les bassins. Dès le 15 novembre, plus de 70 % de l'effectif normal était au travail.

Une grève aussi longue et aussi dure ne put se passer sans incidents multiples et quelquefois graves. Aussi un certain nombre de mineurs furent-ils emprisonnés et condamnés à des peines plus ou moins graves. Le 15 janvier 1949, 1430 mineurs (sur un effectif total dépassant

300'000) étaient passés en jugement, et les tribunaux avaient encore à examiner environ 400 cas. Les principaux motifs de condamnation furent les suivants : atteinte à la liberté du travail, incitation à la rébellion, violences, outrages, vols, agressions à main armée, sabotages et refus d'obéissance [...].

D'autre part, un certain nombre de licenciements ont été opérés sur les Houillères du Bassin. Ils portent d'ailleurs, en général, sur des ouvriers condamnés. Les licenciements pour l'ensemble du personnel des Houillères se sont élevés à 1 100 [...]

Le ministre met en cause la C. G. T.

Ces délégués, qui remplissent d'ailleurs les fonctions de délégués du personnel, sont dans leur quasi-totalité des éléments syndicalistes de la C.G.T. Un grand nombre d'entre eux sont, au cours de la grève, sortis de leur rôle normal. Aussi les préfets ont-ils été amenés à prononcer des peines de suspension variant de un à trois mois et concernant environ 180 délégués sur les 600 existants pour l'ensemble des bassins. »

Vincent Auriol, *Journal du septennat*, Paris, A. Colin, t. III, 1977, p. 472.

#### Doc 61. L'Allemagne en reconstruction à l'aide du plan Marshall



Le Land de Schleswig-Holstein, dont la capitale Kiel a été détruite à 81% pendant la Seconde Guerre mondiale, bénéficie de l'aide financière du plan Marshall. Sur la photo, les aides américaines permettent de financer la construction de logements pour les réfugiés.

© Presse- und Informationsamt der Bundesregierung

Chap 10. L'âge d'or de la société fordiste

Doc 62. Pool de dactylos d'une grande entreprise dans les années 1950



Doc 63. « Miss dactylo » 1957, Hélène Coulovrat (source : Yannick Ripa, *Histoire féminine de la France*, p. 675)



Doc 64. Modification de la composition organique de la classe ouvrière et tertiarisation de la société française (1959).

Un autre facteur vient jouer dans l'évolution de la mentalité ouvrière et de ses conceptions de lutte : c'est la modification de la composition organique de la classe elle-même. Cette modification se traduit sous deux aspects l'un interne à l'entreprise, l'autre externe.

1-Au fur et à mesure que s'augmente la productivité technique – tant sous l'effet de la mise en service de moyens de production plus puissants que la rationalisation des procédés de fabrication- l'importance numérique de la main d'œuvre décroît dans les entreprises. Par contre, l'existence dans toutes les grandes unités d'innombrables bureaux d'études, le renforcement des services administratifs, le renforcement des services administratifs, conséquence de la fonctionnarisation, et celui des services commerciaux – il s'agit non plus de proposer sur le marché un produit demandé, mais de créer la demande de ce produit- ont accru de façon considérable le nombre des « mensuels » qui atteint maintenant souvent 50 % de l'effectif total du personnel. Une fraction de la classe ouvrière, précisément ses éléments les plus dynamiques, les plus intelligents, les plus cultivés, passe d'une catégorie sociale considérée comme hiérarchiquement et socialement supérieure dans l'échelon bourgeois des valeurs.

Ce phénomène, cependant, s'exprime sous des formes différentes selon les types d'industrie. Dans les secteurs faisant encore appel à une abondante main d'œuvre de moins en moins qualifiée, le fossé se creuse entre ces deux couches sociales. Il est particulièrement sensible sous cette forme dans les branches utilisant un prolétariat immigré. Dans les Houillères du Nord, Pas-de-Calais, les fils de mineurs accèdent de plus en plus aux emplois techniques et de maîtrise, tandis qu'ils sont remplacés à la tâche par des Algériens ou des Italiens du Sud. En revanche, dans les secteurs automatisés ou fortement spécialisés, la transformation des rapports de travail comble le fossé. La cohabitation dans les cités d'entreprise, assez nombreuses en province, contribue à cette osmose.

Les modifications de la composition organique de la classe ouvrière se manifestent également en dehors de l'entreprise. Plus va se développant la « civilisation technicienne », plus la fraction productive de la population diminue par rapport aux couches vivant de la distribution - sociale ou commerciale. Le secteur tertiaire, pour reprendre l'appellation de Colin Clark, a non seulement absorbé une large fraction des anciennes classes moyennes et de la petite paysannerie- celle-ci se réfugiant principalement dans l'Administration- mais une notable partie de la classe ouvrière. Cette couche, salariée, mais détachée du courant même de la production, se caractérise évidemment par sa malléabilité politique. Petite-bourgeoise par ses aspirations, prolétarienne par sa situation juridique, impuissante sur le plan économique, elle oscille de la gauche réformiste à la droite modérée, voire à l'extrême-droite en période de crise aiguë ; son importance numérique contribue à décourager les tendances révolutionnaires des ouvriers.

Elle pèse d'un poids d'autant plus lourd qu'elle partage le genre de vie des ouvriers, habite les mêmes quartiers et les mêmes groupes d'habitation. La classe ouvrière a effectivement cessé totalement de vivre à part. Son niveau de vie, ses aspirations au confort l'ont sortie du ghetto où elle fut confinée aux débuts de l'industrialisation. L'ouvrier cesse de se sentir tel lorsqu'il sort de l'usine. »

**Serge Mallet, « Modification de la composition organique de la classe ouvrière et tertiarisation de la société française », *Arguments*, 1959.**

Doc 65. Les « cadres » (Pierre Bleton, 1956)

PRODUIT DE L'ÉDUCATION technique moderne, lancé dans la course à l'avancement, la psychologie du « cadre » est mystérieusement apparentée à celle de Paris. Paris, centre des grandes écoles et des concours, siège des conseils d'administration et de tous les pouvoirs, petit univers où les familles et les traditions se dissolvent et où chacun se bat seul. La province imposait son horizon limité, son rythme de vie, ses tabous. Tout y allait son pas et n'arrivait

qu'en son temps. Paris a changé tout cela, et il n'est pas besoin d'y résider pour que le cinéma, la radio, la littérature qui en débordent ne le rendent présent dans toute la France.

Au grand scandale du bourgeois survivant, le cadre veut profiter de la vie, tout de suite, et il comprend que les autres aient la même envie. Cela ne l'empêche pas, par ambition, d'écraser avec sans-gêne quelques concurrents dans la course à l'avancement. Fort égoïste sur ce plan, il saura être généreux sur d'autres. L'attachement aux biens matériels qui s'exprimait chez le bourgeois par le désir de la conservation, se manifeste chez lui par le plaisir de la consommation. À ne plus se soucier d'économiser et à ne guère songer calculer le cadre gagne un air de liberté.

Il n'a pas peur, lui, des signes extérieurs de richesse. Même tirant le diable par la queue, il fait quelquefois nouveau riche, sans le vouloir. Il a, ou il espère avoir une voiture ; il ne songe guère à payer une « bonne » à sa femme, mais il lui offrira un confort ménager que leurs parents n'ont jamais connu et auquel, en tout état de cause, ils n'auraient songé qu'après l'achat de la chambre à coucher, de la salle à manger et du salon. Car le cadre a accepté tous les signes de son époque ; il a adopté le confort technique et, pour le reste, il se moque des apparences. Les circonstances veulent qu'il lui faille quelquefois acheter sa maison ou son appartement ; pour cela, il voit large et se saigne aux quatre veines. Cependant, il a la bougeotte ; comment fera-t-il pour rester toujours au même endroit ?

Ce désir d'évasion, il le satisfait du moins dans les voyages. Aujourd'hui tous les Français partent en vacances, mais lui plus particulièrement aime à se déplacer, grâce à la voiture, quelquefois sous la tente. Il franchit aisément les frontières, curieux des pays étrangers, plus peut-être encore de leurs habitants que de leurs vieilles pierres. Ce goût du contact humain, on le retrouve dans sa vie quotidienne. Les manifestations mondaines d'autrefois, les après-midis où Madame reçoit, n'existent plus guère. Les relations sont sans doute moins nombreuses, mais plus profondes ; ce ne sont plus des réunions d'hommes ou de femmes, séparés artificiellement, ce sont des ménages qui se connaissent et se fréquentent sans cérémonie. Car la femme du « cadre » a désormais une « présence » qu'on ne prêtait guère à nos grand-mères bourgeoises. Jeunes gens et jeunes filles se fréquentent librement sur les bancs des facultés, sur les stades et durant les vacances. Ils se marient jeunes et d'âge égal. La famille et la dot n'entrent plus guère en ligne de compte ; la communauté de goûts a désormais plus d'importance que celle des origines ou des intérêts. [...]

Égoïste et généreux, bon époux et bon père de famille, mais fort peu casanier, insouciant et positif, sans préjugé, sauf celui de la réussite, curieux souvent et paresseux quelquefois, l'état d'esprit du cadre ne se présente pas comme un système tout fait et bien ordonné. Sa position dans la société contemporaine n'est pas suffisamment assise, lui-même ne voit pas encore avec assez de précision quel est son rôle et quelles sont ses responsabilités, pour qu'on puisse trancher dans ces contradictions. Une nouvelle conception du monde est en train de se forger ; par mille indices, on devine que le cadre sera le premier à y adhérer. A travers notre littérature, notre organisation politique, nos idéologies et nos idéaux, se précisent quelles seront les grandes lignes d'une psychologie des cadres.

**Pierre Bleton, *Les hommes des temps qui viennent*, Paris, Éditions ouvrières, 1956, p. 202-203.**

## Chap 11. Les Trente Glorieuses, une révolution invisible

Doc 66. Répartition des dépenses de consommation par CSP en France entre 1951 et 1971

		Cadres supérieurs	Classes moyennes	Employés	Ouvriers
Alimentation	1951	40%	45,3%	50,1%	58,2%
	1971	27,2%	32,1%	34,8%	39,9%
Habillement	1951	12,4%	12,2%	11,1%	9,1%
	1971	12%	10,2%	10,7%	10,1%
Logement	1951	13,4%	12%	12,5%	10,3%
	1971	18,4%	18,4%	18,6%	17%

Doc 67. La complainte du progrès, Boris Vian, 1956

Autrefois pour faire sa cour  
On parlait d'amour  
Pour mieux prouver son ardeur  
On offrait son cœur  
Maintenant c'est plus pareil  
Ça change, ça change  
Pour séduire le cher ange  
On lui glisse à l'oreille

Ah Gudule, viens m'embrasser, et je te  
donnerai...

Un frigidaire, un joli scooter, un atomixer  
Et du Dunlopillo  
Une cuisinière, avec un four en verre  
Des tas de couverts et des pelles à gâteau !  
Une tourniquette pour faire la vinaigrette  
Un bel aérateur pour bouffer les odeurs  
Des draps qui chauffent  
Un pistolet à gaufres  
Un avion pour deux...  
Et nous serons heureux !

Autrefois s'il arrivait  
Que l'on se querelle  
L'air lugubre on s'en allait  
En laissant la vaisselle  
Maintenant que voulez-vous  
La vie est si chère  
On dit : « rentre chez ta mère »  
Et on se garde tout

Ah Gudule, excuse-toi, ou je reprends tout  
ça...

Mon frigidaire, mon armoire à cuillers  
Mon évier en fer, et mon poêle à mazout  
Mon cire-godasses, mon repasse-limaces  
Mon tabouret-à-glace et mon chasse-  
filous !

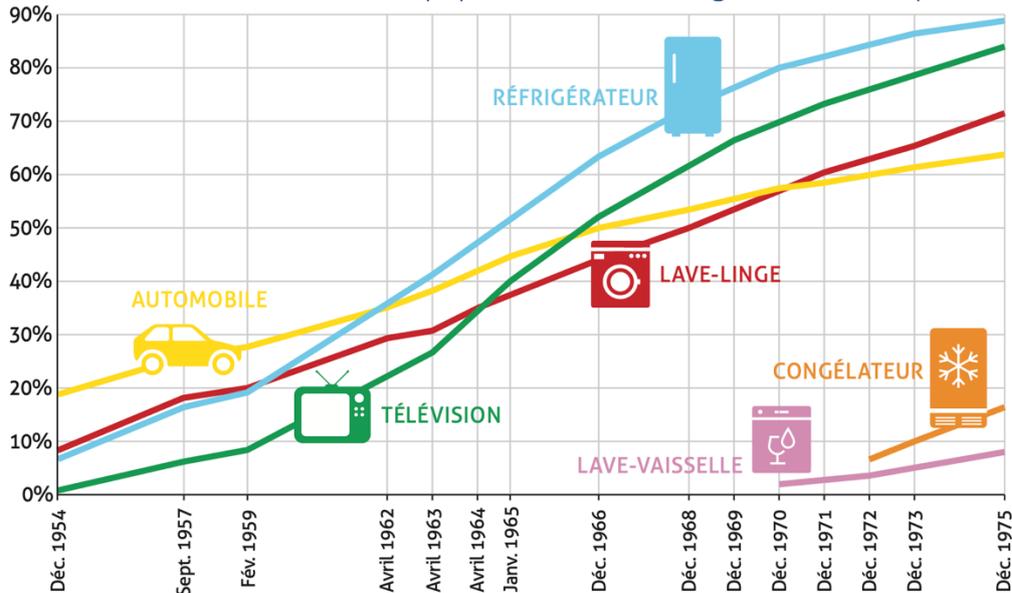
La tourniquette, à faire la vinaigrette  
Le ratatineur dur et le coupe-friture  
Et si la belle se montre encore rebelle  
On la fiche dehors, pour confier son sort...

Au frigidaire, à l'efface-poussière  
A la cuisinière, au lit qu'est toujours fait  
Au chauffe-savates, au canon à patates  
A l'éventre-tomate, à l'écorche-poulet !

Mais très très vite  
On reçoit la visite  
D'une tendre petite  
Qui vous offre son cœur  
Alors on cède  
Car il faut qu'on s'entraide

Et l'on vit comme ça jusqu'à la prochaine  
fois  
Et l'on vit comme ça jusqu'à la prochaine  
fois  
Et l'on vit comme ça jusqu'à la prochaine  
fois

Doc 68. L'évolution de l'équipement des ménages en France (1954-1975)



Doc 69. Description d'un centre commercial d'un point de vue critique : Parly 2

Le Printemps, le BHV, Dior, Prisunic, Lanvin, Frank et Fils, Hédiard, deux cinémas, un drugstore, un supermarché, Suma, cent autres boutiques, groupées en un seul point !

Pour le choix des commerces, de l'épicerie à la haute couture, deux impératifs : le dynamisme commercial et le sens de l'esthétique. Le fameux slogan "la laideur se vend mal" est ici dépassé. Il pourrait être remplacé par "la beauté du cadre est la première condition du bonheur de vivre". Structure à deux étages — organisée autour du "Mail" [...]

C'est le confort jamais connu de flâner à pied entre des magasins offrant leurs tentations de plain-pied sans même l'écran d'une vitrine, sur le Mail à la fois rue de la Paix et Champs-Élysées, agrémenté de jeux d'eaux, d'arbres minéraux, de kiosques et de bancs, totalement libéré des saisons et des intempéries : un système de climatisation exceptionnel, ayant nécessité treize kilomètres de gaines de conditionnement d'air, y fait régner un printemps perpétuel.

Non seulement on peut tout y acheter, d'une paire de lacets à un billet d'avion, y trouver compagnies d'assurance et cinémas, banques ou service médical, club de bridge et exposition d'art, mais encore on n'y est pas esclave de l'heure. Le Mail, comme toute rue, est accessible sept jours sur sept, de jour comme de nuit.

Naturellement, le centre a instauré pour qui veut le mode le plus moderne de paiement : la "carte crédit". Elle libère des chèques, de l'argent liquide— et même des fins de mois difficiles... Désormais, pour payer, vous montrez votre carte et signez la facture. C'est tout. Chaque mois vous recevez un relevé de compte que vous pouvez payer en une seule fois ou par mensualités. [...]

Nous sommes là au foyer de la consommation comme organisation totale de la quotidienneté, homogénéisation totale, où tout est ressaisi et dépassé dans la facilité, la translucidité d'un "bonheur" abstrait, défini par la seule résolution des tensions.

**Jean Baudrillard, *La société de consommation, ses mythes, ses structures*, Paris, Denoël, 1970, pages 24-25.**

Doc 70. Inauguration du stand CETELEM par René Coty au Salon des Arts ménagers de 1954



Doc 71. Ouverture du centre commercial Cap 3000 à Saint-Laurent-du-Var (21 octobre 1969)



Doc 72. Notice allemande d'un réfrigérateur Bosch (1954)



Doc 73. Les transformations de la condition féminine à travers la publicité



1959



1962

Doc 74. L'émergence d'une nouvelle classe d'âge selon E. Morin

La vague de rock'n roll qui, avec les disques d'Elvis Presley, arriva en France ne suscita pas immédiatement un rock français. Il n'y eut qu'une tentative parodique, effectuée par Henri Salvador, du type " Va te faire cuire un œuf, Mac ". La vague sembla totalement refluer ; mais en profondeur elle avait pénétré dans les faubourgs et les banlieues, régnant dans les juke-boxes des cafés fréquentés par les jeunes. Des petits ensembles sauvages de guitares électriques se

formèrent. Ils émergèrent à la surface du golf Drouot, où la compétition sélectionna quelques formations. Celles-ci, comme les Chats sauvages, les Chaussettes noires, furent happées par les maisons de disques. Johnny Halliday monta au zénith. Il fut nommé " l'idole des jeunes ".

Car ce public rock, comme aux États-Unis quelques années plus tôt, était constitué par les garçons et filles de douze à vingt ans. L'industrie du disque, des appareils radio, comprit aux premiers succès que s'ouvrait à la consommation en France un public de sept millions de jeunes ; les jeunes effectivement, poussés par le rock à la citoyenneté économique, s'équipèrent en tourne-disques, en radio, transistors, se fournirent régulièrement et massivement en 45 tours.

### **Du golf Drouot à la Nation**

L'élargissement vint : du rock on passe au twist ; les jeunes vedettes de la chanson varient leur répertoire. À Europe no 1 Daniel Filipacchi lance l'émission " Salut les copains ! " ; le mot-clé n'est pas " idole " comme l'avaient cru les marchands de disques, mais " copain ". C'est sur un ton de camaraderie que " Daniel ", souvent entouré de Johnny Halliday, Sylvie Vartan, Françoise Hardy, Pétula Clark, présente les disques, discute. Le twist règne en despote éclairé, tolérant d'autres styles, d'autres tons. La notion de copain n'est pas refermée sur les vedettes de moins de vingt ans : on peut être copain même jusqu'à trente ans, à condition d'avoir le je ne sais quoi copain ; ainsi Brigitte Bardot, Pétula Clark (bien que mariée et mère) sont copines. Un Claude Nougaro n'est qu'à demi copain.

Le succès de " Salut les copains ! " est immense chez les décagénaires (comment traduire teenagers ?). Les communications de masse s'emparent des idoles-copains. Elles triomphent à la T.V. La vague des vedettes de quinze ans s'élanche derrière les déjà presque croulants Richard, Johnny (pour qui l'âge du service militaire semble sonner le glas), Sylvie, Françoise. C'est Sheila, dont une récente exhibition à la TV fait démarrer en trombe le disque l'École est finie, Sophie, triomphant dans l'agréable Quand un air vous entraîne. En 1962 Filipacchi lance timidement une revue, Salut les copains, qui aujourd'hui fête son premier anniversaire avec un tirage d'un million d'exemplaires, tandis qu'à la suite boy-scouts, jeunesse catholique, jeunesse communiste s'évertuent à singer le style " copains " (1). Le Bonjour les amis catholique, le Nous les garçons et les filles communiste, se trémoussent en twistant dans le sillage de S.L.C.

[...] L'apothéose " copains " se situe dans un des ultimes samedis de juin 1963, où le grand Barnum copain, Daniel, organisa le rassemblement de masse autour des vedettes. Cent cinquante mille décagénaires étaient au rendez-vous sabbatique, manifestant cet enthousiasme qui a le don d'ahurir totalement l'adulte.

### **De quoi s'agit-il ?**

- De la promotion de nouveaux artistes de la chanson. [...]
- De l'irruption puis de la diffusion du rock et du twist français ;
- D'un épisode important dans le développement du marché du transistor et du 45 tours ;
- D'un épisode important dans l'extension du marché de consommation à un secteur jusqu'alors hors de circuit, celui des décagénaires.

[...] La promotion économique des décagénaires s'inscrit elle-même dans la formation d'une nouvelle classe d'âge, [...] le teen-âge, ou l'adolescence. J'opte pour ce dernier terme.

Les communications de masse (presse, radio, TV, cinéma) ont joué un grand rôle dans la cristallisation de cette nouvelle classe d'âge, en lui fournissant mythes, héros et modèles. Dans un premier stade, le cinéma fait émerger les nouveaux héros de l'adolescence, qui s'ordonnent autour de l'image exemplaire de James Dean. Dans un deuxième stade, c'est le rock qui joue le rôle moteur. Mais tous les moyens de communication sont engagés dans le processus [...]

### **La nouvelle classe adolescente**

L'adolescence surgit en classe d'âge dans le milieu du vingtième siècle, incontestablement sous la stimulation permanente du capitalisme du spectacle et de l'imaginaire, mais il s'agit d'une stimulation plus que d'une création. Dans les pays de l'Est comme dans les pays arriérés économiquement, nous voyons des cristallisations analogues, comme si le phénomène obéissait

plus à un esprit du temps qu'à des déterminations nationales ou économiques particulières. Cela dit, c'est dans l'univers capitaliste occidental que le phénomène s'épanouit pleinement, et par l'intermédiaire des " mass media ". [...]

Les classes d'âge, dont l'organisation structure les sociétés archaïques, disparaissent des sociétés historiques occidentales jusqu'au vingtième siècle. Assez curieusement, de nouvelles classes d'âge tendent à se reformer à la pointe évolutive des sociétés actuelles. L'âge adulte se voit flanqué d'une part par le teen-âge, d'autre part par un " troisième âge " en formation, où l'on s'efforce de soustraire à la casse la cohorte des post-quinquagénaires.

La constitution d'une classe adolescente n'est pas qu'un simple accès à la citoyenneté économique. De toute façon cette accession signifie promotion de la juvénilité. Cette promotion constitue un phénomène complexe qui implique notamment une précocité de plus en plus grande [...]. À la précocité sociologique et psychologique s'associe une précocité amoureuse et sexuelle [...]. Cette adolescence est en mesure de consommer non seulement du rythme pur, mais de l'amour, valeur marchande n° 1 et valeur suprême de l'individualisme moderne, comme elle est en mesure de consommer l'acte amoureux.

[...]

La nouvelle classe d'âge englobe des décagénaires des différentes classes sociales : ceci va dans le sens de la constitution de la gigantesque couche salariale des sociétés modernes, où les multiples hiérarchies et différenciations dans l'autorité, la richesse, le prestige le statut n'empêchent nullement l'homogénéisation des goûts et valeurs de consommation, à commencer dans la culture de masse. C'est celle-ci qui est le pilote de cette homogénéisation, et, dans ce sens, on peut dire que la constitution de la nouvelle classe d'âge est un aspect du développement de la culture de masse.

Ceci dit, la nouvelle classe d'âge n'est pas totalement homogène. Elle présente, même dans ses héros, un visage complexe, ou plutôt de multiples visages, depuis le blouson noir avec chaîne de vélo (image prédélinquante dans la perception des parents et adultes), jusqu'au beatnik, l'intellectuel barbu et rebelle, héritier de ce que les journaux appelaient il y a dix ans les existentialistes ; depuis Claudine Copain, l'écolière de quatorze ans lançant ses mignardes imprécations contre le prof de maths, jusqu'au très viril Johnny. Toutefois on peut dégager des traits communs.

La classe d'âge s'est cristallisée sur :

- Une panoplie commune, qui du reste évolue au fur et à mesure que les " croulants " avides de juvénilité se l'approprient ; ainsi ont été arborés blue-jeans, polos, blousons et vestes de cuir, et actuellement la mode est au tee-shirt imprimé, à la chemise brodée. Des canons d'élégance décagénaires se sont donc constitués et se renouvellent rapidement selon les normes de démocratisation ;
- Aristocratisation propre à la mode adulte (sur quoi se greffe une dialectique supplémentaire provoquée par le pillage adulte et la volonté permanente de se différencier de la classe pillarde) ;
- Un certain type de maquillage féminin (yeux fardés, fond de teint, pas de rouge à lèvres), certains types de coiffure, de l'ophélique cascade pileuse aux nattes mutines ; bref, des canons de beauté et de séduction autonomes ;
- L'accession à des biens de propriété décagénaires : électrophone, guitare de préférence électrique, radio à transistors, collection de quarante-cinq tours, photos ;
- Un langage commun ponctué d'épithètes superlatives comme " terrible ", " sensass ", langage " copain " où le mot copain lui-même est maître-mot, mot de passe [...].
- Ses cérémonies de communion, depuis la surprise-partie jusqu'au spectacle de music-hall, et peut-être, dans l'avenir, des rassemblements géants sur le modèle de celui de la Nation ;
- Ses héros. Un culte familial d'idoles-copains est né. Il n'est pas particulièrement porté sur le " voyeurisme " ; ainsi la nature exacte des relations entre Sylvie et Johnny n'est pas une question obsédante pour les décagénaires. Certes, on ne souhaite pas que l'idole-copain de l'autre sexe

se fixe ou se marie, mais on n'a pas l'obsession de sa vie privée. Ce culte est donc beaucoup plus raisonnable, moins mythologisant que celui du " star-system " Mais là où il est beaucoup plus ardent, c'est dans l'acte même de la communion, le tour de chant, où le rapport devient frénétique, extatique. (À suivre.)

**Edgar Morin, « Une nouvelle classe d'âge », *Le Monde*, 6 juillet 1963.**

Doc 75. Le temps des grands ensembles



Sarcelles, Labourdette, 1960



La construction de la cité des 4 000 à La Courneuve



Pontoise, les Louvrais (début des années 1970)



Quartier La Duchère, Lyon

## Chap 12. Le mouvement social des « années 1968 »

Doc 76. Mai 1968 à Paris et en province



(1) Évacuation de la Sorbonne par les forces de l'ordre (3 mai 1968)

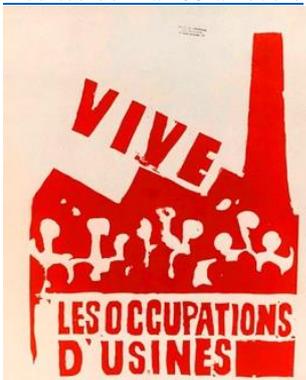


(2) Rouen, passage du cortège étudiant devant la gare le 7 mai 1968

<https://rouendanslarue.net/10-photos-inedites-de-mai-68-a-rouen/>



(3) Le 13 mai 1968 en province, in Danièle Tartakowsky, *Les manifestations de rue en France : 1918-1968*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 1997.



(4) Affiche - Atelier populaire de l'ex-École des beaux-arts [BNF]



(5) manifestation en mai 1968  
©Rue des Archives/AGIP

## Doc 77. Les accords de Grenelle (25-27 mai 1968)

Projet de protocole d'accord des réunions tenues les 25, 26 et 27 mai au ministère des Affaires sociales sous la présidence du Premier Ministre. [...]

### **1. Taux horaires du SMIG**

Le taux horaires du SMIG sera porté à 3 francs au 1er juin 1968.

Le salaire minimum garanti applicable à l'agriculture ne sera fixé qu'après consultation des organisations professionnelles et syndicales d'exploitants et de salariés agricoles et des confédérations syndicales nationales.

### **3. Salaire du secteur privé**

Les salaires réels seront augmentés au 1<sup>er</sup> juin de 7%, ce pourcentage comprenant les hausses déjà intervenues depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1968 inclusivement.

Cette augmentation sera portée de 7 à 10% à compter du 1<sup>er</sup> octobre 1968.

### **4. Réduction de la durée du travail**

Le CNPF et les confédérations syndicales ont décidé de conclure un accord-cadre dont le but est de mettre en œuvre une politique de réduction progressive de la durée hebdomadaire du travail en vue d'aboutir à la semaine des 40 heures.

Elles considèrent également comme souhaitable que la durée maximum légale soit progressivement abaissée.

Cette réduction progressive sera déterminée dans chaque branche d'industrie par voie d'accord national contractuel définissant les modalités et les taux de réduction d'horaires et de compensations de ressources.

En tout état de cause, et comme mesure d'ordre général, une réduction de 2 heures des horaires hebdomadaires supérieures à 48 heures et une réduction d'une heure des horaires hebdomadaires compris entre 45 et 48 heures interviendra avant le terme du V<sup>ème</sup> Plan. [...]

### **7. Droit syndical**

[...] Droit syndical dans l'entreprise

1° La garantie de la liberté collective de constitution de syndicats ou de sections syndicales dans l'entreprise à partir des organisations syndicales représentatives à l'échelon national (les organisations syndicales demandent protection spéciale ; le CNPF estime que le droit commun suffit).

2° la protection des délégués syndicaux sera assurée dans des conditions analogues à celle des délégués du personnel et des membres du comité d'entreprise.

3° Les prérogatives de l'organisation syndicale dans l'entreprise et des délégués syndicaux : ses missions sont celles du syndicat dans l'organisation sociale, notamment la discussion et la conclusion d'avenant d'entreprise (addition proposée par les syndicats : et le droit de déterminer par accord les règles concernant la structure et le montant des salaires, primes et gratifications).

4° Des moyens d'expression de l'organisation syndicale et des délégués syndicaux :

a. Collecte des cotisations à l'intérieur de l'entreprise (pendant le temps de travail - syndicats) ;

b. Liberté de diffusion de la presse syndicale et des tracts syndicaux dans l'entreprise ;

c. Libre affichage des communications syndicales dans des conditions permettant une information effective des travailleurs, avec communication simultanée à la direction (réserve de la CFDT et de la CGT sur les mots soulignés).

d. Mise à la disposition des organisations syndicales d'un local approprié ;

e. Réunion : [...]

- droit de réunir tous les membres du personnel de l'entreprise à des assemblées générales du personnel, ce droit doit s'exercer pendant les heures de travail, une fois par mois (syndicats).

[...]

### **14. Journées de grève**

Les journées d'arrêt de travail seront en principe récupérées. Une avance de 50% de leur salaire sera versée aux salariés ayant subi une perte de salaire. Cette avance sera remboursée par

imputation sur ses heures de récupération. Dans le cas où la récupération n'aurait pas été matériellement possible avant le 31 décembre 1968, l'avance ou son solde sera définitivement acquise au salarié.

Ces mesures trouveront leurs répercussions dans le secteur nationalisé et la Fonction publique.

Source : [https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/Constat\\_de\\_Grenelle.pdf](https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/Constat_de_Grenelle.pdf)

## Doc 78. Le syndicalisme en France

### *Positions économiques et sociales de la CFDT*

« C'est pourquoi à maintes reprises, nous avons dit qu'une politique sectorielle textile était indispensable et devait prévoir non seulement des politiques commerciales et industrielles mais aussi une véritable politique sociale, (...) conforme aux aspirations des travailleurs (...).

L'ouverture des marchés aux produits textiles de ces pays est basée avant tout sur leur moindre coût de fabrication, c'est-à-dire sur la possibilité d'exploiter au moyen de très bas salaires, ma main-d'œuvre des pays en voie de développement. (...)

Nous rejetons toute politique tendant à une répartition internationale du travail établie dans le seul but de renforcer les profits des capitalistes des pays industrialisés. (...)

L'intérêt réel des pays en voie de développement exige que leur développement soit assuré par eux-mêmes et non par des groupes capitalistes multinationaux.

Nos exigences pour les travailleurs :

Nous rappelons ici les positions que nous avons développées lors des rencontres de fin 1970, début 1971 avec la CEE :

Des études très détaillées jusqu'au niveau des branches et comportant des prévisions d'évolution de l'emploi (...)

Des mesures réglementaires doivent être prises pour empêcher les décisions brutales de licenciements. (...)

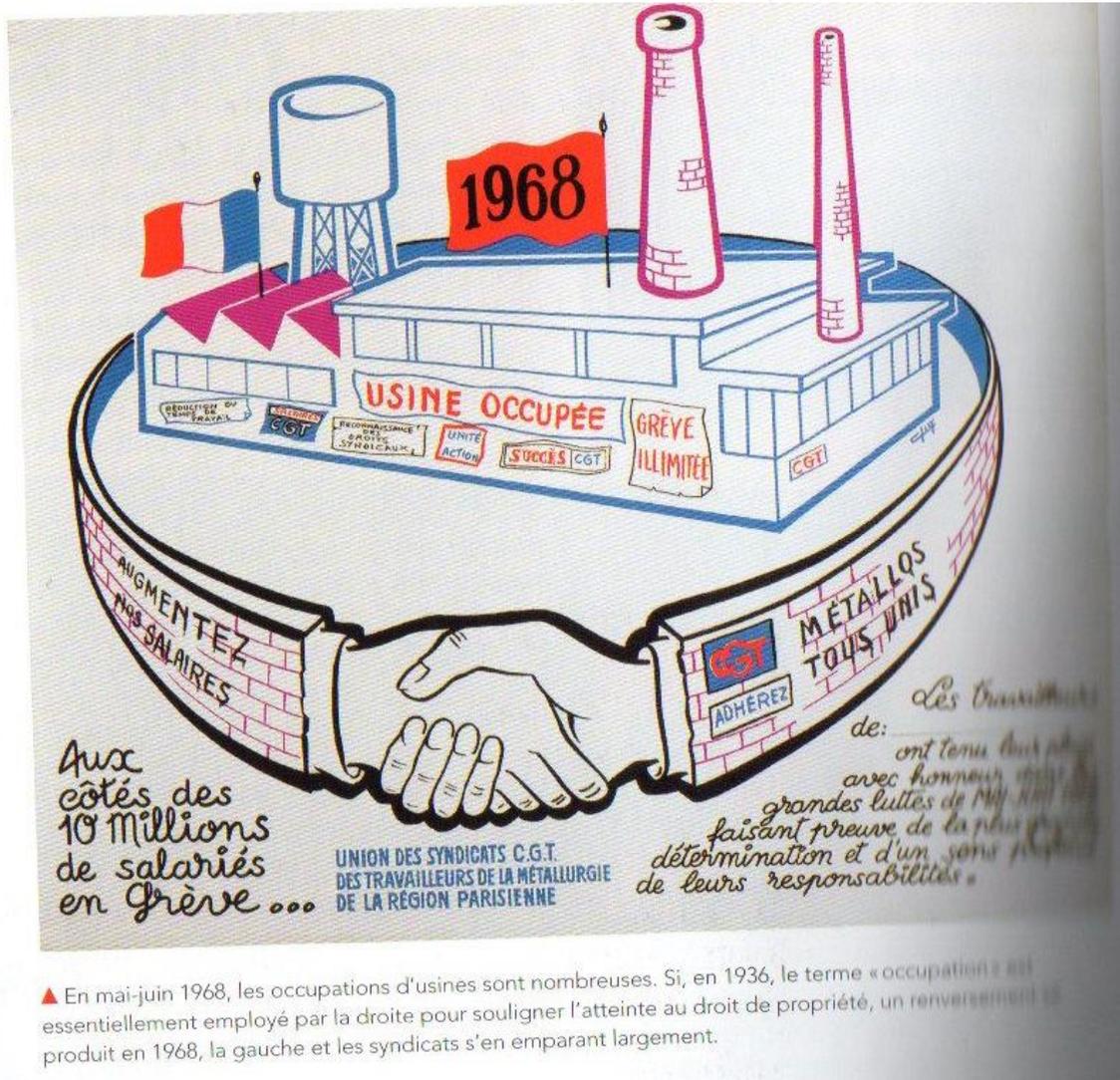
Que les moyens envisagés pour la formation des travailleurs puissent leur permettre d'élever le niveau de culture générale et leur niveau de qualification professionnelle et ne pas se contenter de le maintenir. »

### **Positions CFDT sur la mondialisation de l'industrie textile, 1971, p1-3-4**

### *Tract de la CGT aux usines Ventex, entreprise de bonneterie à Troyes, en 1973, pour l'élection d'un délégué CGT au comité d'entreprise*

« Les délégués du personnel se sont attachés à défendre les moindres revendications qui ont contribué à améliorer progressivement les conditions de vie de ceux qui travaillent et les anciens de l'usine peuvent en témoigner.

Le comité d'entreprise était peu de chose, sa constitution même fut un vrai problème en 1965, son existence fut mise en péril plus d'une fois, l'autorité des militants imposa le respect de cet organisme qui œuvra pour le bien de tous. A cette occasion, nous sommes heureux de l'unité qui se fait au sein du CE où la CGT et la CGC travaillent en commun, preuves que cadres, maîtrise, ouvriers et employés peuvent travailler en commun quand les buts à atteindre sont clairement définis et les responsabilités partagées et contrôlées par l'ensemble. »



▲ En mai-juin 1968, les occupations d'usines sont nombreuses. Si, en 1936, le terme « occupation » est essentiellement employé par la droite pour souligner l'atteinte au droit de propriété, un renversement est produit en 1968, la gauche et les syndicats s'en emparant largement.

Doc 79. La nouvelle société de Jacques Chaban-Delmas, discours à l'Assemblée nationale (16 septembre 1969)

De cette société bloquée, je retiens trois éléments essentiels, au demeurant liés les uns aux autres de la façon la plus étroite : la fragilité de notre économie, le fonctionnement souvent défectueux de l'Etat, enfin l'archaïsme et le conservatisme de nos structures sociales. Fragilité de notre économie. Notre économie est encore fragile. Une preuve en est que nous ne pouvons accéder au plein emploi sans tomber dans l'inflation. C'est cette tendance à l'inflation qui nous menace en permanence d'avoir à subir la récession ou la dépendance. [...]

Tentaculaire et en même temps inefficace, voilà, nous le savons tous, ce qu'est en passe de devenir l'Etat et cela en dépit de l'existence d'un corps de fonctionnaires très généralement compétent et parfois remarquable.

Tentaculaire car, par l'extension indéfinie de ses responsabilités, il a peu à peu mis en tutelle la société française toute entière.

Cette évolution ne se serait point produite si, dans ses profondeurs, notre société ne l'avait réclamé. Or c'est bien ce qui s'est passé. Le renouveau de la France après la libération, s'il a admirablement mobilisé les énergies, a aussi consolidé une vieille tradition colbertiste et jacobine faisant de l'Etat une nouvelle providence. Il n'est presque aucune profession, il n'est

aucune catégorie sociale qui n'ait, depuis vingt-cinq ans, réclamé de lui protection, subventions, détaxation ou réglementation.

Mais si l'Etat ainsi sollicité a constamment étendu son emprise, son efficacité ne s'est pas accrue de même car souvent les modalités de ses interventions ne lui permettent pas d'atteindre ses buts [...].

Nous sommes encore un pays de caste. Des écarts excessifs de revenu, une mobilité sociale insuffisante maintiennent des cloisons anachroniques entre les groupes sociaux.

Des préjugés aussi : par exemple, dans une certaine fraction de la population non ouvrière, à l'encontre des métiers techniques ou manuels.

J'ajoute que ce conservatisme des structures sociales entretient l'extrémisme des idéologies. On préfère trop souvent se battre pour des mots, même s'ils recouvrent des échecs dramatiques plutôt que pour des réalités. C'est pourquoi nous ne parvenons pas à accomplir des réformes autrement qu'en faisant semblant de faire des révolutions.

La société française n'est pas encore parvenue à évoluer autrement que par crises majeures.

Enfin, comme Tocqueville l'a montré, et ceci reste toujours vrai, il existe un rapport profond entre l'omnipotence de l'Etat et la faiblesse de la vie collective dans notre pays.

Les groupes sociaux et professionnels sont, par rapport à l'étranger, peu organisés et insuffisamment représentés. Ceci ne vise aucune organisation en particulier mais les concerne toutes, qu'il s'agisse des salariés, des agriculteurs, des travailleurs indépendants, des employeurs : le pourcentage des travailleurs syndiqués est particulièrement faible. [...]

Cette nouvelle société à laquelle nous aspirons il serait vain de prétendre en fixer à l'avance chacun des contours. Il faut laisser à l'avenir ce qui n'appartient qu'à lui.

C'est la spontanéité du corps social qui en décidera. Mais il est permis, il est même nécessaire d'en esquisser dès à présent les grands traits.

Cette société nouvelle, quant à moi, je la vois comme une société prospère, jeune, généreuse et libérée.

Une société prospère : parce que chacune des fins essentielles de notre vie collective suppose que nous disposions de grandes possibilités matérielles. Parce que c'est la prospérité qui permet de faire passer le droit dans les faits et le rêve dans la réalité. Une société prospère, c'est-à-dire une société dans laquelle chacun des gestes qui concourt à la production soit plus efficace, parce qu'il incorpore plus de savoir et s'insère dans une organisation plus réfléchie et prend appui sur une plus grande quantité de capital accumulé. Mais si la prospérité conditionne tout, elle n'est pas tout.

L'exemple de pays plus avancé que le nôtre dans la voie du développement économique le montre suffisamment. La prospérité est nécessaire pour édifier une société meilleure ; elle n'est pas suffisante, à beaucoup près, aux yeux de ceux qui ne manquent pas d'ambitions humaines.

Les mots qui les ont désignées ces ambitions, liberté, égalité, fraternité ont perdu, il est vrai, une partie de leur sens, d'abord parce qu'ils sont anciens, ensuite parce qu'ils sont abstraits. Mais c'est à nous qu'il appartient de leur donner un sens nouveau. [...]

Bien entendu ce n'est pas en un jour que nous atteindrons de tels objectifs. Ce n'est pas en un jour non plus que nous définirons les étapes et que nous fixerons les moyens. Cela ne pourra être fait qu'après une consultation approfondie de l'ensemble des partenaires économiques et sociaux, et cette consultation s'engage en ce moment même avec la préparation du VI<sup>e</sup> Plan.

Comme vous le savez, les commissions spécialisées se réunissent à partir de ce mois-ci et c'est au printemps prochain qu'aura lieu le débat sur les grandes options. C'est dans ce cadre et à cette échéance que nous arrêterons de façon cohérente et complète l'ensemble de nos objectifs à moyen terme et comment les atteindre.

Le VI<sup>e</sup> Plan sera donc l'instrument économique indispensable à la satisfaction de nos ambitions sociales.



Doc 81. Le nouveau visage du syndicalisme allemand

Le programme de Bad Godesberg, 15 novembre 1959

De l'engagement vers le socialisme démocratique découlent des exigences fondamentales, qui doivent être remplies dans une société humaine [...]. Nous nous battons pour la démocratie [...] parce qu'elle seule est l'expression du respect pour la dignité humaine et son sens des responsabilités [...]. Le socialisme ne se réalisera que par la démocratie, la démocratie ne s'épanouira que par le socialisme.

Les communistes se réclament faussement de la tradition socialiste. En réalité, ils ont falsifié l'idéologie socialiste. Les socialistes veulent réaliser la liberté et la justice, alors que les communistes profitent des déchirements de la société pour instaurer la dictature de leur part. Dans un Etat démocratique, chaque pouvoir doit se soumettre au contrôle public. L'intérêt de la communauté doit rester au-dessus des intérêts individuels. Dans une économie et une société définies par la recherche du profit et du pouvoir, la démocratie, la sécurité sociale et la personnalité libre sont menacées. Le socialisme démocratique aspire à un nouvel ordre économique et social [...]. A l'origine parti des travailleurs, le parti social-démocrate est désormais le parti du peuple.

Un rôle nouveau pour les syndicats

Tous les ouvriers, les employés et les fonctionnaires ont le droit de s'associer dans des syndicats [...]. Les syndicats luttent pour une participation plus juste des salariés au produit du travail, et pour le droit de cogestion dans la vie économique et sociale [...]. Les ouvriers et employés qui fournissent une contribution décisive au résultat de l'économie sont exclus jusqu'à présent d'une participation effective. Mais la démocratie exige la cogestion des salariés dans les entreprises et dans toute l'économie.

La cogestion dans la sidérurgie et les charbonnages est un début de réorganisation de l'économie. Elle devra être complétée par l'établissement d'une structure démocratique dans toutes les grandes entreprises. La cogestion des salariés dans les organes de gestion autonome de l'économie doit être garantie.

**Programme du SPD, 15 novembre 1959.**

## Un tournant pour le socialisme européen

Les socialistes allemands qui viennent de tenir un congrès extraordinaire à Bad Godesberg [...] ont senti la nécessité de modifier leur doctrine, devenue poussiéreuse [...] dont les trois points essentiels étaient la lutte des classes, la nationalisation des moyens de production et l'intrusion de l'Etat dans l'économie. Ces principes [...] ont perdu de leur force d'attraction. Le chef du parti, M. Ollenhauer, l'a avoué et l'un des leaders classés à gauche, M. Herbert Wehner, s'est également élevé contre les tendances des extrémistes qui restaient fidèles à des conceptions dépassées.

Le nouveau programme qui fut adopté à une très forte majorité, reconnaît la nécessité de la libre entreprise et de la concurrence [...]. Les socialistes allemands ne font plus un dogme de la nationalisation [...]. Et ce n'est pas seulement dans le domaine économique que les socialistes allemands ont révisé leurs positions. [...] Ils se sont déclarés partisans de la défense nationale et ont décidé d'entretenir de bons rapports avec les institutions religieuses. Ainsi, en Europe, le socialisme est obligé de s'adapter s'il veut conserver des chances de subsister.

**René Payot, « Evolution du socialisme », *Journal de Genève*, 19 novembre 1959.**

## Doc 82. Luites ouvrières et syndicalisme des « années 1968 » en Italie

### **Luciano Parlanti, ouvrier toscan entré chez Fiat en 1969**

« Dans un de mes nombreux transferts, j'avais fini dans une équipe de jaunes où il était difficile de faire grève. Pour organiser cette équipe, on cherchait à discuter avec ces ouvriers, pour comprendre quel était le point qui pouvait les faire bouger. (...)

C'était la manière de faire de la politique dans l'usine. Il fallait que quelqu'un se batte pour l'organisation. Moi, je tournais partout, aussi parce qu'alors il commençait d'être possible de circuler librement dans l'usine, de pouvoir franchir ces terribles lignes blanches qui définissaient le poste de chaque équipe et qu'avant on ne pouvait pas passer. Je parlais avec tous et je tâtais le terrain, puis on se rencontrait dehors et chacun racontait sa propre condition, sa propre expérience. C'est comme ça qu'on a commencé d'être un peu plus organisés et à trouver des objectifs communs (...).

Le cortège interne était la forme absolument fondamentale de ces luttes. Sans les cortèges, la grève ne pouvait réussir. Pour que le cortège fonctionne, il fallait être à l'usine dix minutes avant le début de l'horaire de travail, parce que quand sonnent six heures à l'horloge et que tous commencent à travailler, alors tu es roulé et le cortège ne réussit pas à se former. Donc, on entrait un peu avant dans l'usine pour parler avec ceux de l'équipe et avec les autres camarades, pour décider s'il partait ce matin même ou un jour plus tard. On évaluait le moment à partir d'impressions, du climat, parce qu'il était important que le cortège n'échoue pas. (...)

On partait en direction des autres équipes dont nous étions sûrs qu'ils auraient fait grève, en tapant en rythme sur des bidons qu'on utilisait comme des tambours et ainsi le cortège s'annonçait, les autres équipes l'entendaient arriver de loin et se préparaient à s'arrêter. On criait des slogans : « HO-Ho-Ho-Chi-Minh », « Agnelli, l'Indochine, tu l'as dans l'usine », slogans qui naissent dans les réunions avec les militants extérieurs, avec les étudiants qui nous tenaient informés du cours du monde, sur l'Indochine, sur le mai français, sur Cuba. Ils nous parlaient de tout, de choses, que nous ne connaissons pas, même du gouvernement. Ils nous expliquaient comment les choses marchaient, parce que nous ouvriers, on en savait peu, on ne lisait pas les journaux et on regardait aussi peu la télévision. Ainsi on criait les slogans à partir des impressions que nous faisions ces réunions avec les militants extérieurs. Ho Chi Minh et le Vietnam sont devenus tout de suite un symbole pour nous, un élément d'identification. »

**Gabrielo Polo 'ed. I Tamburi di mirafiori. Testimonianze operaie attorno all'autunno caldo, Turin, Cric, 1989, p.61-64. Texte traduit de l'italien par Xavier Vigna.**

### Doc 83. Prise de parole d'une militante féministe : Monique Piton

« [...] On a remarqué dans notre commission que la femme, en se présentant, précise toujours combien elle a d'enfants. Il est clair, donc, qu'elle n'arrive pas à séparer son travail professionnel et son rôle d'épouse et de mère de famille. Enfin, le salaire de la femme n'est pas toujours un salaire d'appoint, beaucoup de femmes sont seules et parfois seules pour élever des enfants. Présenter le travail féminin en le rétribuant comme un salaire d'appoint est une exploitation du patronat, cela permet des salaires plus bas et inférieurs à ceux des hommes. On prétend que la destinée de la femme détermine son emploi dans des postes d'OS rapides, minutieux et épuisants pour les nerfs, mais c'est surtout sa patience qui est exploitée jusqu'à l'évanouissement.

Les femmes ont prouvé qu'elles peuvent mener des luttes. Tant qu'elles luttent sur des problèmes généraux, licenciements, conditions de travail, horaires, elles sont comprises ; mais lorsqu'elles revendiquent du pouvoir par rapport à leur condition féminine, elles font peur. A qui ? Aux hommes et à la société. La lutte des femmes est subversive, elle remet en cause tout le système. Il est à noter que les femmes ont des difficultés à s'exprimer dans les luttes, où il y a des hommes et des femmes, ça, par tradition, ce sont les hommes qui décident et organisent. [...] A Lip, elles ont largement contribué au fonctionnement des commissions. Le combat pour l'avortement et la contraception a été déclenché par les femmes ; il se poursuivra avec la participation des hommes quand ils auront compris que c'est un problème politique.

Les femmes n'ont effectivement pas les mêmes conditions de vie, au travail, à l'usine, au bureau ou dans les magasins qu'au niveau de la famille à la maison et au niveau du couple. Elles doivent prendre le pouvoir, elles peuvent pour cela s'organiser de façon autonome dans les quartiers, dans les cités, s'unir, confronter leurs expériences dans les luttes qu'elles ont menées. Cette organisation autonome des femmes est d'autant plus importante qu'elle a un caractère subversif. Quand les femmes se mobilisent pour de meilleures conditions de travail dans les entreprises, elles bouleversent l'ordre bien établi dans la tête du patron pour qui la main-d'œuvre féminine est une main-d'œuvre docile, soumise et bon marché. Elles dérangent aussi certains chefs qui se croient tout permis vis-à-vis de cette main-d'œuvre. De la même façon quand elles luttent pour le libre choix de la maternité elles remettent en cause l'ordre moral qui veut faire d'elles de bonnes productrices infatigables. C'est pourquoi la mobilisation tout autour des femmes est un maillon fondamental dans les luttes de l'ensemble des travailleurs. La femme est partie prenante de toutes les luttes, sur tous les fronts contre la société qui nous oppresse. »

***L'outil des travailleurs (journal d'extrême gauche), n°16-17, Décembre 73 – Janvier 74.***

### Doc 84. Les mobilisations féministes des années 70

S(M)INISTRES et R(D)EPUTES

Début décembre, nous apprenons que le 7 se discutera devant l'Assemblée nationale la nouvelle loi Neuwirth. Bien réformiste, bien châtrée, bien-pensante, elle nous semble pourtant moins dangereuse (c'est aussi l'avis des copines du planning<sup>1</sup>) que le contre-projet Foyer<sup>2</sup> qui vise à mettre entre les seules mains du gouvernement, éducation sexuelle et contraception.

Nous décidons d'aller donner notre avis aux députés dans leur sacro-saint Parlement. Nous sommes neuf, comme les muses en moins suaves. A 14 heures, trois filles du mouvement viennent nous demander de surseoir l'intervention. « Il faudrait, nous disent-elles, qu'un grand rassemblement ait lieu en même temps devant l'Assemblée nationale ». On s'incline, on ne dira rien aujourd'hui, mais on y va. Aurons-nous une autre occasion. Faut espérer.

De 15 à 24 heures, déferle un torrent de sottises prétentieuses et accablantes. De quoi dégouter à jamais de voter ! Rendez-vous pour le jeudi 14. On polit le truc. On écrit la « Carmagnole<sup>3</sup> de la contraception »

« Ah ça ira, ça ira, ça ira !

*Tous les phalocrates<sup>4</sup> on les pendra »*

Le jeudi 14, c'est rodé. Pour pimenter, nous avons toutes des invitations de députés UDR<sup>5</sup>. Une fois rentrées, on s'assied bien sages, disséminées, on ne se connaît pas. On laissera palabrer les premiers, c'est Foyer qu'on arrêtera. Il s'approche du micro, prend son souffle, et... La première fille se lève et chante. Le premier couplet et le refrain y passent, dans la stupeur. Un huissier l'éconduit, brouhaha. Les autres n'ont pas bronché. La deuxième fille clame « Assemblée d'hommes, vous décidez pour toutes les femmes, c'est un scandale, etc. ». Derrière elle, un huissier chuchote. Il la sort enfin et... la laisse seule dans le couloir car une troisième fille vocifère : « Députés, vos femmes avortent, elles ne sont pas jugées ». Toutes avant de sortir prennent le temps de balancer des paquets de tracts sur les têtes des parlementaires. (...) Les spectateurs rigolent. Enfin, le président outré lève la séance. On relève les identités de quelques filles, mais ça se borne là.

Ministre et députés qui prétendez faire des lois qui nous régissent. Assemblée d'HOMMES vous décidez et tranchez du mode de vie et de la maternité de toutes les femmes. POURQUOI ? Parce que nous, femmes, sommes la moitié asservie de l'humanité. Le « continent noir ».

Vous nous refusez la libre disposition de notre corps et notre droit absolu d'être mère ou non. POURQUOI ?

Parce que, sous prétexte de nous « protéger », vous nous manipulez selon vos besoins ; reproductrices, main-d'œuvre sous payée, domestiques gratuites, prostituées.

L'un de vous, Monsieur Foyer, a dit, parlant d'avortement « Les abus des riches ne doivent pas devenir ceux des pauvres ». Pourquoi ?

Parce que le prolétaire du latin *proles* (descendance) signifie : citoyen trop pauvre pour servir autre chose qu'à la reproduction.

Vous savez que la planète déborde (6 milliards d'êtres humains en l'an 2000) qu'elle devient une poubelle et vous êtes natalistes. POURQUOI ?

Parce que économie de profit d'abord ! Après vous le déluge.

Exploitation ! Oppression ! Racisme ! Sexisme !

Nous n'en voulons plus.

Notre corps est à nous. Nous en userons comme bon nous semble.

Nous ne voulons plus de curateur de ventre.

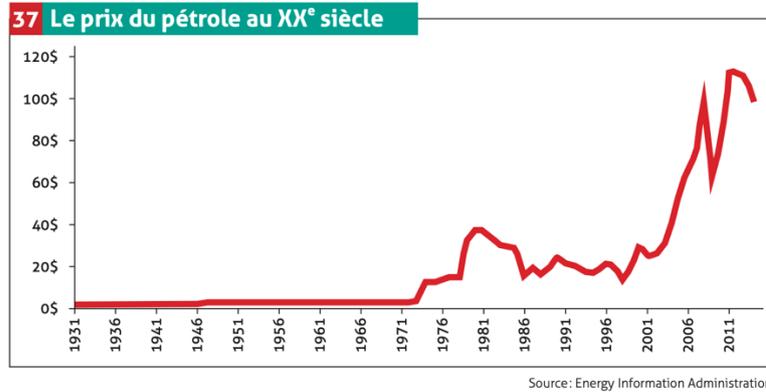
Etre mère est un droit, ce n'est pas un devoir.

La maternité forcée nous rend serves, nous exigerons la contraception et l'avortement libres et gratuits qui contribueront à nous rendre libres.

Décembre 1972. DES FEMMES.

## Chap 13. La crise de mondialisation des sociétés industrielles (1973-1989)

Doc 85. Cours du pétrole depuis 1931 (en dollars par baril).



Doc 86. La crise des années 1970 en Suisse



Bienne, 25 septembre 1982, près de 8000 travailleurs prennent part à une manifestation syndicale de la FTMH pour la défense des places de travail et contre les licenciements.

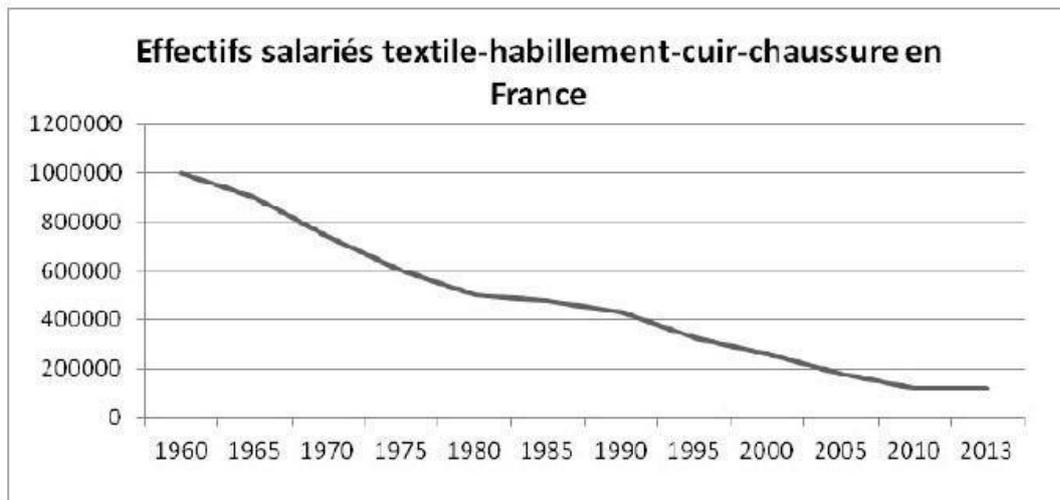
### 39 Évolution des emplois et des prix

Année	Chômeurs	Saisonniers (août)
1970	219	154 730
1973	21 732	60 700
1980	7 241	109 870

	Main-d'œuvre horlogère	Indice des prix (1914 = 100)
1965	81 491	349
1975	61 058	514
1985	33 968	568

Statistique historique de la Suisse, Zurich 1996.

## Doc 87. Effectifs salariés du textile-habillement en France



Source : Dalila Messaoudi, « L'innovation à l'épreuve des délocalisations : le cas de l'industrie textile en France », *Innovations*, vol. 48, no. 3, 2015, p. 215.

## Doc 88. La désindustrialisation de la Lorraine (*Les Échos*, 25 novembre 1991)

La région s'apprête à vivre une semaine délicate, après les annonces des plans de restructuration d'Unimétal, Lorfonte et la prochaine cessation d'activité des dernières mines de fer. De fait, la mise sous perfusion de la Lorraine depuis des années, n'a pas donné les résultats escomptés.

[...] La région s'apprête d'ailleurs à vivre une semaine délicate, marquée par la confirmation le 26 novembre au comité central d'entreprise, du plan Unimétal qui supprimera un millier d'emplois dans les unités de Rombas, Thionville, Gandrange. Puis ce sera le 28 novembre, la communication du plan Lorfonte qui va supprimer 620 emplois d'ici à 1994, avec notamment la fermeture d'un haut-fourneau à Uckange.

À ce tableau, s'ajoute l'annonce de la cessation d'activité d'ici à 1995, des dernières mines de fer relevant de Lormines (700 emplois), à commencer par Mairey (280 personnes), dès l'an prochain. Les syndicats organiseront une journée de protestation le 30 novembre. Mais ils ne semblent pas compter sur une mobilisation comparable à celle enregistrée après les premiers démantèlements de la sidérurgie lorraine, au début des années 80.

Ces mauvaises nouvelles occasionnées par le redéploiement de la production d'acier d'Usinor-Sacilor vers la filière électrique, seront certes accompagnées de l'injection de 2,5 milliards de francs dans la modernisation des autres unités du groupe sidérurgique. Ce qui n'empêche pas la Lorraine de revenir à la « une » de l'actualité : l'important effort consacré à la reconstitution de son tissu industriel, n'a pas suffi.

L'effort national a porté tant sur le bassin houiller que sur la région de Longwy (création en 1985 du Pôle Européen de Développement) ou sur les Vosges qui continuent de subir la crise du textile. Dans la seule année 1990, l'État a accordé 591,6 millions de francs à la région, dont 120 millions au titre de l'aménagement du territoire, 118 millions par le biais de Sofirem (société de reconversion des Charbonnages) et 100 millions au titre du fonds de réindustrialisation. Un tel cortège a eu tendance à « banaliser » le problème lorrain, selon le comité économique et social régional qui n'a pas cessé de tirer la sonnette d'alarme auprès des pouvoirs publics.

[...] De fait, la Lorraine reste dans une situation peu enviable. Fin septembre, elle comptait 94.589 demandeurs d'emplois contre 88.335 en septembre 1990, avec des taux de chômage qui dépassent 13% dans les bassins de Saint-Dié ou de Briey. Des taux qui n'ont qu'une valeur théorique : le chômage est atténué par le nombre très élevé des pré-retraités (41.000 soit 6,5% des effectifs nationaux) qui ne sont pas comptabilisés parmi les demandeurs d'emploi et par les 31 000 frontaliers

dont on appréhende que dans le cadre de la restructuration des sidérurgies sarroise et luxembourgeoise, un certain nombre ne viennent rapidement grossir le nombre des chômeurs lorrains. Autre clignotant négatif, le taux de création des entreprises. D'après l'INSEE, il a été en Lorraine, sur la période 1987 - 1990, inférieur de 5,4 points par rapport à la moyenne nationale. Avec des créations en diminution régulière : 7.736 en 1986, 6.521 en 1990.

Par ailleurs, le courant des travailleurs frontaliers qui concerne surtout une main d'œuvre très qualifiée, a contribué à créer en partant de la frontière, à l'intérieur du territoire lorrain, une zone dévitalisée par la fermeture de commerces (stations à essence et réparateurs automobiles notamment), pour cause de prix trop élevés par rapport au Luxembourg.

Malgré la diversification entreprise depuis une quinzaine d'années, la région a toujours un tissu très faible de PME-PMI (45,6% des effectifs de l'industrie, contre 53,6% pour la France entière) qui la situe au dernier rang des régions françaises. La Lorraine paye enfin, pour avoir pendant des décennies, reposé sur des industries de base : celles-ci ont empêché le développement d'un esprit d'entreprise et ne se sont pas souciées de formation, en dehors de celles orientées vers la seule satisfaction des besoins immédiats.

#### Doc 89. « La Ruhr tourne la page » (1985)

Essen. Région-phare de l'industrie allemande, le bassin de la Ruhr poursuit lentement, mais avec application, sa mutation. Avec 15% de taux de chômage, une croissance inférieure, depuis plusieurs années, à celle de l'ensemble de l'Allemagne fédérale, son image a pâli de la comparaison avec le sud, la Bavière ou le Bade-Wurtemberg, dont les industries, plus modernes, ont mieux su traverser la crise. À l'instar des vieilles maisons traditionnelles, comme Krupp et Thyssen, qui ont su entamer à temps leurs reconversions, la Ruhr est cependant en train peu à peu de tourner la page du charbon et de l'acier. [...]

Il est vrai qu'avec l'incroyable imbrication de ses agglomérations sans grâce, de ses kilomètres d'autoroutes, la Ruhr, même sans ses crassiers, continue à effrayer. C'est aussi sa force qui explique vraisemblablement que, contrairement à des régions similaires dans le monde, comme la Lorraine française ou la Wallonie belge, elle ait trouvé assez de ressources pour éviter de sombrer avec la crise du charbon et de l'acier. [...]

Contrairement aux régions du sud, qui ont attiré après la guerre les industries nouvelles, en raison à la fois de meilleures conditions d'accueil et de salaires moins élevés, la Ruhr souffre surtout d'être sous-représentée dans les secteurs porteurs comme l'informatique, l'aéronautique, etc... Sa structure industrielle est également encore trop dominée par de grandes firmes, alors que tout le monde commence à se rendre compte de l'importance que les petites et moyennes entreprises ont eue ailleurs pour le dynamisme de l'économie et la stabilité de l'emploi.

L'emploi ! Tel est le maître mot d'une région qui, après avoir été l'un des pôles d'attraction de l'Europe entière, a perdu au cours des vingt dernières années 400 000 habitants sur 5 millions... Il n'y a plus maintenant que 25 puits de mines en exploitation contre 140 dans les années 50... La situation est à peu près identique dans la sidérurgie, la production d'acier étant tombée de 32,2 millions de tonnes en 1974 à 19,9 millions neuf ans plus tard... Ces deux secteurs représentent aujourd'hui encore, à eux seuls, 40 % de la main d'œuvre industrielle de la région.

Là où Krupp employait 60 000 personnes à Essen, il n'en reste plus aujourd'hui que 10 000. Près de 30 % du chiffre d'affaires du groupe est maintenant réalisé dans le secteur des services et du commerce. Si le secteur tertiaire, qui représente actuellement près de 50 % de l'emploi, a pu éponger une partie de la perte des emplois industriels, sa croissance se heurte également à des limites. Les autres secteurs, comme la chimie, l'électromécanique, la machine-outil ou l'industrie des biens de consommation, ont connu une évolution comparable à l'ensemble du pays.

[...] Siège de 57 des 500 plus grandes entreprises allemandes, la Ruhr a des atouts décisifs pour s'engager avec foi dans l'avenir. Elle se trouve au centre du plus vaste marché de l'Allemagne fédérale, la Rhénanie du Nord- Westphalie - 17 millions d'habitants, 20 000 entreprises. Elle a un

accès direct à tout le nord de la Communauté Européenne. Son réseau de voies de communication – fluviales avec le Rhin, ferroviaires ou autoroutières - est particulièrement bien développé. C'est également un centre universitaire important, notamment dans les disciplines techniques. Elle dispose enfin d'une nombreuse main-d'œuvre qualifiée.

Toutefois les contraintes sont importantes. D'abord un manque de place : les anciens terrains industriels laissés vacants exigent généralement des frais de réhabilitation considérables, alors que les zones encore à peu près intactes font l'objet de mesures de protection de l'environnement de plus en plus draconiennes. En outre, le niveau des salaires est paradoxalement, malgré le chômage, plus élevé qu'ailleurs.

**Henri de Bresson, « La Ruhr tourne la page », *Le Monde*, 26 avril 1985.**

#### Doc 90. Les nationalisations de 1981 en France

L'idée que j'ai des nationalisations correspond à une vue que j'ai aussi de la société moderne. Combien de journaux ont dit : "Mais c'est un effet de l'idéologie". Mesurons nos termes et plaçons nous d'abord dans l'explication de notre société. En cette année 1981, plus d'un siècle et demi après le développement du capitalisme en France, les phénomènes d'accumulation et de concentration du capital, de la multinationalisation du capital dans le monde, me conduisent à considérer comme juste et nécessaire qu'un certain nombre d'entreprises devenues des monopoles ou tendant au monopole et fabriquant des produits nécessaires à la nation, soient nationalisées, fassent corps avec la nation et qu'elles ne disposent pas d'un pouvoir économique, et donc politique, qui leur permette de prévaloir sur les décisions de l'intérêt général et pas davantage, ayant aboli toute concurrence nationale au-dessous d'elles, d'être maîtresse du marché. Voilà une première déclaration.

- La deuxième, est que – si je pense que ces nationalisations nous donneront les outils du siècle prochain et des vingt dernières années de celui-ci – si cela ne se faisait pas, loin d'être nationalisées, ces entreprises seraient rapidement internationalisées. Je refuse une division internationale du travail et de la production décidée loin de chez nous, obéissant à des intérêts qui ne sont pas les nôtres.

- Nous ne sommes pas un pion sur l'échiquier des plus puissants que nous. Il faut que ce soit clair : les nationalisations sont, pour nous, une arme de défense de la production française. Bien entendu, ce n'est pas le seul objet de cette réforme, mais il n'est pas mince. Cela correspond à une certaine vue de la société moderne, je le répète, et cela correspond aussi à un souci d'efficacité, j'y reviendrai dans un instant.

D'abord, permettez-moi de vous rappeler le champ des nationalisations qui viennent d'être décidées. Ce sont cinq groupes industriels : nationalisation à 100 %. Un contrôle majoritaire chez Thomson-CSF et des participations dans les filiales qui tombent dans le domaine public. Trois groupes, Roussel-Uclaf, ITT-France et CII-Honeywell-Bull, étrangers : soumis à négociation. Les créances de l'État sur Usinor et Sacilor deviennent des titres de propriété, enfin Dassault et Matra : 51 % pour la puissance publique.

- Sur les trois cent soixante-six banques - je pense que le compte est exact - existant en France, cent trente-six sont étrangères. Trois françaises ont été nationalisées, les principales, par le Gouvernement du Général de GAULLE en 1945. Cinquante-six disposent d'un statut spécial qui les place hors du champ de la nationalisation : mutuelles, coopératives, etc. La plus importante et la plus connue d'entre elles est le Crédit Agricole.

- Reste cent soixante et onze banques et nous avons fixé à un milliard le seuil de dépôt à partir duquel nous procédions à la nationalisation. Trente-six banques sont ainsi nationalisées.

- Je sais bien que certaines discussions se sont engagées, comment l'ignorerais-je ? Je sais bien que des avis nous ont été donnés, qui ne sont que des avis, même si ce sont des avis sérieux qui méritent examen. Mais nous avons pensé que le Gouvernement de la France et le Parlement qui en sera saisi, ont la liberté de décider ce qu'ils veulent nationaliser et ce qu'ils ne veulent pas nationaliser : banques françaises ou étrangères. C'est le parti qui a été pris, et nous n'y reviendrons pas.

- Je ne veux pas oublier les deux grandes compagnies financières, Suez et Paribas – je résume ainsi rapidement leurs noms dont vous connaissez également le sort lié à celui des banques nationalisées. Quel sera le résultat pratique de cette situation nouvelle ? Nous sommes un peu plus qu'hier dans une société d'économie mixte. Le secteur nationalisé représente 10 % des salariés, 18 % des investissements, 15 % de la valeur ajoutée de l'industrie. À côté, nous trouvons deux millions d'entreprises individuelles ou sociétés, plus de dix millions de personnes actives, près de la moitié de la population active française. [...]

Extrait de la conférence de presse donnée par François Mitterrand à l'Élysée, 24 septembre 1981.  
<https://www.elysee.fr/front/pdf/elysee-module-5191-fr.pdf>

#### Doc 91. La création du RMI et la lutte contre la nouvelle pauvreté

L'espoir, c'est aussi permettre à ceux qui sont les plus durablement frappés, que notre société laisse partir à la dérive, que la marginalité guette, d'avoir droit à une 2<sup>e</sup> chance. Tel est le sens profond du revenu minimum d'insertion.

Instaurer un droit au revenu minimum est une innovation d'une portée considérable. Après la création de la sécurité sociale, puis sa généralisation, après l'instauration d'un minimum vieillesse et des allocations chômage, c'est construire le dernier étage, franchir la dernière étape.

Qu'on y songe, notre pays a déployé des décennies d'efforts pour lutter contre la pauvreté, contre le dénuement complet. Il entreprend maintenant de les attaquer avec une vigueur nouvelle. Il n'est pas digne de notre passé, ni concevable pour notre avenir que tant de gens survivent dans la misère et se voient rejetés aux franges d'une société qui les frappe d'exclusion sans appel.

La solidarité n'est pas la bonne conscience de la modernisation, elle est la condition de sa réussite. Parce qu'elle donne tout son sens au respect de l'autre, au respect de la dignité humaine.

Oh, certes, le montant de l'aide sera insuffisant au regard du souhaitable. Mais il offrira à tous ceux qui en disposeront une nouvelle chance, un nouvel espoir. Une chance d'échapper à la misère. Une chance de retrouver sa place dans le monde des autres. C'est pourquoi le revenu minimum doit être étroitement lié à un effort d'insertion.

Il faudra, là encore, bousculer nos habitudes, briser les rigidités de l'Etat-providence, mobiliser les énergies de tous, celles des collectivités locales, celles des services sociaux, celles des associations. Car seule une démarche concrète adaptée à chaque situation permettra de franchir les difficultés. Dans de nombreux cas, cet effort s'adressera à certains qui n'ont même pas d'état civil, que l'illettrisme empêche de lire un formulaire ou de signer un chèque, que le repli sur soi a coupés depuis longtemps du monde extérieur. Dans d'autres cas, il s'agira de chômeurs depuis peu en fin de droits, ou de familles provisoirement privées de ressources. Il nous faudra donc renouveler profondément nos habitudes de penser et d'agir, être plus participatifs, moins cloisonnés, bref mieux ouverts sur la société.

Il nous faudra également veiller à ce que cette réforme atteigne bien ses buts, sans créer des abonnés de l'assistance, sans négliger la volonté tenace de l'insertion. C'est pourquoi va être parallèlement créée une délégation interministérielle au revenu minimum d'insertion qui aura pour tâche d'impulser sa mise en place et de veiller à en évaluer l'efficacité, afin que d'ici trois ans, un réexamen du dispositif soit entrepris sur la base d'informations sérieuses et suivies.

C'est le 13 juillet que le projet de loi sera adopté au conseil des ministres pour être aussitôt déposé sur le bureau de votre assemblée. Puis c'est le 4 octobre au plus tard que la représentation nationale examinera le texte en séance publique après avoir disposé, conformément à vos compétences et à nos engagements, du temps nécessaire à un travail approfondi en commission.

Le financement du revenu minimum d'insertion sera assuré pour partie par le rétablissement d'un impôt sur la fortune.

Il faut ici lever toute équivoque : l'impôt sur la fortune est une contribution de solidarité, pas une revanche contre les riches.

C'est pourquoi, selon nous, le principal problème posé, mais il est très épineux, concerne non pas le principe de l'impôt, mais la définition du meilleur équilibre entre la solidarité nécessaire et la pertinence économique.

C'est une simple question de bon sens : une imposition trop forte à l'heure où s'ouvrent les frontières, inciterait à la fuite des capitaux, conduirait à ce que le potentiel d'investissement aille irriguer les entreprises de nos concurrents de préférence aux nôtres en même temps que cela pourrait décourager les activités qu'il nous faut stimuler.

En sens inverse, une taxation symbolique – qui, elle, serait purement idéologique – ne produirait pas les sommes nécessaires à la solidarité voulue par tous. C'est dans cet esprit résolu mais lucide que le gouvernement travaille.

### **Discours de Michel Rocard à l'Assemblée nationale (29 juin 1988)**

#### Doc 92. « Le revers du modèle britannique »

[...] DEPUIS la fin des années 1970, aucun des gouvernements occidentaux, même dirigés par des socialistes – hier M. Laurent Fabius en France et M. Mario Soares au Portugal, aujourd'hui M. Felipe Gonzalez en Espagne ou M. Andréas Papandréou en Grèce, - n'a été épargné par la vague néolibérale. Mais les néolibéraux honteux, résignés ou simplement discrets – et M. Kohl en RFA est de ceux-là, - qui trouvent plus d'inconvénients que d'avantages à annoncer la couleur et à inscrire leur action dans un cadre explicitement idéologique, font pâle figure auprès des véritables croisés et intégristes de la « révolution conservatrice » que sont M. Ronald Reagan et Mme Margaret Thatcher, M. Jacques Chirac n'étant, en la matière, qu'un néophyte fraîchement repent du "travaillisme à la française" des années Giscard. [...] Par-delà les bilans détaillés des « années Thatcher », quelques idées-forces émergent : l'installation graduelle d'une société duale caractérisée par la promotion des inégalités ; l'exclusion sans fausse honte d'une fraction croissante de la population des circuits productifs ; la dislocation du corps social et la précarisation de l'emploi ; l'effondrement de la base manufacturière de la nation où naquit la révolution industrielle, au profit d'une économie dite de services et d'investissements massifs à l'étranger ; une dérive autoritaire teintée d'ordre moral.

Rien n'illustre mieux la coupure profonde entre les « deux nations<sup>3</sup> » que l'accroissement du nombre de citoyens qui, par leurs revenus, se situent au-dessous du « seuil de pauvreté » officiel, établi par le ministère de la santé et des services sociaux : 6 millions en 1979, 8,8 en 1983, 11,7 millions en 1986, alors que, de 1983 à 1986, le nombre de millionnaires en livres sterling passait de sept mille à vingt mille. Par le biais de la fiscalité, en particulier, le thatchérisme a opéré une vaste redistribution à rebours des revenus dont M. Jacques Chirac, à bonne école, s'est sans nul doute inspiré pour combler de bienfaits et de passe-droits en tous genres les privilégiés français.

La coupure n'est pas seulement sociale mais géographique: des zones entières du nord et du nord-est de l'Angleterre se sont transformées en friches industrielles – usines à l'abandon, équipements publics délabrés, logements en voie de clochardisation, - au point qu'un journaliste du *Financial Times* a pu qualifier un lotissement de la ville de Birkenhead, proche de Liverpool, de « Soweto du Nord-Est<sup>4</sup> », et que Lord Scarman, auteur du rapport sur les émeutes de Brixton de 1981, lançant au début de cette année la campagne britannique de l'Année des sans-abri, a annoncé l'avènement de la « société-bidonville » si le gouvernement ne prenait pas en charge le problème des 250 000 sans-abri, des 4 millions de logements ne répondant pas aux normes d'hygiène et de sécurité et du million de logements carrément insalubres. Autre élément d'instabilité l'augmentation de 16 %, de 1981 à 1985, du nombre de travailleurs « flexibles », à couverture sociale réduite au minimum (travailleurs temporaires, à temps partiel, indépendants) qui sont aujourd'hui plus de 8 millions, soit le tiers des Britanniques disposant d'un emploi.

---

<sup>3</sup> Cette formule classique vient du titre du célèbre roman *Sybil* ou les deux nations que Benjamin Disraeli – qui allait devenir en 1867 un premier ministre au conservatisme éclairé – publia en 1845. Les « deux nations » de l'époque étaient, comme aujourd'hui, celle des riches et celle des pauvres.

<sup>4</sup> Joe Rogaly, "Divided they stand", *Financial Times*, 31 mars 1987.

La désindustrialisation de la Grande-Bretagne peut se mesurer au fait que la production manufacturière se situe aujourd'hui à un niveau de 4 % inférieur à celui de 1979, l'ancien « atelier du monde » ayant été dépassé par l'Italie et rattrapé par le Brésil. La dégradation de la situation est particulièrement perceptible lorsqu'on examine le solde industriel encore excédentaire de 3,6 milliards de livres en 1980, il est devenu déficitaire de 4,8 milliards en 1983 et de 8,5 milliards en 1986. Voilà un "succès" qu'en moins d'un an de pouvoir le gouvernement de M. Chirac a réussi à égaler puisque, en mars et avril 1987, le solde industriel français, traditionnellement positif, est devenu déficitaire, même en y incluant le matériel militaire et en tenant compte de la livraison de cinq Airbus. [...]

La frénésie de privatisation s'est traduite par la vente au secteur privé de plus de vingt entreprises nationales britanniques pour un total de 10 milliards de livres entre 1979 et 1986. Cette « mise au clou de l'argenterie de famille », selon l'expression de l'ancien premier ministre conservateur Harold Macmillan, récemment décédé, a mobilisé l'épargne populaire et les trésors de guerre des grands groupes financiers pour investir dans des entreprises déjà existantes, sans y créer un seul emploi, alors que, en 1987, l'investissement industriel britannique se situera encore, en pourcentage, bien au-dessous de la moyenne de la fin des années 70. [...]

Indifférent au maintien de la base industrielle britannique, le thatchérisme a su, en revanche, se doter du plus important excédent mondial de la balance des rentrées invisibles, compensant ainsi largement le déficit de sa balance commerciale pourtant dopée par la manne du pétrole de la mer du Nord. Il faut dire qu'actuellement, avec des avoirs nets à l'étranger dépassant 160 milliards de dollars, le Royaume-Uni est le second créancier international après le Japon et que ses services (tourisme, assurance, banque, etc.) ont progressé de 3,8 à 5,4 milliards de livres de 1981 à 1986. [...]

Le coût social d'une telle politique, non seulement en termes de chômage, mais aussi de désintégration des familles, de violence, de consommation de drogue, est très élevé. Un rapport récemment publié par l'université de Bristol évalue à 1 500 le nombre annuel de décès imputables chaque année au dénuement économique dans le Nord-Est. Qui peut s'étonner que la criminalité ne cesse de progresser, le dernier rapport annuel du ministère de l'intérieur faisant état, pour 1986, d'une augmentation de 7 % des crimes et délits ayant fait l'objet de plaintes ? Ce n'est pas faute pour le gouvernement d'avoir renforcé les effectifs et les rémunérations de la police, le ministère de l'intérieur ayant vu ses crédits bondir de 50 % en huit ans, alors que ceux du logement baissaient de 41 % et ceux du ministère du commerce et de l'industrie de 65 %. [...] La société britannique, longtemps réputée la plus « civilisée » d'Europe, offre ainsi de plus en plus l'image de la dureté, de l'exclusion, du chacun pour soi, de la négation des solidarités. C'est sans doute là l'« acquis » le plus tangible des années Thatcher : avoir rompu brutalement, dans le verbe et dans l'action, avec la logique de l'État-providence. [...] Mme Thatcher peut ainsi jouer sans vergogne les "gagnants" contre les "perdants", et remporter des succès idéologiques, dus, pour une très grande part, aux carences de l'opposition travailliste, qui, jusqu'à ces derniers temps, n'a pas su comprendre que, par exemple, certaines « conquêtes », syndicales ou autres, étaient perçues par l'opinion comme autant de boulets. Quand, face à l'opposition du Labour et des syndicats, le premier ministre impose la consultation des salariés à bulletins secrets avant le déclenchement d'une grève, ou quand elle permet aux locataires d'HLM d'accéder à la propriété de leur logement, elle marque facilement des points sur des terrains très populaires et facilite, dans les esprits, l'assimilation du conservatisme à l'extension des libertés. [...] Les « années Thatcher » ont connu des soubresauts violents (notamment les émeutes de 1981 et la grève des mineurs en 1985) et, si elles s'allongent d'un nouveau mandat, elles risquent fort d'en connaître d'autres puisque leur logique dominante est celle de la confrontation et non de la cohésion nationale.

**Bernard Cassen, « Le revers du modèle britannique. Chômeurs et rentiers au pays du néolibéralisme réel », *Le Monde diplomatique*, lundi 1<sup>er</sup> juin 1987, p. 1, 19.**

## Table des matières

<b>Chap 1. Révolution industrielle ?</b> .....	<b>2</b>
Doc 1. Max Berthelin (1811-1877), Vue intérieure de la galerie des machines, Exposition universelle de Paris, 1855.....	2
Doc 2. L'industrie textile à Mulhouse : salle de peigneuses Heilmann pour la laine .....	2
Doc 3. « Au Creusot » (Guy de Maupassant, 1883) .....	3
Doc 4. Extrait de l'ouvrage de G. Bruno, <i>Le tour de France par deux enfants</i> , 1877, chapitre XLVIII. 5	5
Doc 5. Progrès techniques et abaissement des coûts du transport .....	6
Doc 6. L'essor de l'industrie chimique en Allemagne (1907).....	7
<b>Chap 2. L'onde de choc de la Révolution industrielle en Europe (1870-1914)</b> .....	<b>9</b>
Doc 7. Les travailleurs de la mine dans le Pas-de-Calais au début du XXe siècle .....	10
Doc 8. <i>Fileuses dans une usine à Codolet (Gard) - fin XIXème</i> .....	11
Doc 9. Ferdinand Joseph Gueldry, Filature du nord - Scène de triage de la laine, 1913. Roubaix, La Piscine.....	11
Doc 10. Règlement des usines Schneider au Creusot (1900) .....	12
Doc 11. La grande usine des automobiles Berliet à la Belle Époque .....	13
Doc 12. La vie des ouvriers italiens en France .....	15
<b>Chap 3. Révolution industrielle et « question sociale » (1870-1914) – Genèse de la réforme sociale.</b>	<b>17</b>
Doc 13. Le budget de l'ouvrier à Paris et les institutions de prévoyance .....	17
Doc 14. L'enquête de Charles Booth sur la pauvreté à Londres, d'après un correspondant de la Réforme sociale .....	18
Doc 15. Les lois sociales allemandes au temps de Bismarck .....	19
Doc 16. 1910, les retraites ouvrières.....	21
Doc 17. Le paternalisme en Allemagne : la Badische Anilin und Soda Fabrik vue par un observateur français à la veille de 1914 .....	22
<b>Chap 4. Révolution industrielle et « question sociale » (1870-1914) – L'essor du mouvement ouvrier</b>	<b>25</b>
Doc 18. Le syndicalisme et les ouvrières allemandes à la fin du 19 <sup>e</sup> siècle .....	25
Doc 19. Grève à Limoge en 1905 .....	26
Doc 20. La Charte d'Amiens (1906).....	27
Doc 21. Jules Adler (1865 - 1952), <i>La Grève au Creusot</i> (1899).....	28
<b>Chap 5. Les sociétés dans la « guerre totale » (1914-1918)</b> .....	<b>29</b>
Doc 22. Mobilisation de la main-d'œuvre féminine pendant la 1 <sup>ère</sup> Guerre mondiale .....	29
Doc 23. La mobilisation de la main-d'œuvre coloniale et étrangère au Creusot (1915-1916)	31
Doc 24. La production des usines Renault pendant la Première Guerre mondiale.....	32
Doc 25. La démobilisation des femmes en France au lendemain de la Grande Guerre .....	33
<b>Chap 6. Stabilisation des sociétés européennes et tournant taylorien : les années 1920</b> .....	<b>36</b>
Doc 26. La grève des cheminots en France (1920).....	36

Doc 27.	Jean Galtier-Boissière, <i>Fête de la victoire : le défilé des mutilés</i> , huile sur toile, 39 x 72 cm, 1919. Nanterre, La contemporaine. ....	37
Doc 28.	Appel des Anciens Combattants (1922).....	37
Doc 29.	Une usine occupée à Florence (vers 1920).....	38
Doc 30.	L'Italie au lendemain de la Grande Guerre.....	38
Doc 31.	Revers de fortune d'une famille bourgeoise parisienne à la suite de la Première Guerre mondiale.....	39
Doc 32.	L'année 1923 en Allemagne.....	40
Doc 33.	Le montage à la chaîne aux usines Renault (début des années 1920).....	42
Doc 34.	« Chez Citroën, les ouvriers s'élèvent contre la rationalisation » ( <i>L'Humanité</i> , 27 octobre 1928).....	42
Doc 35.	Les ouvrières de l'industrie automobile.....	43
Doc 36.	La modernisation des campagnes.....	44
<b>Chap 7. La grande crise d'industrialisation des années 1930 – Une crise de régulation .....</b>		<b>45</b>
Doc 37.	Les quatre Angleterre (J.-B. Priestley, 1934).....	45
Doc 38.	La misère des paysans bretons dans les années 1930.....	46
Doc 39.	Marches de la faim, années 1930. ....	47
Doc 40.	Le chômage en Allemagne.....	48
Doc 41.	Les premiers pas du keynésianisme.....	49
Doc 42.	Programme du Rassemblement populaire (janvier 1936).....	49
Doc 43.	Photographies des grèves de mai-juin 1936.....	51
Doc 44.	Le 1 <sup>er</sup> mai 1936 en Allemagne ( <i>Le Petit Parisien</i> , 2 mai 1936).....	52
Doc 45.	Usine modèle en Allemagne (1937-1938).....	53
Doc 46.	Images de propagande pour la KdF-Wagen, 1936-1939.....	53
Doc 47.	« Le dopolavoro, les travaux et les joies du peuple d'Italie ».....	54
Doc 48.	Activités et manifestations fascistes à l'adresse de l'ensemble de la population....	56
Doc 49.	L'encadrement de la population italienne par le Parti National Fasciste et ses organisations satellites en 1939.....	57
<b>Chap 8. Les sociétés à l'épreuve de la Guerre-monde (1939-1945).....</b>		<b>58</b>
Doc 50.	L'exode de la population belge en 1940 : le témoignage de Suzanne Huyberechts (née le 11 décembre 1932). ....	58
Doc 51.	Loi du 4 octobre 1941 relative à l'organisation sociale des professions dite « Charte du Travail ». ....	59
Doc 52.	Le STO : l'expérience d'un séminariste (juin 1943).....	60
Doc 53.	La mobilisation de la main-d'œuvre pour les usines d'armement allemandes .....	60
Doc 54.	Berlin en mai 1945. La Frankfurter Strasse après les combats .....	62
<b>Chap 9. Sortir de la guerre : libérations et reconstructions sociales (1946-1952).....</b>		<b>63</b>
Doc 55.	L'affirmation du Welfare State .....	63
Doc 56.	Les trois principes de la protection sociale selon William Beveridge (1942).....	64

Doc 57.	La mise en place de la Sécurité sociale en France en 1945.....	65
Doc 58.	Le Plan à la française (1946).....	66
Doc 59.	Grève de 1947 à Renault, Boulogne Billancourt, le pouvoir d'achat avant tout.....	67
Doc 60.	Rapport du ministre de l'Industrie le socialiste Robert Lacoste, au président Vincent Auriol, 29 janvier 1949. ....	67
Doc 61.	L'Allemagne en reconstruction à l'aide du plan Marshall.....	68
<b>Chap 10.</b>	<b>L'âge d'or de la société fordiste .....</b>	<b>69</b>
Doc 62.	Pool de dactylos d'une grande entreprise dans les années 1950 .....	69
Doc 63.	« Miss dactylo » 1957, Hélène Coulouvrat (source : Yannick Ripa, <i>Histoire féminine de la France</i> , p. 675) .....	69
Doc 64.	Modification de la composition organique de la classe ouvrière et tertiarisation de la société française (1959).....	70
Doc 65.	Les « cadres » (Pierre Bleton, 1956) .....	70
<b>Chap 11.</b>	<b>Les Trente Glorieuses, une révolution invisible .....</b>	<b>72</b>
Doc 66.	Répartition des dépenses de consommation par CSP en France entre 1951 et 1971	72
Doc 67.	La complainte du progrès, Boris Vian, 1956 .....	72
Doc 68.	L'évolution de l'équipement des ménages en France (1954-1975) .....	73
Doc 69.	Description d'un centre commercial d'un point de vue critique : Parly 2.....	73
Doc 70.	Inauguration du stand CETELEM par René Coty au Salon des Arts ménagers de 1954	74
Doc 71.	Ouverture du centre commercial Cap 3000 à Saint-Laurent-du-Var (21 octobre 1969)	74
Doc 72.	Notice allemande d'un réfrigérateur Bosch (1954).....	75
Doc 73.	Les transformations de la condition féminine à travers la publicité .....	75
Doc 74.	L'émergence d'une nouvelle classe d'âge selon E. Morin.....	75
Doc 75.	Le temps des grands ensembles .....	78
<b>Chap 12.</b>	<b>Le mouvement social des « années 1968 ».....</b>	<b>79</b>
Doc 76.	Mai 1968 à Paris et en province .....	79
Doc 77.	Les accords de Grenelle (25-27 mai 1968) .....	80
Doc 78.	Le syndicalisme en France .....	81
Doc 79.	La nouvelle société de Jacques Chaban-Delmas, discours à l'Assemblée nationale (16 septembre 1969).....	82
Doc 80.	Manifestation à Berlin-Ouest, février 1968, photographie anonyme.....	84
Doc 81.	Le nouveau visage du syndicalisme allemand .....	84
Doc 82.	Luttes ouvrières et syndicalisme des « années 1968 » en Italie .....	85
Doc 83.	Prise de parole d'une militante féministe : Monique Piton .....	86
Doc 84.	Les mobilisations féministes des années 70 .....	86
<b>Chap 13.</b>	<b>La crise de mondialisation des sociétés industrielles (1973-1989).....</b>	<b>88</b>
Doc 85.	Cours du pétrole depuis 1931 (en dollars par baril).....	88

Doc 86.	La crise des années 1970 en Suisse .....	88
Doc 87.	Effectifs salariés du textile-habillement en France .....	89
Doc 88.	La désindustrialisation de la Lorraine ( <i>Les Échos</i> , 25 novembre 1991) .....	89
Doc 89.	« La Ruhr tourne la page » (1985) .....	90
Doc 90.	Les nationalisations de 1981 en France.....	91
Doc 91.	La création du RMI et la lutte contre la nouvelle pauvreté .....	92
Doc 92.	« Le revers du modèle britannique » .....	93